



Assemblée générale

Soixante-treizième session

7^e séance plénière

Mardi 25 septembre 2018, à 15 heures
New York

Documents officiels

Président : M^{me} Espinosa Garcés. (Équateur)

En l'absence de la Présidente, M. Korneliou (Chypre), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 25.

Allocution de M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Malawi.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Mutharika (*parle en anglais*) : L'Assemblée générale représente l'humanité dans son intégralité. Je félicite donc la Présidente de l'Assemblée générale. Son accession à ce poste nous rappelle qu'il n'y a pas de minorités au sein de l'Organisation, et nous sommes fiers de voir l'Assemblée dirigée par une femme de sa réputation et de son intelligence. Une fois encore, je lui présente mes félicitations.

Il y a 10 jours, l'Afrique a perdu un Malawien, qui a été notre premier Ambassadeur à l'Assemblée

générale. David Rubadiri représentait la conscience du continent africain et était un poète panafricain que l'Afrique de l'Est avait adopté comme son fils. Il y a un mois, le monde a perdu un Africain, qui a été le premier Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies originaire d'Afrique noire. Kofi Annan était un Africain et une source d'inspiration pour le monde. Kofi Annan a été une voix de la paix, la voix des sans-voix, et la conscience et l'arbitre moral du monde. Il a résolument brandi l'étendard de la paix au milieu de l'agitation, alors que certains d'entre nous étaient occupés à déclarer la guerre à la paix.

Aujourd'hui, je prends la parole pour exhorter l'Assemblée à hisser haut le drapeau de la paix que défendait mon frère Kofi Annan. J'exhorte l'Assemblée à se lever et à aller de l'avant dans cet esprit de défense de la paix. La paix est un désir universel. Nous aspirons tous à la paix. Elle doit être recherchée activement par nous tous. La paix est précieuse. La paix est fragile. Elle doit être jalousement gardée par nous tous. Nous ne pouvons pas siéger fièrement ici à l'Assemblée tandis que des communautés humaines sont chassées de chez elles, contraintes d'abandonner leur pays et condamnées à un avenir inconnu de survie sans abri. Chaque humain a besoin d'un foyer. Nous ne pouvons pas être fiers, en tant que membres de l'humanité, lorsque des enfants innocents, des hommes sans voix et des femmes vulnérables souffrent et se font tuer. Chaque vie compte. L'histoire mesurera notre leadership mondial et l'héritage de l'Organisation à l'aune de la manière dont nous défendons ceux qui sont sans défense, nourrissons

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>).

18-29776(F)



Document adapté

Merci de recycler



ceux qui ont faim et démarginalisons ceux qui sont faibles. L'histoire jugera notre génération sur la façon dont nous défendons la vie humaine et protégeons cette planète en péril. Par conséquent, il est de notre responsabilité commune de rechercher la paix sous toutes ses formes, de défendre la paix et de tenter de raisonner avec ceux qui déclarent la guerre à la paix.

La pertinence de l'Organisation dépend de notre capacité à répondre aux besoins des peuples du monde entier. Cela inclut l'Afrique, comme je l'expliquerai dans ma conclusion. Nous ne devons jamais douter que la recherche de la responsabilité partagée implique l'inclusion collective. Chaque nation est importante, et nous avons tous quelque chose à offrir. C'est la raison pour laquelle j'ai commencé mon allocution en rappelant à l'Assemblée qu'il n'y a pas de minorités ici. Il n'y a pas de petites nations. Il n'y a que des nations au sein de l'Organisation des Nations Unies. Bien entendu, nous devons admettre qu'il y aura toujours des inégalités économiques entre les pays et que nous avons tous quelque chose à offrir à l'humanité. Mais ceux qui ont davantage de ressources et de pouvoir doivent se mobiliser et offrir plus. Rappelons-nous que le pouvoir n'est pas un statut; le pouvoir, c'est la responsabilité. Le leadership n'est pas le prestige; le leadership, c'est la responsabilité. Nous devons définir le leadership mondial en termes de responsabilité mondiale.

Nous sommes prêts à assumer notre responsabilité et nos obligations au sein de la communauté mondiale. Le Malawi reste attaché aux idéaux de l'Organisation des Nations Unies. Le Malawi souscrit aux valeurs de la gouvernance démocratique, de la paix et de la sécurité. Nous restons déterminés à participer aux efforts de maintien de la paix et de la sécurité internationales. Le Malawi reste déterminé à promouvoir et à protéger les droits de l'homme et à participer à toutes les formes de coopération internationale afin de relever les défis auxquels se heurtent les sociétés humaines.

Le Malawi rend hommage aux sacrifices des Casques bleus. Leur composition témoigne de l'attachement de l'ONU au principe d'inclusion de tous les pays et de toutes les régions. Nous sommes fiers d'être un contributeur actif aux opérations de maintien de la paix dans le monde. Pour nous, la défense de la paix est un précieux sacrifice. Le Malawi a servi dans les missions de maintien de la paix au Darfour, au Lesotho et en Côte d'Ivoire. À l'heure où je parle, nous participons à la Mission de l'Organisation des Nations

Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo.

Dans le cadre des efforts que nous déployons pour promouvoir la paix, la justice et des institutions efficaces, je voudrais annoncer qu'un forum politique de haut niveau consacré à l'objectif 16 de développement durable se tiendra en 2019 au Malawi. Je me félicite de l'occasion et de l'honneur qui nous sont donnés d'accueillir ce forum. Je suis convaincu que cette manifestation jouera un rôle important de catalyseur dans notre détermination à réaliser l'objectif 16 de développement durable.

Le Malawi appuie la détermination de l'Organisation des Nations Unies à galvaniser la coopération internationale en vue de promouvoir le développement socioéconomique. Nous sommes attachés au Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous soutenons les priorités de l'Organisation des Nations Unies en ce qui concerne l'élimination de la pauvreté et de la faim sous toutes ses formes et dans toutes ses dimensions. Les priorités de l'Organisation des Nations Unies sont également celles du Malawi, et nous n'aurons de répit tant que nous n'aurons pas réalisé l'intégralité nos priorités.

Nous sommes fiers de nos efforts et de nos accomplissements dans les domaines de la santé maternelle, de l'éducation des filles, de l'autonomisation des jeunes et de l'égalité des sexes. Toutefois, le sort des réfugiés et des migrants est un sujet de préoccupation pour le peuple malawien. Les Malawiens considèrent que les réfugiés font partie de la grande famille humaine. Nous sommes convaincus qu'il est de notre responsabilité collective d'assurer la protection, la sécurité et l'accès des réfugiés à un abri. C'est pourquoi le Malawi accueille des réfugiés depuis des décennies.

Je voudrais également signaler que cette année, le Malawi a reçu une délégation de haut niveau du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. Nous participons activement à l'initiative visant à élaborer un cadre d'action global pour les réfugiés, dont sont convenus les États Membres. Nous avons mis au point les grandes lignes de ce cadre d'action qui doit être déployé au Malawi dans le cadre de notre stratégie nationale de développement et de notre accord de coopération avec l'Organisation des Nations Unies.

J'en viens maintenant à un autre point. Le Malawi est une victime des changements climatiques, mais aussi un combattant de ce phénomène. Les conséquences des

changements climatiques sont réelles, dévastatrices et souvent tragiques à grande échelle. C'est pourquoi je voudrais exhorter tous les gouvernements, les chefs d'entreprises, les investisseurs et la société civile à s'attacher à réduire les émissions de dioxyde de carbone d'ici à 2020 et à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris sur les changements climatiques.

Nous devons accélérer la transition verte, créer des emplois et fournir des transports durables et des systèmes d'énergie propre. Le Malawi joue son rôle en mettant en œuvre diverses initiatives de réduction des risques de catastrophe et de renforcement de la résilience, mais nous ne pouvons y parvenir seuls. Nous avons besoin de ressources adéquates, prévisibles et durables pour financer la lutte contre les changements climatiques, telles que le Fonds vert pour le climat, afin d'appuyer les mesures que nous prenons.

Je voudrais également signaler que mon gouvernement s'emploie à éliminer la faim et la malnutrition d'ici à 2030. Étant donné les conséquences néfastes des changements climatiques, l'insécurité alimentaire et la malnutrition constituent des menaces graves dans un pays qui dépend encore d'une agriculture pluviale de subsistance.

Nous pensons qu'une croissance économique résiliente et sans exclusive est essentielle pour venir à bout de la faim et réduire la pauvreté. À cet égard, au cours des quatre dernières années, nous avons travaillé d'arrache-pied pour mettre en œuvre des mesures macroéconomiques qui aujourd'hui se traduisent par une amélioration de l'économie malawienne. Nous avons stabilisé l'économie en l'espace de quatre ans malgré les catastrophes naturelles, telles que les inondations, la sécheresse et la famine, qui ont frappé le Malawi pendant deux années consécutives. En l'espace de quatre années difficiles, nous avons ramené l'inflation, qui était de 24 %, à moins de 10 %. Nous avons réduit les taux d'intérêt de 25 % à 16 %. Nous avons augmenté la couverture de nos importations, qui se trouvait à un plus bas, au niveau le plus élevé de notre histoire économique, la faisant passer de moins de deux mois à six mois. Nous avons rendu notre monnaie locale stable et prévisible.

Par-dessus tout, lorsque j'ai pris les rênes du Malawi il y a quatre ans, le taux de croissance du produit intérieur brut était de 2,4 %. Nous attendons maintenant une croissance de 4 % pour l'exercice 2018-2019 et de 6 % en 2019. Nous nous attachons à améliorer les

indicateurs macroéconomiques, parce qu'une mauvaise économie est une injustice pour les citoyens du pays.

Dans le même temps, nous continuons de mettre l'accent sur la justice dans des secteurs spécifiques de la société. Nous luttons contre la violence à l'égard des femmes et des filles. Je crois qu'aucune société humaine ne peut se développer réellement, si les femmes sont marginalisées. Le développement doit toujours être inclusif. Avec l'appui de l'Organisation des Nations Unies et d'autres partenaires de développement, en particulier l'Union européenne, le Malawi mettra en œuvre en 2019 l'Initiative Spotlight qui vise à éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles.

Encore une fois, aucune société ne peut progresser sans ses jeunes. C'est pourquoi le Malawi met en œuvre un certain nombre de programmes en faveur des jeunes, notamment un programme de développement des compétences qui consiste à établir des collèges techniques à l'échelon local. Nous dotons les jeunes des compétences dont ils ont besoin pour créer des emplois et des entreprises pour eux-mêmes et pour d'autres. Nous pensons qu'aucune société ne peut se développer sans une main-d'œuvre qualifiée. Nous avons besoin de former d'urgence des formateurs pour ce programme en faveur de la jeunesse.

Je voudrais également ajouter que le Malawi estime que les citoyens de chaque pays doivent avoir une identité juridique. Le Malawi a satisfait à ce principe. Aujourd'hui, plus de 95 % de mes concitoyens âgés de 16 ans et plus ont une carte d'identité, et nous sommes en train d'intégrer ces cartes d'identité pour qu'elles puissent être utilisées dans l'enseignement, la finance, l'agriculture, la sécurité, la protection sociale et d'autres institutions publiques.

Le Malawi sera toujours un acteur solidaire au sein de la communauté internationale. Nous appuyons les initiatives de l'ONU dans la lutte contre les menaces et les défis systémiques du monde, tels que le terrorisme et les changements climatiques. Nous soutenons le système des Nations Unies pour le développement. À cet égard, le Malawi accueille avec satisfaction l'adoption de la résolution 72/279 sur le repositionnement du système des Nations Unies pour le développement, ainsi que la résolution 72/305 sur l'examen de la mise en œuvre de la résolution 68/1 de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social.

Nous appuyons fermement la Position africaine commune demandant deux sièges permanents avec droit

de veto et cinq sièges non permanents pour l'Afrique au Conseil de sécurité. Pourquoi certains pays craignent-ils une perte de pouvoir en donnant à l'Afrique davantage de pouvoir décisionnel, alors que ce n'est pas le cas pour les autres continents? L'Afrique est-elle à ce point une menace? La ségrégation des Africains doit prendre fin. Pourquoi devrions-nous permettre que l'Organisation soit accusée d'hypocrisie en prêchant la démocratie partout dans le monde, alors que nous ne sommes pas assez démocratiques pour faire de la place à un continent qui représente près d'un tiers des membres de l'Assemblée générale?

Je terminerai en saluant la sagesse paradoxale du thème qui a été choisi pour cette année. Nous devons démontrer que nous sommes à la hauteur des exigences de ce thème. Nous ne pouvons pas parler de responsabilités partagées tout en marginalisant les Africains et en refusant qu'ils participent pleinement aux prises de décisions. Nous ne pouvons pas parler de leadership mondial de l'Organisation des Nations Unies, alors que le leadership de l'Afrique n'est pas présent à la table où sont prises les décisions. Dans tout système politique, nous ne pouvons prétendre être pertinents pour les peuples que nous excluons.

Le moment est venu de faire de l'ONU une organisation pour tous les peuples. Le moment est venu de faire preuve d'un leadership mondial qui inclue tous les pays. Le moment est venu de s'engager à partager les responsabilités avec l'Afrique et le reste du monde. Le moment est venu pour l'Assemblée d'entendre la voix de l'Afrique. Écoutons-la!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Malawi de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Arthur Peter Mutharika, Président de la République du Malawi, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Guatemala.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Morales (*parle en espagnol*) : À l'occasion de ma participation à l'ouverture de la présente session, il me plaît tout particulièrement de féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de cette instance mondiale en tant que première femme latinoaméricaine et quatrième femme de l'histoire de l'Organisation à être élue à ce poste. Je lui souhaite plein succès à cet égard, et ne doute pas un instant qu'elle accomplira un travail remarquable tout au long de la présente session.

Au nom du Gouvernement et du peuple guatémaltèques, je voudrais remercier la communauté internationale et les diverses organisations humanitaires de leur solidarité et de leur soutien suite à la tragédie survenue dans mon pays le 3 juin après l'éruption volcanique qui a causé des pertes humaines irréparables, fait des centaines de blessés, entraîné des dégâts matériels considérables et s'est soldée par plus de 1,7 million de sinistrés.

Nous avons aujourd'hui une occasion de réfléchir au rôle que joue l'Organisation des Nations Unies dans l'ordre mondial, dans le respect de la souveraineté des pays qui la composent, et je suis plus que jamais convaincu que notre tâche n'est pas au-delà de nos forces. Derrière moi, il y a un symbole qui, en cette époque où nous nous heurtons à tant d'obstacles et de désaccords, nous relie à la paix et à la coopération, un point de rencontre pour le dialogue, la tolérance et le respect. Je représente ici le Guatemala, pays aux traditions bien ancrées et peuple qui croit en Dieu, qui aime et respecte la famille en tant que fondement de la société, la vie dès sa conception et la liberté, et qui œuvre à l'édification d'une société pacifique. Un exemple de cette édification et de cette quête d'une paix permanente est la volonté de fer du Guatemala de régler de façon pacifique et définitive le différend territorial et maritime qui l'oppose à Belize depuis plus d'un siècle et demi.

Je suis heureux d'informer l'Assemblée qu'un référendum a été organisé le 15 avril au Guatemala pour décider s'il fallait ou non soumettre cette affaire à la Cour internationale de Justice. Le résultat du référendum a été un « oui » retentissant. Quatre-vingt-seize pour cent des électeurs ont voté « oui » dans cette

consultation populaire qui a vu le plus fort taux de participation de toute l'histoire du pays. Et nous sommes convaincus que le règlement de ce différend aura des avantages économiques, sociaux et politiques pour les deux pays. À cet égard, nous nous félicitons également de la décision du Gouvernement bélizien d'organiser son propre référendum le 10 avril 2019, et nous en attendons le résultat avec beaucoup d'enthousiasme.

La quête de développement dans notre région est aussi porteuse de paix et de prospérité. Nous pouvons dire avec fierté que l'intégration économique de l'Amérique centrale continue de se consolider et d'aller de l'avant depuis un demi-siècle. En 2018, nous avons franchi une étape historique avec la mise en place d'une union douanière entre le Guatemala, le Honduras et El Salvador. Pour l'Amérique centrale, cette union signifie que 80 % du commerce bilatéral se fera dans le cadre d'une libre circulation des biens, grâce à l'harmonisation tarifaire. De même, le coût des mouvements de marchandises a baissé d'environ 21 à 25 %, ce qui a stimulé les importations, entraîné une augmentation du produit intérieur brut de nos pays et amélioré les rentrées fiscales ainsi que la compétitivité de nos entreprises. Selon les données de la Banque mondiale, le passage des frontières se fait désormais en 15 minutes seulement, alors qu'il fallait entre 6 et 55 heures auparavant. Cette union douanière a transformé les trois pays d'Amérique centrale en un marché de 32 millions de personnes.

Les efforts que déploie le Guatemala pour lutter contre les menaces transnationales sont sans précédent dans la région. La détermination et l'engagement des forces de sécurité guatémaltèques, en collaboration avec les agences des États-Unis d'Amérique, ont permis ces deux dernières années de détruire plus de 471 millions de plants de pavot, d'une valeur de 1,4 milliard de dollars. Nous avons saisi 34 tonnes de cocaïne, et les saisies d'héroïne ont augmenté de 400 % par rapport aux années précédentes. Cela veut dire qu'en deux ans nous avons saisi plus de drogues qu'au cours des huit dernières années réunies, protégeant ainsi plus de 30 millions de citoyens des États-Unis et d'Europe de la consommation de ces drogues.

Le Guatemala a beaucoup progressé en matière de transparence et de lutte contre la corruption. L'Initiative et le mécanisme de Gouvernement ouvert en sont à leur troisième plan d'action national 2016-2018, qui est mis en œuvre à 87 % s'agissant du respect des engagements pris en matière d'accès à l'information, de transparence

budgétaire, de participation citoyenne, d'innovation technologique et de reddition de comptes.

Le Guatemala œuvre sans relâche pour se conformer aux normes internationales du Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales, et il a ratifié la Convention concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ces efforts ont permis au Guatemala d'être radié de la liste des pays considérés comme des paradis fiscaux. De même, le Secrétariat général de la présidence de la République du Guatemala a obtenu la certification ISO 9001 :2015 pour le management de la qualité, et dernièrement, ce même secrétariat a obtenu la certification ISO 37001 :2016 – unique au monde – pour son système de management anti-corruption. Ce système de management aide les institutions à améliorer leurs résultats globaux et fournit une base solide pour les initiatives de développement durable. C'est un outil qui permet aussi de promouvoir l'intégrité, la transparence, l'honnêteté et le respect des normes qui réduisent au minimum les risques de corruption grâce au respect des obligations juridiques. De même, 16 ans après l'organisation du dernier recensement, un nouveau recensement de la population et des habitations du pays a pu être organisé cette année en recourant à une cartographie numérique de dernière génération, ce qui a permis de couvrir 96 % des foyers. Nous allons ainsi pouvoir compter sur des informations statistiques de qualité, essentielles pour évaluer nos politiques publiques et en mesurer les résultats.

J'en viens maintenant à la question de la sécurité et de la justice, parce que mon gouvernement a été et sera toujours respectueux de la loi et de l'état de droit. Je peux dire, la tête haute, que notre gestion gouvernementale est exempte de toute marque de corruption. Bien au contraire. J'ai moi-même dirigé depuis la présidence de la République la lutte contre la corruption et les efforts visant à accroître la transparence et la responsabilité gouvernementales. En atteste les mesures importantes prises de concert avec l'OCDE pour améliorer les bonnes pratiques aux fins de la transparence gouvernementale.

Compte tenu de ce qui précède, nous considérons qu'il est indispensable de respecter la souveraineté de chaque pays afin que la pleine liberté de tous les États soit garantie et que leurs convictions, valeurs et principes soient reconnus, plutôt que d'imposer un ordre

du jour bureaucratique mondial qui dicte ce en quoi il faut croire et ce qu'il faut faire.

Après près de 40 ans de conflit armé interne, nous, les Guatémaltèques, avons signé un accord de paix, une paix ferme et durable, et nous nous sommes attelés à la tâche la plus ardue et la plus difficile : la consolider et la maintenir. La consolidation de la paix n'est pas une tâche facile, car les graves conséquences du conflit armé ont affaibli notre cadre institutionnel. Le Guatemala est le seul pays à avoir signé un accord de coopération avec le Secrétariat de l'ONU en vue de la création de la Commission internationale contre l'impunité au Guatemala (CICIG), dont le mandat devait durer deux ans. Estimant que cette initiative était utile, l'État guatémaltèque lui a octroyé cinq prorogations. Sous la direction de trois commissaires, la CICIG a connu des hauts et des bas et en tant qu'État souverain, nous avons décidé de ne pas demander une sixième prorogation, considérant qu'après plus d'une décennie, elle avait eu assez de temps pour remplir son mandat. Dans le même temps, nous avons demandé au Secrétaire général de procéder à un transfert des capacités aux institutions chargées de la justice au Guatemala, comme le prévoit le mandat.

L'État guatémaltèque apprécie à sa juste valeur l'appui technique fourni par la CICIG pour renforcer nos institutions démocratiques, et nous saluons ses contributions à la culture de la transparence, à la lutte contre l'impunité et en particulier, à la lutte contre la corruption. Nous voudrions également remercier la communauté internationale pour ses contributions financières à l'appui de la CICIG tout au long de ces années. Dans un souci de transparence, il serait très opportun que le Secrétaire général fasse rapport, dans les détails, sur l'utilisation des ressources de la Commission pour rendre compte à la communauté internationale de l'utilisation des fonds autorisés. Compte tenu des circonstances, il convient d'informer la communauté internationale des raisons pour lesquelles il a été décidé de ne pas proroger le mandat de la CICIG.

Premièrement, parce qu'elle a violé la Constitution politique de la République, nos lois et même l'accord portant sa création, en outrepassant son mandat, en manipulant la justice et en portant atteinte à la présomption d'innocence et aux garanties d'une procédure régulière. Deuxièmement, parce que le Commissaire Velásquez s'est ingéré dans les affaires intérieures du pays, en politisant la justice et en judiciarisant la politique. Ces abus ont divisé la société

guatémaltèque et créé une atmosphère d'instabilité qui a porté atteinte à la sécurité nationale. Ces dernières années, la CICIG a été de plus en plus remise en cause au niveau national et international et à notre grande surprise, l'une des affaires qui a eu un grand retentissement international concerne la persécution d'une famille russe, la famille Bitkov. Même la Commission Helsinki des États-Unis a demandé des comptes à la CICIG, ce que celle-ci a refusé de faire à plusieurs reprises. Ce refus de rendre des comptes va totalement à l'encontre de l'esprit de la Commission, qui est censée lutter contre l'impunité.

Je reviens maintenant à ce qui nous a étonné en tant que pays. Alors que le Gouvernement guatémaltèque avait exprimé depuis longtemps ses préoccupations au sujet des abus commis par la CICIG au Guatemala, il a fallu une affaire qui touche les intérêts internationaux pour que la communauté internationale prenne conscience des injustices commises par cette Commission des Nations Unies. Je parle ici de l'indifférence et de la passivité du Secrétaire général, à qui j'ai exprimé personnellement et officiellement, il y a plus d'un an, les préoccupations du Gouvernement guatémaltèque concernant les mauvaises pratiques de la CICIG et de son Commissaire. Je tiens à préciser que je ne défendrai jamais les personnes corrompues ni les personnes qui font l'objet d'un processus judiciaire devant la justice guatémaltèque, mais personne ne peut nier que de nombreux citoyens et familles guatémaltèques, comme les Bitkovs, ont été victimes de persécutions illégales ou que leurs droits fondamentaux et garanties constitutionnelles ont été violés en toute impunité par cette institution.

Comment la CICIG a-t-elle violé la présomption d'innocence et les garanties d'une procédure régulière au Guatemala? Contrairement à ce qui est prévu dans les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et dans l'ordre constitutionnel guatémaltèque, la Commission a toujours commencé ses procédures par des conférences de presse, en médiatisant les affaires en violation de la présomption d'innocence. En effet, au moyen de cette médiatisation, des pressions étaient ainsi exercées sur les juges et les magistrats s'agissant de l'issue de ces affaires. La déclaration faite par un juriste à la tête de la Commission, selon laquelle les individus deviennent moins innocents à mesure que les enquêtes et les procédures pénales se poursuivent, constitue une violation de la Constitution de la République, qui garantit le droit à la présomption d'innocence. Un

individu est innocent tant qu'il n'a pas été condamné par un verdict final.

Un autre abus que nous ne pouvons pas passer sous silence est l'usage excessif de la force et l'abus de pouvoir, dans le cadre de ce qu'on a qualifié de « jeudis noirs de la CICIG ». Outre les conférences de presse que je viens de mentionner, des arrestations et des raids étaient menés en ayant recours à un usage excessif de la force, avec des dizaines de policiers fortement armés, même de fusils de gros calibre. Précisément, le Guatemala a été surpris notamment par le raid illégal mené contre le palais présidentiel le 2 novembre 2016. Cet abus est regrettable, car ce faisant, non seulement les trois cercles de sécurité du palais présidentiel ont été brisés, mais les institutions nationales ont également été mises en péril. Des membres de la CICIG et des véhicules des Nations Unies ont participé à ce raid.

Ces faits ont été mentionnés lorsque l'État guatémaltèque a exprimé personnellement ses préoccupations au Secrétaire général il y a plus d'un an. Il convient également de mentionner le recours excessif à la détention provisoire dont la CICIG a fait la norme au Guatemala, alors que cela devrait être une exception. En vertu de la loi guatémaltèque, nul ne doit rester en détention provisoire pendant plus de trois mois, mais dans le cadre des affaires dont la CICIG était saisie, certaines personnes ont passé plus de trois ans en détention provisoire, et leur procès a duré cinq années supplémentaires avant qu'elles ne soient déclarées innocentes.

Des centaines de personnes se trouvent toujours en détention provisoire depuis des années. Il y a une affaire – connue sous le nom d'affaire du « paon » – dans laquelle une personne a été jugée au Guatemala, une autre en Autriche et une autre en Espagne, et dans les trois pays, les éléments de preuve présentés par la CICIG ont été jugés insuffisants et ces personnes ont été déclarées innocentes. Aujourd'hui, nous déplorons cinq décès causés par cet abus de la détention provisoire, dans des situations où à cause des pressions exercées par la CICIG, les juges n'ont pas autorisé d'autres mesures de privation de liberté permettant aux personnes concernées d'avoir accès à des soins médicaux adéquats. Je tiens à préciser que même les criminels et les trafiquants de drogue les plus dangereux ne sont pas traités d'une façon aussi inhumaine.

Il y a un autre cas que je voudrais évoquer, celui du jeune Alfredo Zimeri, un jeune de 19 ans qui a été sauvagement battu par le personnel de la CICIG, et

qui a subi de nombreuses fractures graves au visage et au crâne. M. Velásquez a outrepassé son mandat en exigeant, en conflit d'intérêts, que lui soient remis des enregistrements vidéo de caméras de surveillance, alors que seul le ministère public est autorisé à requérir ce type d'éléments de preuve.

En substance, la CICIG est devenue une menace pour la paix au Guatemala. La CICIG a mis en place un système de terreur, un système dans lequel ceux qui expriment une opinion différente sont persécutés, font l'objet d'enquêtes, sont accusés ou dénoncés à la Commission afin d'être forcés à servir de témoins, devenant ainsi des collaborateurs efficaces, car on leur propose l'accélération de leurs procédures et une remise de peine. Malheureusement, l'idéal de la CICIG s'est perdu dans la bureaucratie des Nations Unies et dans le culte de la personne qui, par principe, ne doit jamais dépasser l'institution qu'elle représente. Ce qui est sûr, c'est qu'aujourd'hui, le Guatemala est polarisé comme jamais il ne l'a été depuis des décennies. Certains disent que même durant le du conflit armé que le Guatemala a connu dans les années 80, le pays n'était pas aussi polarisé. Des groupes de personnes aux idées extrémistes ont voulu tirer profit de la lutte contre la corruption, en applaudissant des persécutions sélectives, qui sont devenues plus que manifestes, menées par une CICIG idéologiquement biaisée. Au Guatemala, nous ne voulons plus d'affrontements; ce que nous voulons, c'est la paix et la justice. Avec le respect dont nous avons toujours fait preuve, je demande publiquement, ici devant l'Assemblée, au Secrétaire général de l'ONU si nous pouvons nommer d'un commun accord le nouveau Commissaire ou la nouvelle Commissaire de la CICIG afin que les capacités techniques puissent être transférées aux instances correspondantes. Le Guatemala a toujours agi de bonne foi et demeure convaincu que les différends peuvent être réglés en harmonie par le dialogue.

Sur d'autres questions, nous pouvons dire que le Guatemala est un pays situé dans une zone tropicale vulnérable, qui, désormais, souffre beaucoup plus des effets des changements climatiques. Une fois de plus, nous sommes confrontés à une sécheresse prolongée qui a touché notre population la plus vulnérable. Pour cette raison, nous avons décidé d'investir dans la réhabilitation de tous les systèmes d'irrigation et de micro-irrigation, qui garantissent une production aux agriculteurs qui disposent de ressources limitées. Le pays a axé son budget d'investissements publics sur ses priorités nationales de développement, et nous

avons également pu contribuer aux efforts mondiaux dans le domaine de l'environnement en concevant une technologie dite des barrières bios, dont l'objectif est de décontaminer les rivières, les plages, les mers et les océans. Cette technologie a été reconnue par le Forum économique mondial. Nous continuons de lutter contre la dénutrition chronique grâce à notre politique et à notre stratégie nationale 2016-2020 de prévention de la dénutrition chronique, qui est directement liée aux objectifs de développement durable, à savoir éliminer la faim, garantir la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et assurer une éducation de qualité.

Je suis très heureux de savoir que l'Assemblée a progressé dans le processus de négociation du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. De toute évidence, mon gouvernement s'emploie à améliorer les conditions de sécurité et de développement afin de réduire les migrations ainsi que les risques encourus par les migrants qui s'embarquent pour une traversée aussi dangereuse à la recherche d'une vie meilleure. Entre-temps, nous continuerons d'œuvrer en faveur du renforcement de l'ensemble de notre réseau consulaire.

Je conclus mon discours en envoyant un message d'unité à mon peuple et un message de paix à l'ensemble de la communauté internationale. Je rentre dans mon pays avec la vision et l'espoir d'un avenir meilleur pour tous. Je voudrais citer le célèbre poète Rubén Darío lorsqu'il a fait référence à la patrie en disant : « Si la patrie est petite, ses rêves sont grands ».

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Guatemala de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Jimmy Morales, Président de la République du Guatemala, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République arabe d'Égypte.

M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de

souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Al Sisi (*parle en arabe*) : Je tiens à féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session, et à exprimer ma gratitude à M. Miroslav Lajčák, Président de la session précédente, pour les efforts qu'il a déployés.

Je félicite également la Présidente de son choix du thème de la présente session, car en tant qu'États Membres, nous avons désespérément besoin de renouveler notre engagement et nos contributions pour renforcer le rôle et le statut de l'ONU, fondement essentiel d'un ordre international juste et efficace reposant sur l'équilibre des intérêts et des responsabilités, le respect de la souveraineté des États et la diffusion d'une culture de paix, et pour nous donner les moyens de nous élever au-dessus du racisme, de l'extrémisme et de la violence tout en garantissant le développement durable. Ce sont ces valeurs qui ont façonné la vision de l'Égypte à l'égard de l'ONU depuis que nous l'avons cofondée il y a 70 ans et tout au long des six mandats que l'Égypte a exercés au Conseil de sécurité, le dernier en date en 2016 et en 2017. Ces valeurs sont également le moteur de la contribution active de l'Égypte aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, ce qui fait de l'Égypte le septième pays fournisseur de contingents au monde.

En dépit de cette ferme croyance dans les valeurs et dans le rôle de l'ONU, nous devons admettre en toute franchise qu'il existe une faille dans le système international, qui nuit à ses résultats et qui fait planer des doutes sur sa crédibilité pour de nombreux peuples, en particulier dans les régions arabe et africaine, au confluent desquelles se trouve l'Égypte. Comment peut-on reprocher aux Arabes de s'interroger sur la crédibilité de l'ONU et les valeurs qu'elle représente quand leur région est menacée par la désagrégation et l'effondrement d'États-nations, cédant la place à une vague de terrorisme ainsi qu'à des conflits religieux et sectaires qui épuisent les ressources des peuples arabes? Comment peut-on adresser des reproches aux Arabes qui se demandent pourquoi le peuple palestinien a été privé de son droit légitime de vivre dans la dignité et la paix dans un État indépendant qui reflète son identité nationale, ses espoirs et ses aspirations?

Peut-on dire que les Africains exagèrent lorsqu'ils se plaignent de l'inefficacité de l'ordre

mondial et du fait que leur continent souffre en raison d'un ordre économique qui perpétue la pauvreté et les inégalités, qui crée continuellement des crises sociales et politiques et qui n'offre aucune perspective de progrès ni de développement? Je soulève ces questions alors que l'Égypte préside le Groupe des 77 et de la Chine, dont les États membres représentent la majorité de la population de la planète et ont donc tout intérêt à renforcer le rôle des Nations Unies. Les pays en développement ne peuvent se permettre d'exister au sein d'un ordre international qui ne soit pas régi par des lois et par les nobles principes sur lesquels l'Organisation des Nations Unies a été fondée, ni au sein d'un ordre qui puisse être polarisé et sujet aux tentatives de certains de le dominer et d'imposer leur volonté au reste de la communauté internationale.

Qu'il me soit permis de résumer la vision de l'Égypte en trois grands principes, auxquels nous devons renouveler notre engagement, et trois causes, auxquelles nous devons accorder la priorité si nous voulons que l'ONU retrouve son efficacité et son rôle. Le premier principe veut qu'il n'y aura aucun moyen de parvenir à un ordre international efficace si son unité constitutive principale, l'État-nation, qui repose sur les notions de citoyenneté, de démocratie et d'égalité, est menacée de désintégration. Je parle en me basant sur l'expérience sans égale de l'Égypte. Le peuple égyptien a déployé des efforts considérables pour restaurer son État et sauvegarder son identité. Il a décidé qu'un État-nation compétent et juste constituait la voie de la réforme qui permettrait de réaliser ses aspirations à la liberté, au développement et à la dignité.

La désintégration des nations du fait de troubles civils et d'une régression à une loyauté sectaire, au lieu de privilégier l'identité nationale, est à l'origine des phénomènes les plus dangereux de notre monde contemporain, comme les conflits armés, la traite des êtres humains, les migrations illégales, la criminalité organisée et le commerce illicite des armes et des drogues.

Il ne fait aucun doute que, dans le monde, la région arabe compte parmi les plus vulnérables aux dangers de la désintégration de l'État-nation et à la création subséquente d'un environnement propice au terrorisme et à l'exacerbation des conflits interconfessionnels. C'est pourquoi préserver et réformer les fondements de l'État est une priorité centrale de la politique étrangère de l'Égypte dans la région arabe. Il ne peut y avoir d'autre issue à la crise en Syrie ou aux tourments du

Yémen que celle qui passe par la restauration de l'État-nation et la préservation de sa souveraineté et de ses institutions, ainsi que par la réalisation des aspirations légitimes de son peuple. L'Égypte appuie pleinement une solution politique sous les auspices de l'ONU dans ces deux pays frères, et rejette toute exploitation de ces crises pour rendre possible une intervention régionale ou favoriser un environnement propice au terrorisme, à l'extrémisme et au sectarisme. Il en va de même de notre politique s'agissant de la Libye, où l'Égypte joue un rôle charnière à l'appui de la reconstruction de l'État, notamment en ce qui concerne l'unification de l'armée libyenne de sorte qu'elle soit en mesure de défendre la Libye et de lutter contre les dangers du terrorisme.

Nous ne devons pas oublier qu'une année s'est déjà écoulée depuis l'adoption du Plan d'action des Nations Unies pour la Libye, qui vise un règlement complet de la crise libyenne. À ce jour, il n'y a eu aucun progrès dans sa mise en œuvre. Il faut donc que nous renouvelions notre engagement à parvenir à une solution politique, conformément à tous les éléments du Plan d'action. Il n'y a pas de place pour des solutions partielles en Libye, en Syrie, ou au Yémen. Les crises de cette ampleur nécessitent d'être abordées intégralement, et non partiellement, si nous voulons mettre fin aux pertes en vies humaines et en ressources et commencer la phase de reconstruction.

Le deuxième principe concerne l'engagement à trouver des solutions pacifiques et durables aux conflits internationaux. C'est la raison d'être de l'ONU. Pourtant, malgré les efforts déployés par l'Organisation dans de nombreux conflits, comme au Soudan du Sud, en République centrafricaine et au Mali, elle n'a manifestement pas réussi à ce jour à régler définitivement ces conflits. Il est également urgent de mobiliser des ressources pour aider les pays qui sortent d'un conflit à rétablir leurs institutions et à commencer à se reconstruire et à se développer. Le problème fondamental à cet égard consiste à traduire ce principe en appui concret aux efforts nationaux visant à venir à bout des conflits et à édifier les États en respectant leurs priorités nationales, en évitant d'imposer des modèles étrangers de gouvernance et de développement, ou de faire ingérence dans leurs affaires intérieures et de porter atteinte à leur souveraineté.

Nous ne pouvons pas évoquer le règlement des différends, principe fondateur de l'ONU et marqueur de sa crédibilité, sans aborder la question palestinienne, laquelle est un parfait exemple de l'incapacité du système

international à trouver une solution juste, fondée sur la légitimité internationale et les résolutions de l'ONU, qui garantisse la création d'un État palestinien ayant Jérusalem-Est pour capitale. Le cahier des charges d'une solution équitable et les paramètres d'un règlement définitif sont bien connus. Point n'est besoin de perdre du temps dans un tel débat. Ce qu'il faut, c'est la volonté politique de reprendre les négociations et de parvenir à un règlement conforme à ces principes. Qu'il me soit permis de répéter ce que j'ai dit à cette tribune les années précédentes : les Arabes continuent de tendre la main dans un geste de paix. Nos populations méritent de tourner cette page tragique de l'histoire.

Le troisième principe consiste à s'engager à instaurer un développement global et durable, lequel est la condition *sine qua non* d'un ordre mondial stable, et le meilleur moyen de prévenir les conflits armés et les crises humanitaires. Si nous nous félicitons du consensus dégagé autour du Programme de développement durable à l'horizon 2030, nous notons que la mise en œuvre des objectifs énoncés dans ce plan ambitieux nous oblige à régler le problème du financement du développement. On y parviendra en créant un environnement international favorable, qui permette la libre circulation des ressources nécessaires au développement, sans les assortir de conditions particulières, tout en appuyant les efforts nationaux de mobilisation du financement au service du développement. La réforme de l'architecture économique et financière mondiale ne peut attendre. Nous comptons sur l'ONU pour être l'enceinte où naîtront les idées qui permettront d'accomplir cette réforme, en particulier en ce qui concerne la création de mécanismes susceptibles de contribuer à prévenir les flux financiers illicites en provenance des pays en développement et de faciliter la restitution de ces fonds d'une importance vitale à leurs propriétaires légitimes.

L'engagement international à préserver l'État-nation, le règlement pacifique des différends, le renforcement de la coopération pour parvenir à un développement global et le rééquilibrage du système économique mondial sont autant de conditions nécessaires pour aborder avec sérieux la revitalisation du système des Nations Unies et le rétablissement de sa crédibilité. Pour appliquer les trois principes susmentionnés, il faut également s'attaquer à trois grandes causes prioritaires, si l'on veut assurer la crédibilité et l'avenir de l'ONU et de l'ordre international tout entier.

Premièrement, nous devons renforcer les partenariats entre l'ONU et les organisations régionales.

Je voudrais évoquer ici l'expérience réussie de la coopération entre l'ONU et l'Union africaine, qui est un exemple à suivre en matière de partage des tâches et de mise à profit des avantages comparatifs des deux organisations afin de relever les défis complexes de notre région. L'objectif principal des efforts internationaux est en effet de maintenir et de consolider la paix et d'apporter une assistance humanitaire et une aide au développement.

L'Égypte s'apprête à assumer la présidence de l'Union africaine en 2019 et entend renforcer le partenariat stratégique entre l'Union africaine et l'ONU grâce à des programmes qui ont une incidence concrète sur le continent, ainsi qu'en faisant fond sur les progrès réalisés pour consolider le Cadre d'action de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit. L'Égypte accueille également le Centre de l'Union africaine pour la reconstruction et le développement post-conflit, ainsi que le Centre de lutte contre le terrorisme de la Communauté des États sahélo-sahariens.

Deuxièmement, nous devons poursuivre nos efforts pour donner corps à l'initiative que l'Égypte, durant son mandat au Conseil de sécurité, a lancée en faveur de la mise en place d'un vaste cadre international pour l'élaboration des politiques et le renforcement de la coopération en matière de lutte antiterroriste. Nous avons salué, dans ce contexte, l'initiative du Secrétaire général de convoquer une Conférence de haut niveau des Nations Unies réunissant les chefs d'organismes antiterroristes des États Membres en juin, dans le sillage de l'examen périodique de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Comme l'Assemblée le sait, l'Égypte a lancé en début d'année l'opération globale « Sinaï 2018 » pour combattre résolument et éradiquer le terrorisme par le biais d'une stratégie qui intègre les dimensions sécuritaire, idéologique et du développement. Sur la base de cette expérience et de l'expérience internationale de l'Égypte en matière d'appui aux efforts antiterroristes au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, je puis assurer à l'Assemblée que le niveau de financement, les armes perfectionnées, l'entraînement et les moyens de communication dont bénéficient ces groupes extrémistes, outre la facilité avec laquelle les combattants terroristes étrangers peuvent se déplacer et voyager, montrent à quel point il est impératif de mettre au point un système mondial pour lutter contre

le terrorisme partout où il existe et tarir de toutes les manières possibles ses soutiens.

Troisièmement, nous devons corriger les lacunes dans la manière dont la communauté internationale gère les questions relatives aux droits de l'homme. La crédibilité de l'ONU ne pourra être rétablie tant que des millions de personnes continueront de souffrir de l'extrême pauvreté, de vivre sous occupation étrangère ou de subir le terrorisme et les conflits armés. Les droits de l'homme ne seront pas protégés par les campagnes de diffamation dans les médias, la politisation des mécanismes de défense des droits de l'homme ou l'incapacité à traiter équitablement tous les droits fondamentaux, notamment les droits économiques, sociaux et culturels.

L'Égypte a établi un fondement constitutionnel solide pour la protection de tous les droits fondamentaux. Des progrès considérables ont été accomplis en matière d'autonomisation des femmes et des jeunes. Les femmes occupent actuellement 25 % des postes de ministre et plus de 15 % des sièges au Parlement. Nous nous appuyons sur les jeunes à tous les postes de direction dans le pays, et les conférences internationales de la jeunesse qui se tiennent chaque année en Égypte sont également devenues un forum régulier qui permet aux jeunes de communiquer et d'exprimer leurs préoccupations et leurs priorités. Nous sommes déterminés à continuer d'accorder une grande importance à l'autonomisation économique des femmes, à la jeunesse, à la science, à la technologie et à l'innovation durant la présidence égyptienne du Groupe des 77 et de la Chine, afin de démontrer dans la pratique notre attachement à la promotion globale des droits de l'homme.

L'Égypte, comme la grande majorité des peuples et des pays, a un intérêt personnel à rétablir la crédibilité du système multilatéral avec l'ONU en figure de proue. Nous estimons que l'Organisation peut surmonter le scepticisme concernant son mérite et sa crédibilité en rétablissant les nobles principes sur lesquels est fondée la Charte et en agissant dans le respect des priorités que j'ai mentionnées, qui reflètent les aspirations de nos peuples. Ce n'est qu'alors que l'Organisation retrouvera sa crédibilité et que nos peuples retrouveront confiance en un avenir de paix, de coopération et de respect de l'autre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République arabe d'Égypte de l'allocution qu'il vient de prononcer.

S. E. M. Abdel Fattah Al Sisi, Président de la République arabe d'Égypte, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mario Abdo Benítez, Président de la République du Paraguay

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Paraguay.

M. Mario Abdo Benítez, Président de la République du Paraguay, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Mario Abdo Benítez, Président de la République du Paraguay, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Benítez (*parle en espagnol*) : C'est pour moi un honneur et un privilège que de m'adresser pour la première fois à l'Assemblée au début de mon mandat de Président de la République du Paraguay.

Le Paraguay a toujours manifesté un appui inconditionnel au système des Nations Unies et continuera d'honorer invariablement ses engagements en tant que Membre de l'Organisation, ainsi que sa responsabilité active à l'égard des principes que nous reconnaissons tous : la liberté, la justice, la souveraineté nationale, l'indépendance et l'intégrité des États. Mon pays a un sens profond de l'égalité fondée sur la reconnaissance de la dignité humaine. Il rejette la violence et l'intolérance et est épris de paix. Nous sommes une société multiculturelle, bilingue et capable de surmonter ses difficultés avec altruisme et de manière responsable, ce qui exige de faire de l'intégrité et de la rectitude des valeurs civiques intrinsèques à la démocratie.

Nous nous félicitons que l'organe le plus démocratique et représentatif de l'Organisation soit présidé par une femme, qui plus est sud-américaine. Nous félicitons la Présidente de l'Assemblée générale, M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés, et nous lui souhaitons plein succès. Nous saluons également le Secrétaire général, M. António Guterres, qui accomplit un excellent travail à la tête de notre institution. Nous réitérons toute notre confiance et notre appui à sa gestion.

Nous tenons à rendre à titre posthume un très sincère hommage à l'ancien Secrétaire général et prix Nobel de la paix, M. Kofi Annan, un dirigeant extraordinaire, un humaniste et un défenseur de la paix qui s'est évertué à faire en sorte que l'Organisation serve non seulement les États, mais également les peuples.

Dans un monde de plus en plus interconnecté et interdépendant qui évolue à un rythme accéléré, la lutte collective contre les problèmes mondiaux est une responsabilité inéluctable de la communauté internationale. L'Assemblée générale doit continuer d'être renforcée, car elle est la voix des nations du monde. Le Conseil de sécurité doit se réformer pour devenir plus démocratique et ouvert et pour s'acquitter ainsi pleinement de son mandat de maintien de la paix et de la sécurité internationales pour les générations actuelles et futures. Le Paraguay plaide pour que davantage de pays en développement siègent au Conseil afin d'équilibrer la composition de cet organe, mais aussi pour l'élimination totale du droit de veto, un privilège qui ne répond plus à la réalité politique de notre époque.

La République du Paraguay appuie fermement les réformes lancées par le Secrétaire général sur les piliers du développement, de la paix et de la sécurité, et de la gestion. Nous croyons que ces efforts sont pertinents et opportuns, car pour relever les défis liés au développement durable, nous devons pouvoir compter sur une ONU efficace, transparente et capable d'aider les pays à mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030, en particulier les pays qui ont des besoins et des problèmes particuliers, notamment les pays en développement sans littoral.

La pauvreté, qui touche actuellement des millions d'êtres humains est due à la mauvaise répartition des biens plutôt qu'à leur rareté. En tant que dirigeants, nous avons la responsabilité d'arrêter de considérer la pauvreté comme une simple indicateur économique, mais comme un problème humain. De notre point de vue, le fait d'ignorer l'aspect humain lorsque nous parlons de la pauvreté va à l'encontre des principes qu'incarnent cette institution et nos démocraties.

Notre gouvernement est déterminé à approfondir ses politiques sociales et à intensifier son appui au développement humain en améliorant la démocratisation de l'accès à l'éducation, aux soins de santé et à un emploi digne. C'est la voie à suivre, à moyen et à long terme, pour parvenir à une plus grande équité sociale et à une prospérité collective. Nous nous concentrons particulièrement sur les jeunes, qui ont un potentiel

extraordinaire pour contribuer à transformer le Paraguay et le monde. Le pays doit profiter de l'occasion offerte par le bonus démographique pour jeter des bases solides d'un avenir meilleur. À cette fin, nous sommes en train de lancer un processus de transformation profonde de nos politiques en matière d'éducation qui nous permettra d'intégrer les enfants et les jeunes au système éducatif, en accordant une importance particulière à la formation des instituteurs et des professeurs.

Nous allons mettre en place et consolider un système de protection sociale qui prend en compte de l'ensemble du cycle de la vie. Le Paraguay doit protéger sa population, de la conception jusqu'au troisième âge. Il reste de nombreuses questions en suspens concernant la situation des personnes handicapées, et il s'agit d'un moment clef pour la nation paraguayenne en termes de promotion de leurs droits. Nous allons veiller tout particulièrement à ce que nos politiques publiques soient intersectorielles aux fins du plein exercice de ces droits. Nous nous employons également à promouvoir les femmes en tant que facteur de changement dans notre pays, en créant les conditions d'équité, d'égalité et d'autonomisation. Nous sommes convaincus qu'avec l'appui de nos mères, de nos épouses et de nos filles, nous pouvons avoir un meilleur pays et une meilleure société. Les peuples autochtones occupent une place particulière dans notre gouvernement. Il est temps pour l'État de créer de meilleures conditions de vie pour eux. Il s'agit d'une obligation morale.

Le Paraguay est profondément préoccupé par le fléau du terrorisme et estime qu'il ne peut jamais y avoir de justification pour l'utilisation de la violence comme moyen de parvenir à une fin. Nous condamnons le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, et réaffirmons que la lutte contre le terrorisme et la protection des droits de l'homme ne sont pas contradictoires mais complémentaires et se renforcent mutuellement. Nous continuerons d'œuvrer sans relâche avec les pays alliés pour lutter farouchement contre toute forme de criminalité. Nous ne pouvons pas accepter que nos frontières deviennent des lieux où les organisations criminelles peuvent s'épanouir. Au cours des quelques semaines qui se sont écoulées depuis le début de mon mandat présidentiel, nous avons procédé à des opérations qui ont donné des résultats très positifs dans la lutte contre le trafic de drogues, et nous avons montré, par notre volonté politique, que nous sommes déterminés à n'abandonner sous aucun prétexte. Le trafic international de drogues est habitué à se croire intouchable et il cherche à se rapprocher du pouvoir.

Je l'ai promis à mon peuple, et aujourd'hui je m'engage devant la communauté internationale tout entière : nous ne le permettrons pas. Nous poursuivrons le combat et collaborerons avec tous les États pour éliminer ces réseaux criminels.

Le changement climatique est incontestablement un défi mondial contre lequel il faut lutter en priorité. En tant qu'États, nous avons une décision cruciale à prendre : nous pouvons freiner le changement climatique et gérer ses conséquences, ou le nier et continuer à aggraver la situation. Avec l'adoption de l'Accord de Paris sur les changements climatiques en 2015, la communauté internationale a décidé d'œuvrer de concert pour lutter contre les changements climatiques, sans ignorer la responsabilité historique des nations les plus développées en ce qui concerne la production de gaz à effet de serre. La question de la responsabilité environnementale façonne la vision du développement stratégique du Paraguay. Nous sommes le plus grand producteur d'énergies renouvelables par habitant au monde, et nous sommes également le principal exportateur de cette énergie. Dans le même temps, nous avons l'intention d'étendre et d'améliorer notre système énergétique national et régional.

Le système démocratique a été renforcé dans de nombreux pays, mais nous avons l'obligation de répondre de manière satisfaisante aux exigences d'un peuple qui perd patience face à des institutions dont la légitimité a été mise à mal par la corruption, les inégalités et l'inefficacité face à des besoins urgents. Les citoyens du Paraguay, comme ceux du reste du monde, se sont réveillés. Leurs voix résonnent dans nos rues, nous appelant à lutter contre la corruption et l'impunité, et il est de notre devoir de les écouter et de ne pas ignorer leurs revendications justifiées. Dans mon pays, nous comprenons que le dialogue et la convergence sont des outils essentiels pour entreprendre une réforme majeure du système judiciaire, qui est pour nous une priorité. La sécurité juridique et l'efficacité de la justice sont les piliers d'une nation. Sans justice, il ne peut y avoir d'ordre, sans ordre le chaos règne, et il ne peut y avoir de paix ou de développement social dans le chaos. Je crois fermement dans nos institutions et à l'importance de la réforme et du renforcement de ces institutions pour qu'elles répondent aux besoins actuels et futurs de nos sociétés. Ce n'est qu'avec des institutions et des systèmes solides que nous pourrons assurer la croissance de nos démocraties.

Le Paraguay est l'une des économies les plus ouvertes du monde. Nous comprenons que les échanges avec le monde sont un élément essentiel du développement. Nous considérons les alliances comme un moyen essentiel pour améliorer l'intégration mondiale. Notre pays est fermement attaché à la pleine intégration régionale et aspire à l'atteindre dans le respect de la souveraineté et de l'indépendance de chacun des peuples d'Amérique latine et des Caraïbes. Mais nous ne pouvons pas ignorer qu'il persiste sur notre continent des régimes dictatoriaux qui privent leurs populations de leurs illusions, de leurs espoirs, de leurs rêves et de leurs droits de l'homme. Nous tenons à exprimer notre solidarité avec les peuples vénézuélien du nicaraguayen aux abus de pouvoir. Nous sommes fermement convaincus qu'en dépit de leurs différences, les pays de notre région doivent œuvrer de concert pour créer des richesses et partager la prospérité au bénéfice de nos peuples. L'idéologisation comme acte de fanatisme ou moyen d'affirmer sa supériorité doit être éradiquée. Notre objectif doit être d'œuvrer pour le bien commun, tout en respectant nos différences, dans l'intérêt de nos peuples.

Chaque pays rencontre des défis qui lui sont propres sur la voie du développement durable, mais la communauté internationale a reconnu que les pays les plus vulnérables – notamment les pays en développement sans littoral, dont la situation géographique crée des besoins et des problèmes particuliers – exigent une attention particulière. Ces besoins et ces défis se font sentir principalement dans le domaine du commerce. Le Paraguay préside le Groupe des pays en développement sans littoral depuis deux ans et a accordé la priorité à la mise en œuvre du Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral pour la décennie 2014-2024, qui fait partie intégrante du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Nous exhortons tous les États, en particulier nos partenaires commerciaux et les pays de transit, à prendre dûment en compte ce programme.

Nous estimons que l'adoption du Traité sur le commerce des armes et du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires constitue une avancée majeure sur la voie du désarmement et de la non-prolifération. La République du Paraguay réaffirme son engagement en faveur des opérations de maintien de la paix menées sous les auspices de l'ONU, étant convaincue de leur contribution à la réalisation des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. Le personnel militaire et policier paraguayen, dûment formé avant

son déploiement, sert actuellement dans diverses missions de maintien de la paix des Nations Unies de par le monde.

Le Paraguay respecte le droit international. Toutes les décisions de mon gouvernement se fondent sur ses principes, et nous mettons fidèlement en œuvre toutes les résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. Mon pays appuie la demande légitime de Taiwan qui souhaite être inclus dans le système des Nations Unies, et estime que ce pays peut apporter une contribution importante à nos travaux. Nous nous appuyons, à cet égard, sur le principe d'universalité qui caractérise l'Organisation.

Cette année, nous allons adopter deux accords historiques, le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières et le pacte mondial sur les réfugiés. Le Paraguay a participé activement aux négociations sur les deux documents, s'efforçant à parvenir à des accords qui bénéficient de manière égale aux réfugiés et aux migrants, ainsi qu'aux pays et communautés d'origine, de transit et de destination.

En 1958, le Paraguay a lancé la Croisade mondiale de l'amitié, une valeur qui touche profondément notre peuple. En mai 2011, l'Assemblée générale a décidé d'appuyer cette initiative en proclamant le 30 juillet Journée internationale de l'amitié. J'exhorte les dirigeants de tous les États Membres de l'Organisation à promouvoir l'amitié, un sentiment noble et précieux dans la vie des êtres humains.

Cette année marque le soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme, un jalon dans l'histoire de l'humanité qui nous a permis de reconnaître officiellement et pour la première fois que toutes les personnes ont des droits fondamentaux en raison de leur condition humaine, sans distinction de race, de sexe, de nationalité, de religion ou de toute autre condition. Le Paraguay réaffirme son attachement à la Déclaration et souligne que l'Organisation des Nations Unies doit continuer à jouer un rôle fondamental pour garantir la pleine jouissance des droits de l'homme et des libertés fondamentales de tous.

L'adoption du Programme de développement durable à l'horizon 2030 représente un engagement très important. Il s'agit là du premier chapitre d'un processus de restructuration qui vise à transformer les paradigmes de croissance des générations actuelles afin de garantir le bien-être de celles à venir. Le succès de ce

nouveau programme mondial dépend de l'engagement des États et de la solidarité internationale. C'est pourquoi nous lançons un appel pour que cette alliance mondiale mobilise les ressources nécessaires à sa mise en œuvre intégrale, notamment par le biais du transfert de technologie, du partage des connaissances et du renforcement des capacités, notamment en direction des pays en développement. Conformément à l'engagement souscrit par le Paraguay le 25 septembre 2015, nous avons présenté notre premier examen national volontaire des progrès accomplis au titre de la mise en œuvre du Programme 2030 à l'occasion du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, qui s'est tenu en juillet.

Étant donné l'incertitude politique et l'instabilité économique qui caractérise le contexte international, nous avons besoin de stratégies collectives et globales, conjuguées à un sentiment de responsabilités partagées. C'est pourquoi nous devons impérativement opérer un choix : soit nous laissons chaque État chercher à s'imposer et à obtenir le plus d'avantages possibles grâce à sa position soit nous œuvrons activement en faveur de la stabilité et de la paix communes en renforçant les instruments multilatéraux et la coopération mutuelle. L'Organisation des Nations Unies est un ouvrage en évolution constante. Œuvrer à son renforcement, au renforcement de sa capacité d'adaptation et de réaction aux défis communs de l'humanité doit aussi être un engagement constant et inaltérable de notre part à tous. Que Dieu bénisse nos nations!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Paraguay de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Mario Abdo Benítez, Président de la République du Paraguay, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Mauricio Macri, Président de la République argentine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République argentine.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter

la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies au Président de la République argentine, S. E. M. Mauricio Macri, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Macri (*parle en espagnol*) : Je voudrais féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la tête de l'Assemblée générale à sa présente session. Je suis certain que son action attestera de la pertinence du leadership des femmes.

C'est un honneur pour moi de revenir à l'Assemblée générale pour partager avec les Membres la vision que nous avons de l'étape que nous, Argentins, traversons, et pour ratifier notre engagement en faveur d'une Argentine protagoniste et intégrée au monde. Notre pays traverse une période de profonds changements. Nous sommes déterminés à la vivre avec humilité, en acceptant les difficultés qui l'accompagnent, et dans la conviction que nous sommes en train de déployer les efforts qu'il faut. Je sais que ces efforts sont énormes, et je voudrais en remercier tous les Argentins. Nous savions que ce ne serait pas facile, car nous procédons à ces changements sans prendre de raccourcis et sans compromettre notre avenir. Nous sommes en train de bâtir un consensus en faveur d'un développement équitable et durable. Il y a deux ans, j'ai fait connaître ici, pour la première fois, ma vision de l'Argentine en tant que partenaire fiable de la communauté internationale et médiateur de bonne foi de la politique régionale et internationale (voir A/71/PV.8). Aujourd'hui, je voudrais réaffirmer cette vision.

Dès mon investiture à la présidence, nous avons opté pour une intégration intelligente dans un monde qui est partie de la valeur de notre région, l'Amérique latine et les Caraïbes. Nous sommes une zone de paix, dotée d'une population jeune, dynamique et pétrie de talent et de vitalité et de ressources et de réserves naturelles abondantes. Nous oeuvrons à nous intégrer davantage entre nous et à nous intégrer au monde, comme le montre la volonté de dialogue et de coopération entre les pays du Marché commun du Sud et de l'Alliance du Pacifique. Nous cherchons à avoir un impact positif sur l'ordre mondial du XXI^e siècle. Depuis l'hémisphère Sud, nous avons une vision optimiste et pondérée de la mondialisation, de ses perspectives et de ses enjeux. L'intégration intelligente est aussi notre apport pour construire une région et un ordre mondial stables, inclusifs et respectueux de nos valeurs : la paix, la démocratie et des droits de l'homme.

C'est pourquoi je voudrais m'arrêter un instant pour exprimer une fois de plus notre préoccupation

concernant la situation des droits de l'homme au Venezuela. Compte tenu de sa gravité, l'Argentine va saisir la Cour pénale internationale de la situation dans ce pays marqué par des crimes contre l'humanité commis par la dictature du Venezuela. Je demande au Venezuela de reconnaître la crise humanitaire afin que la coopération internationale puisse ainsi se déployer en vue d'atténuer les graves pénuries de nourriture et de soins de santé dont pâtissent les déplacés. Nous sommes partie d'une vaste réponse régionale qui vise à atténuer les difficultés de millions de Vénézuéliens qui ont fui leur pays, en les accueillant et en les intégrant dans la société. L'Argentine a déjà accueilli 130 000 Vénézuéliens.

Depuis des décennies, nous nous réunissons ici aux fins du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Cependant, nous vivons dans un monde qui n'est pas à l'abri de graves menaces, comme la criminalité organisée, la cybercriminalité et le terrorisme, qui exigent des réponses concertées si nous voulons les contrer. Ces dernières années, avec de la volonté politique et une meilleure coopération avec nos partenaires de la région et du monde, nous avons pu saisir de plus grandes quantités de drogues, démanteler de nombreux réseaux de trafic, arrêter un plus grand nombre de fugitifs nationaux et internationaux et réduire considérablement les homicides liés au trafic de drogues sur l'ensemble du territoire. Dans le même temps, nous continuons à rechercher le consensus nécessaire pour concevoir une instance judiciaire complémentaire au niveau régional et, ainsi, lutter ensemble contre la criminalité organisée.

L'Argentine condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous avons été directement visés par deux graves attentats terroristes en 1992 et en 1994, qui ont coûté la vie à 107 personnes et fait des centaines de blessés. Notre pays ne renoncera pas à son objectif qui est de traduire devant des tribunaux argentins toutes les personnes impliquées dans ces attaques afin qu'elles soient interrogées et, éventuellement, condamnées. À cet égard, et étant donné que l'année prochaine, 25 années se seront écoulées depuis l'attaque contre l'Association mutuelle israélite d'Argentine, je voudrais une fois de plus demander à la République islamique d'Iran de coopérer avec les autorités judiciaires argentines pour faire avancer les enquêtes sur les attentats terroristes les plus meurtriers à avoir été commis sur notre territoire, et nous demandons aux pays amis de l'Argentine qui nous aident, de ne pas héberger ou accorder l'immunité diplomatique à toutes les personnes inculpées, contre

lesquelles ont été émis des mandats d'arrêt internationaux et des notices rouges d'INTERPOL. Je voudrais aussi m'incliner à la mémoire des cinq Argentins tués le 31 octobre 2017 dans cette ville. Mes pensées sont avec les familles des victimes de la barbarie terroriste dans le monde entier.

L'Argentine continue d'avoir une vision stratégique concernant l'Atlantique Sud, où nous visons à mettre pacifiquement au point une politique active en matière de ressources, d'environnement et de science, qui englobe la question des îles Malvinas. Je tiens à réaffirmer une fois de plus devant l'Assemblée les droits légitimes, imprescriptible et souverains de l'Argentine sur les îles Malvinas, les îles de Géorgie du Sud et les îles Sandwich du Sud et les espaces maritimes environnants. Je voudrais aussi réaffirmer la détermination de mon gouvernement de rester engagé dans cette nouvelle phase dans les relations avec le Royaume-Uni, basée sur l'instauration de la confiance mutuelle et d'un dialogue large et positif.

L'Argentine est un pays avec une identité démocratique et multilatérale. Le multilatéralisme est essentiel pour faire connaître nos intérêts nationaux et rechercher le consensus. Nous restons fermement attachés à l'Accord de Paris sur les changements climatiques et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, que nous avons établis en tant que piliers de la politique de notre gouvernement en matière d'élimination de la pauvreté, de lutte contre les changements climatiques et de parité entre les sexes.

L'Argentine a donné la preuve de sa volonté d'aider à renforcer la gouvernance mondiale, notamment en organisant, l'année dernière, la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce, qui avait montré qu'il y a un avenir après la réunion à Buenos Aires. En 2019, nous organiserons la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, et nous nous préparons à présider, en 2020, la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ce qui réaffirme notre engagement historique en faveur de la non-prolifération et du désarmement nucléaires. Et nous présidons cette année le Groupe des Vingt (G20) dans un esprit d'unité et de recherche permanente du consensus.

Les résultats qui sont en train d'être enregistrés nous donnent des raisons d'être enthousiastes. Dans tous les groupes de travail et lors de toutes les réunions ministérielle, l'esprit d'engagement collectif domine,

comme ce fut le cas lors de la Réunion ministérielle sur le commerce et l'investissement, durant laquelle il a été fait part de la volonté de revitaliser le système commercial multilatéral. Le 30 novembre, Buenos Aires accueillera le premier sommet des dirigeants du G20 à se tenir en Amérique du Sud. Et, avec l'appui de nos partenaires, le G20 va démontrer une fois de plus sa validité et sa pertinence.

La communauté internationale est confrontée à des défis qui nécessitent des compromis efficaces et efficaces, ainsi que des solutions issues du dialogue et la construction du consensus.

Le thème de la présente session de l'Assemblée met l'accent sur le leadership et les responsabilités partagées au service des sociétés pacifiques, équitables et durables. Nous, les Argentins, sommes déterminés à apporter notre contribution pour en faire une réalité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République argentine de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Mauricio Macri, Président de la République argentine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Alain Berset, Président de la Confédération suisse

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Confédération suisse.

M. Alain Berset, Président de la Confédération suisse, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Alain Berset, Président de la Confédération suisse, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Berset : C'est un grand privilège pour moi de m'exprimer devant l'Assemblée générale aujourd'hui à New York. Si nous sommes réunis ici, nous le devons à ceux qui, après la tragédie de la Deuxième Guerre mondiale, ont pensé qu'un ordre basé sur des règles internationales et le dialogue – et pas sur le seul rapport de force – nous conduirait à la paix et à la prospérité. Et ils avaient raison. Parce que si nous considérons l'ampleur des défis et des transformations

auxquels nous sommes confrontés, personne et aucun pays n'est en mesure d'y répondre seul. Je pense ici à la mondialisation, aux inégalités, aux guerres, aux conflits internes, mais aussi à l'extrémisme, aux mouvements migratoires, au changement climatique, ou encore aux crises sanitaires et à la révolution numérique. C'est notre responsabilité commune, la responsabilité de chaque État Membre de l'ONU, de faire en sorte que les institutions et les organisations internationales soient en mesure de nous épauler dans cette tâche. Or, nous devons constater une tendance actuelle à chercher les réponses à ces problèmes parfois dans un repli nationaliste et dans une méfiance croissante à l'égard de la coopération entre États.

Nous assistons à une refonte de l'ordre mondial, à l'émergence de nouveaux acteurs, à l'apparition d'une nouvelle classe moyenne, – entre 1990 et 2015, selon la Banque mondiale, donc en une seule génération, le nombre de personnes vivant dans l'extrême pauvreté est passé de deux milliards à 700 millions de personnes. Un résultat que l'on peut qualifier d'exceptionnel. Mais ce qui aujourd'hui nous préoccupe, c'est que ces changements vont de pair avec une érosion du système international fondé sur le droit. Oui, je crois qu'on peut le dire, nous assistons réellement à une crise du multilatéralisme. Et c'est peut-être paradoxal, alors que nous cherchons justement à définir ensemble les grands axes de la gouvernance mondiale de demain. Mon pays, la Suisse, est un pays interconnecté et c'est un pays ouvert sur le monde. Nous avons conscience de la valeur d'un ordre juridique international qui fonctionne, qui soit basé sur l'échange et le dialogue à plusieurs voix. Un tel ordre est garant de la stabilité et correspond aux valeurs de la Suisse, telles qu'elles sont inscrites dans notre Constitution.

Les foyers de crise sont nombreux. Et certains sont là depuis longtemps. Je pense en particulier au Proche-Orient où il n'y a pas d'autre option que de relancer le dialogue. La Suisse s'engage en faveur d'une paix juste et durable entre Israéliens et Palestiniens, en conformité avec le droit international et les résolutions correspondantes du Conseil de sécurité, sur la base d'une solution négociée à deux États.

En Syrie, le conflit se poursuit dans sa huitième année, sans que sa fin ne soit véritablement en vue. Les règles et les principes de base du droit international humanitaire et les droits de l'homme ne sont pas respectés. Et ces derniers temps, le conflit s'est encore intensifié sur divers fronts. En Syrie, plus de 13 millions

d'hommes, de femmes et d'enfants dépendent de l'aide humanitaire. Nous devons accélérer les efforts visant à trouver une solution politique au conflit. Seule une solution négociée, incluant toutes les composantes de la société syrienne, pourra garantir une paix et une reconstruction durables en Syrie et dans toute la région.

Au Yémen également, le conflit dure depuis des années. Des millions de personnes sont privées d'eau, de nourriture et de soins médicaux en raison des conflits armés. La Suisse en appelle à toutes les parties pour qu'elles renoncent aux hostilités et qu'elles joignent la table des négociations pour y rechercher des solutions et faire cesser cette crise humanitaire. Et dans ce cadre, nous sommes disposés à apporter notre contribution. Par exemple en accueillant, dans le cadre des Nations Unies, des discussions de paix à Genève.

Tous ces conflits génèrent en parallèle d'énormes crises d'ordre sanitaire. La propagation des maladies, notamment dans les zones de guerre mais aussi dans les camps de réfugiés, pèse lourdement sur des systèmes de santé souvent déjà affaiblis, voire même complètement détruits. Dans ce contexte, il est indispensable de protéger les établissements sanitaires et le personnel soignant afin de garantir le bon fonctionnement des systèmes de soin et l'accès aux soins médicaux.

L'ONU est véritablement la pierre angulaire de la coexistence pacifique de tous les États, dans le respect des règles définies en commun. L'ONU est indispensable et surtout idéalement placée pour affronter les défis actuels, notamment le combat contre les inégalités. Mais pour remplir son rôle, l'ONU doit être forte. Et si elle entend atteindre un effet maximal avec les moyens dont elle dispose, elle doit s'adapter à un environnement en constante évolution et réexaminer en permanence ses méthodes de travail. C'est pour cette raison que la Suisse soutient activement le programme de réformes lancé par le Secrétaire général, M. António Guterres. Ces réformes, par exemple dans le domaine de la paix et de la sécurité, ou encore dans le domaine du développement et de la gestion, ont pour objectif d'assurer la force et l'efficacité de l'ONU face aux défis du monde actuel. Dans ce cadre, notre engagement est multiple. Je souhaite ici porter mon attention sur les points suivants : premièrement, sur les objectifs de développement durable.

La Suisse s'engage pour la réalisation de l'Agenda 2030 et de ses 17 objectifs de développement durable. Nous avons œuvré pour la mise en place d'un mécanisme solide de suivi, qui prévoit des examens

nationaux volontaires et un état des lieux de la réalisation de ces objectifs. Concrètement avec cela, nous avons contribué avec d'autres pays à fournir de meilleures données statistiques. Nous nous engageons aussi avec des projets innovants en matière de santé, d'éducation, d'énergie et d'innovation. Mais nous le savons toutes et tous, des efforts doivent encore être faits pour lutter contre le réchauffement climatique et les effets négatifs du développement économique sur l'environnement.

Et j'aimerais saisir cette occasion, ici, devant l'Assemblée, pour souligner la contribution essentielle de la culture et de la diversité culturelle à la construction d'une société durable et performante. Sans politique culturelle, il n'y a pas de durabilité économique, sociale et environnementale. Aussi la culture doit-elle être placée au cœur des politiques de développement. C'est ce que plus de 30 pays ont réaffirmé, en janvier passé, dans la déclaration de Davos, qui met en évidence la contribution essentielle de la culture à notre cadre de vie et l'importance de la culture du bâti.

Deuxièmement, je souhaite porter l'attention sur le Conseil des droits de l'homme et la Cour pénale internationale (CPI). Le respect de la dignité humaine et des droits fondamentaux n'est pas un choix, mais c'est une nécessité évidente pour tout développement stable et durable. La Suisse soutient le travail du Conseil des droits de l'homme ainsi que du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, qui ont tous deux leur siège à Genève, afin qu'ils puissent remplir leur rôle, ce rôle qui est de promouvoir, qui est de renforcer, qui est de protéger les droits de l'homme dans le monde. La coopération internationale est également essentielle lorsqu'il s'agit de prévenir les conflits et d'instaurer le cadre pour une paix durable. Je souhaite me référer ici tout particulièrement à la lutte contre l'impunité. La Suisse s'est ainsi engagée en faveur, il y a 20 ans, du Statut de Rome et de la création de la CPI. Elle continuera à soutenir cet effort unique de coopération internationale au service des victimes des crimes les plus graves.

Troisièmement, je souhaite parler de Genève; de Genève, et des bons offices de la Suisse. Nous voulons continuer à établir des ponts, à soutenir des négociations, à soutenir des médiations. Nous voulons continuer à mettre à disposition des pays, des organisations internationales, des organisations régionales, notre diplomatie et nos bons offices, dans le but de contribuer à la résolution de conflits, et aussi de permettre le développement de nouvelles réflexions et de nouveaux thèmes. À Genève, la Suisse met tout en

place pour que des négociations de paix puissent avoir lieu discrètement, comme par exemple celles engagées par les acteurs au conflit en Syrie ou au Yémen. Genève accueille aussi, l'Assemblée le sait, plusieurs agences de l'ONU, par exemple, l'Organisation mondiale de la Santé, l'Organisation internationale du Travail, mais aussi de très nombreuses autres organisations internationales. Et Genève peut ainsi servir de plateforme de dialogue pour les nouveaux thèmes situés à l'interface entre la politique, la société, l'innovation, la science et l'économie. Je pense aussi, en particulier, au domaine de la gouvernance d'Internet et de la numérisation. Ces thèmes se développent; ces thèmes requièrent toujours plus de synergies, plus de dialogue entre les domaines traditionnels de l'action internationale. Mais le rôle de la Suisse ne passe pas que par Genève. Nous avons, par exemple, activement contribué au processus de négociations du pacte mondial sur les migrations, et nous sommes reconnaissants, dans ce cadre, de la confiance qui a été accordée à la Suisse. La gestion des mouvements migratoires à l'échelle internationale est une tâche gigantesque, qui requiert une participation de l'ensemble des acteurs concernés.

M. Beleffi (Saint-Marin), Vice-Président, assume la présidence.

Une politique axée sur le protectionnisme commercial, une forme d'égoïsme, a actuellement le vent dans les voiles. Elle veut nous faire croire que le monde est un jeu à somme nulle. Elle veut nous faire croire qu'il n'y a des gagnants que s'il y a aussi autant de perdants. Or, ce qui valait hier n'est pas différent aujourd'hui. Le repli, le protectionnisme, la menace et la violence n'apportent pas de réponses aux dysfonctionnements et aux déséquilibres du monde dans lequel nous vivons. Peut-être même pire, une telle politique ne peut mener qu'à la diminution des échanges, aussi des échanges commerciaux et, par conséquent, à une baisse, une diminution, de la prospérité. Une telle politique accroît la méfiance, elle accroît l'isolation, ce qui freine les échanges d'idées, l'émulation, l'innovation. Et notre monde ne peut en sortir qu'appauvri spirituellement et culturellement. Et alors nous partirons seuls à la recherche de solutions pour des problèmes qui, nous le savons, ne peuvent être résolus qu'ensemble.

Cette situation, ce malaise actuel, est une mise en garde qui doit nous appeler à tout faire pour éviter l'avènement d'un monde du « chacun pour soi » et pour privilégier plutôt un monde de coopération entre États, un monde d'engagement en faveur de biens communs

universels comme la paix, le développement durable et la protection de l'environnement. Et nous ne pouvons relever avec succès les défis posés par la montée des inégalités, le changement démographique ou encore la migration – et leurs causes – que si nous les abordons dans un esprit de confiance. Tous les États sont gagnants lorsque les autres sont perçus comme des partenaires potentiels et non pas comme des adversaires. Tous les États sont plus forts si la situation internationale est stable. Non, le monde ne doit pas être un jeu à somme nulle, mais, au contraire, un jeu à somme positive.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Confédération suisse de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Alain Berset, Président de la Confédération suisse, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Sirisena (*parle en singhalais; interprétation en anglais assurée par la délégation*) : J'ai l'énorme plaisir de m'adresser aux membres de l'Assemblée générale ce soir, à sa soixante-treizième session, en représentant Sri Lanka pour la quatrième fois.

Sri Lanka, en tant qu'État Membre de l'Organisation des Nations Unies, agit depuis toujours de façon conforme aux traités et aux conventions de l'ONU. Je dirige Sri Lanka depuis trois années et demie, et aujourd'hui, nous sommes plutôt satisfaits des progrès qui ont été réalisés au cours de ma présidence. J'ai été élu Président de Sri Lanka en janvier 2015. À l'époque, la présidence exécutive du pays détenait des pouvoirs excessifs. En l'occurrence, ces pouvoirs dépassaient

ceux d'un monarque, et étaient presque équivalents à ceux d'un empereur. Toutefois, j'ai transféré ces pouvoirs excessifs de la présidence exécutive au Parlement sri-lankais. Je me félicite vivement de pouvoir exposer à l'Assemblée générale la manière dont j'ai renoncé aux pouvoirs excessifs de la présidence exécutive.

Depuis trois ans et demi, nous avons pris des mesures pour consolider la démocratie, les droits de l'homme et les libertés fondamentales de la population. En outre, la liberté de la presse et l'indépendance du pouvoir judiciaire ont été renforcées. Voilà pourquoi je peux affirmer avec dignité que Sri Lanka, telle qu'on la connaît aujourd'hui, est radicalement différente du pays que l'on connaissait il y a trois ans et demi.

En outre, il est impératif que j'appelle l'attention des membres sur le fait que, en tant qu'États Membres de l'ONU, nous avons certaines responsabilités et certains devoirs envers le monde. Par exemple, l'ONU doit accorder davantage d'attention aux tendances de la politique internationale aujourd'hui. Il me semble que, lorsqu'on regarde ces tendances dans le monde entier, la question des réfugiés domine. C'est une question très complexe, comme nous le savons tous. L'ONU, ses Membres et nombre d'autres organisations sont aujourd'hui d'un immense secours pour les réfugiés. Toutefois, ces efforts doivent être étendus et multipliés pour bénéficier davantage aux réfugiés.

Sri Lanka mène une politique étrangère non alignée et elle est, de fait, un des plus anciens membres du Mouvement des pays non alignés. Un sommet très réussi du Mouvement des pays non alignés s'est tenu à Sri Lanka en 1976. Sri Lanka considère toutes les nations du monde comme des amis; elle n'a aucun ennemi dans le monde aujourd'hui. Cette réalité nous procure une grande joie.

Lorsqu'on examine les tendances de la politique internationale, il me semble aussi que la question palestinienne exige une plus grande attention de la part de l'ONU et de toutes les puissances mondiales. Sri Lanka a toujours appuyé le combat du peuple palestinien pour la liberté. De nombreux actes inhumains sont perpétrés dans cette région, et je suis donc convaincu que l'ONU et toutes les nations du monde doivent résolument les prévenir.

Le monde se heurte à de nombreuses autres difficultés. Ainsi, la pauvreté est un problème majeur pour les populations du monde d'aujourd'hui. De mon point de vue, l'ONU doit s'impliquer davantage dans la

lutte contre la pauvreté. Des centaines de millions de personnes à travers le monde souffrent en permanence de la faim en raison des disparités de revenus et des changements climatiques. La répartition inégale des revenus pose de nombreux écueils s'agissant de diminuer la pauvreté et de lutter contre les conséquences des changements climatiques. Le monde est confronté à de nombreux problèmes qui, j'en suis convaincu, sont à l'origine de la pauvreté. Il me semble qu'il faut redoubler d'efforts dans les pays qui sont lourdement touchés par les changements climatiques, afin d'aider les populations à atteindre la prospérité.

Comme je l'ai déjà dit, le monde se heurte à de nombreux problèmes. Le trafic d'armes, les problèmes de drogues et la question des produits pharmaceutiques illégaux sont aussi des préoccupations majeures pour la société aujourd'hui. Je note avec satisfaction l'initiative prise hier, par S. E. M. Donald Trump, Président des États-Unis, et par l'ONU, pour rassembler les nations du monde entier autour de l'Appel mondial à l'action concertée contre la drogue. C'est quelque chose que nous apprécions beaucoup. Couper court à la menace de la drogue exige d'importants efforts de la part de chaque pays, ainsi que de l'ONU.

En outre, au niveau international, nous comprenons que l'ONU joue un rôle très important s'agissant de la mise en œuvre des décisions relatives aux changements climatiques. D'ailleurs, je me dois de mentionner tout particulièrement l'Accord de Paris sur les changements climatiques, qui revêt la plus haute importance pour toutes les créatures vivantes sur Terre. En tant que Membre de l'Organisation des Nations Unies, Sri Lanka a ratifié cet accord. J'attire l'attention des membres sur le fait que Sri Lanka est déterminée à cet égard et prendra toutes les mesures nécessaires sur les questions convenues au titre de l'Accord de Paris.

En ce qui concerne Sri Lanka, comme je l'ai mentionné plus tôt, nous avons pris des mesures pour consolider la démocratie et renforcer les droits de l'homme, y compris les libertés fondamentales et la liberté de la presse. Je voudrais rappeler à l'attention de l'Assemblée que Sri Lanka a souffert pendant 30 ans d'un très long conflit. Cela fait maintenant 10 ans que ce conflit est terminé, et dans l'intervalle, Sri Lanka a connu une transformation radicale, en particulier durant les trois années et demie qui viennent de s'écouler. Le Gouvernement sri lankais a pris des mesures pour gérer la situation d'après-conflit. Nous avons solidifié la réconciliation nationale et adopté des mesures pour

éviter la reprise de la guerre, et un vaste programme est en cours de mise en œuvre à cette fin. En matière de droits de l'homme, le Gouvernement continue de s'acquitter de son obligation de protéger les droits des personnes et de solliciter l'appui de l'ONU pour renforcer le programme à cet égard, que nous considérons comme la voie à suivre.

Les forces sri lankaises sont venues à bout d'une des organisations terroristes les plus brutales au monde. C'est pourquoi aujourd'hui Sri Lanka est résolument un pays qui jouit d'une paix permanente. Nos forces de sécurité ont vaincu une organisation terroriste très dangereuse. Je voudrais ici saluer avec respect les efforts déployés par les forces armées sri lankaises pour rétablir la paix dans notre pays et renforcer son unité. Comme je l'ai dit, 10 années se sont écoulées depuis la fin du conflit. J'encourage donc la communauté internationale à ne pas penser à Sri Lanka de la même manière qu'il y a 10 ans, mais à porter sur elle un regard neuf. Sri Lanka a traversé une guerre difficile, et une paix permanente règne aujourd'hui dans le pays. Mon gouvernement a lancé de nombreuses initiatives pour consolider la réconciliation. Les droits de l'homme sont protégés et la prospérité économique est en train d'être réalisée pour offrir un avenir meilleur aux Sri Lankais, et notre avenir en tant que nation pacifique mérite donc d'être envisagé sous un angle nouveau.

Je demande à la communauté internationale de laisser les Sri Lankais régler leurs problèmes par eux-mêmes. L'indépendance d'une nation est de la plus haute importance. Notre action humanitaire et les efforts que nous déployons pour renforcer la démocratie nécessitent la coopération de la communauté internationale. Pour continuer de consolider la démocratie et de protéger les droits de l'homme, Sri Lanka a besoin de l'attention de la communauté internationale. En tant que pays indépendant, nous rejetons toute tentative par des puissances étrangères d'exercer une influence sur nous. Nous exhortons la communauté internationale à nous accorder l'espace nécessaire pour régler nos problèmes et à respecter le droit du peuple sri lankais de rechercher des solutions à ses problèmes. Mais même si nous sommes très résolus à le faire, je demande également à la communauté internationale de nous accorder sa coopération afin de réaliser cet objectif.

Nous nous efforçons d'éliminer la peur et la suspicion entre les divers groupes ethniques dans notre pays, et je crois qu'avec la coopération de la communauté internationale, nous pouvons y parvenir, pas seulement

à Sri Lanka, mais aussi dans un grand nombre d'autres pays. Il faut donner la priorité aux pauvres. La nouvelle génération mérite d'être entendue. Il faut apporter des solutions à ses problèmes.

Pour conclure, je vais citer les paroles de Bouddha tirées du Salla Sutta du Samyutta Nikāya du Tripitaka, où il est dit qu'un homme percé d'une flèche ressent deux formes de douleur : premièrement, la douleur physique causée par la flèche, et deuxièmement, la douleur mentale résultant de l'angoisse provoquée par cet événement. De la même manière, le peuple sri lankais a connu la douleur physique de la guerre et les sentiments qu'elle a éveillés. Je demande donc instamment à la communauté internationale d'accorder son appui et sa coopération à Sri Lanka.

Je remercie l'Assemblée, et que la bénédiction des Trois joyaux du bouddhisme soit sur nous tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Maithripala Sirisena, Président de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Slovénie.

M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Pahor (*parle en anglais*) : C'est toujours un honneur que de prendre part aux travaux de l'Assemblée générale.

Nous vivons aujourd'hui dans un monde où les problèmes d'un genre nouveau se multiplient et où ceux plus anciens semblent s'éterniser. Le système multilatéral est remis en question. C'est un système que nous avons passé plus de 70 à construire et qui est censé

empêcher l'humanité de connaître à nouveau un jour les horreurs de la guerre. C'est un système qui garantit le respect des droits de l'homme et du droit international et qui promeut le progrès social, le développement et un meilleur niveau de vie pour tous.

En ce qui concerne le multilatéralisme, les choses sont claires. En tant qu'États Membres, il nous incombe à tous de rechercher des solutions communes aux menaces et problèmes communs auxquels nous sommes confrontés, tout en protégeant les principes et valeurs consacrés par la Charte des Nations Unies. C'est cet esprit de coopération et de responsabilité commune qui doit guider notre action pour les années à venir. Aucune nation ni aucun État ne peut progresser s'il s'emploie seulement à affirmer ses propres intérêts.

Dans le monde imprévisible dans lequel nous vivons, je demande instamment à chacun à se joindre aux efforts déployés pour renforcer le multilatéralisme, seul moyen de garantir la paix et la sécurité pour les générations futures. Mon pays, la Slovénie, défend fermement le multilatéralisme, avec l'ONU en son centre. L'attachement de la République de Slovénie au système multilatéral est plus fort que jamais, et se fonde sur des valeurs partagées, l'état de droit et les droits de l'homme.

Nous devons tous nous efforcer de faire de l'ONU une Organisation plus forte et plus efficace, réformée de façon à pouvoir répondre et contribuer à résoudre les problèmes les plus urgents de notre époque. La Slovénie appuie fermement les efforts de réforme déployés par le Secrétaire général António Guterres. D'importants progrès ont été réalisés au cours de l'année écoulée, mais ils doivent se poursuivre.

En fin de compte, le succès de la réforme de l'Organisation des Nations Unies dépend largement des États Membres. Il dépend de notre volonté politique et de notre capacité à traduire les mots en actions concrètes pour le bien de tous. Nous espérons que ces efforts donneront également une nouvelle impulsion à la réforme du Conseil de sécurité en vue d'assurer une représentation plus équitable du monde d'aujourd'hui.

Seul un ordre international fondé sur des règles peut garantir l'égalité des peuples et des nations. Si nous voulons créer un avenir plus stable, pacifique et juste, les États Membres doivent respecter le droit international. Le respect du droit international et de l'état de droit est une condition préalable pour que tous

les États et l'ensemble de la communauté internationale puissent vivre dans la paix et la sécurité.

Étant donné que je viens d'un pays voisin de la région des Balkans occidentaux, je tiens à souligner l'importance du droit international et des décisions des tribunaux internationaux en ce qui concerne le processus de réconciliation dans la région. Reconnaître et accepter les faits historiques, aussi douloureux soient-ils, est à la base de la stabilité et du progrès, deux caractéristiques nécessaires dans la région des Balkans occidentaux.

Je tiens également à souligner la nécessité de respecter pleinement les droits de l'homme, qui est toujours pertinente, en particulier dans le monde d'aujourd'hui. Sans cela, il ne peut pas y avoir de paix, de sécurité ou de développement. L'ONU a beaucoup contribué à la promotion du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales à l'échelle mondiale, mais il ne faut pas oublier que la responsabilité de leur application incombe, une fois de plus, aux États. Aucun droit d'un État ni aucune situation d'urgence ou raison politique ne peut jamais justifier les violations des droits de l'homme.

En tant qu'actuel e Président du Conseil des droits de l'homme, la Slovénie demeure un fervent défenseur des droits de l'homme pour tous. Elle estime qu'il est important que le Conseil contribue au renforcement des droits de l'homme dans le monde, aujourd'hui peut-être plus que jamais. Nous devons tous nous employer à préserver la crédibilité du Conseil et à renforcer son efficacité. Nous espérons sincèrement que les États-Unis d'Amérique, promoteurs et défenseurs historiques du respect des droits de l'homme à travers le monde, resteront attachés à la promotion et à la protection des droits de l'homme. Par le dialogue, la Slovénie continuera à rechercher des résultats dans le processus de renforcement de la légitimité, de la crédibilité et de l'efficacité du Conseil des droits de l'homme.

La guerre, l'extrémisme violent et le terrorisme constituent toujours une atteinte aux droits de l'homme. Ces atrocités nous choquent au plus profond de notre conscience humaine. Des mesures répressives efficaces sont indispensables dans la lutte contre le terrorisme, mais le terrorisme ne sera jamais vaincu par les seules mesures de sécurité. Les efforts que nous déployons pour combattre et prévenir le terrorisme doivent s'inscrire dans le cadre d'une action globale, tout en ciblant les causes profondes de la radicalisation.

L'impunité constitue l'un des principaux obstacles à la prévention des violations graves et systématiques des droits de l'homme commises contre des civils en période de conflit armé. Toutes les parties à un conflit, y compris les acteurs non étatiques, doivent se conformer au droit international humanitaire. Mettre fin à l'impunité est essentiel pour qu'une société déchirée par la guerre puisse se relever d'un conflit et prévenir de futures atteintes aux droits de l'homme. La Slovénie est un fervent partisan de la Cour pénale internationale. Nous insistons sur l'importance d'une coopération efficace avec la Cour pénale internationale, y compris de la part du Conseil de sécurité, et demandons aux États qui ne l'ont pas encore fait de ratifier le Statut de Rome.

Nous devons préserver et protéger l'architecture de non-prolifération, fondée sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, afin de prévenir la prolifération des armes de destruction massive, notamment des armes chimiques, biologiques et nucléaires. Nous devons appliquer tous les traités internationaux juridiquement contraignants concernant les armes de destruction massive, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, dont nous célébrons le cinquantième anniversaire cette année.

La Slovénie est favorable à la résolution des problèmes urgents de prolifération par des moyens diplomatiques et pacifiques. À cette fin, nous réitérons notre appui à l'accord sur le nucléaire iranien, tant que l'Iran honore ses obligations. Nous nous félicitons de l'évolution de la situation concernant la péninsule coréenne, et espérons que l'on parviendra à sa dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. La Slovénie continue d'appuyer le déminage humanitaire, l'aide aux victimes des mines et l'élimination des munitions non explosées et des restes de guerre.

Le Fonds international d'affectation spéciale pour le renforcement de la sécurité humaine, organisation humanitaire à but non lucratif, a été créé il y a 20 ans par le Gouvernement slovène, et ses nombreuses activités dans le monde – de la Bosnie-Herzégovine à l'Afghanistan et à la Colombie – sont le reflet concret de cet appui. Nous sommes reconnaissants aux nombreux États qui coopèrent à l'action antimines du Fonds et l'appuient.

La Slovénie considère la coopération internationale au service du développement comme un élément important de nos efforts internationaux. Par le biais de la coopération au service du développement, nous appuyons les efforts déployés dans les pays partenaires

pour éradiquer la faim, protéger l'environnement et contribuer au développement durable. Dans le cadre de nos efforts dans les Balkans occidentaux, dans le voisinage de l'Europe et en Afrique subsaharienne, la Slovénie contribue directement à la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030.

La Slovénie s'est également attelée à mettre en œuvre le Programme 2030 au niveau national et s'efforce, sachant que le temps presse, de contribuer à sa mise en œuvre au niveau mondial. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Accord de Paris sur les changements climatiques sont, à notre avis, deux documents qui, pris ensemble, donnent une vision et une voie claires à suivre en vue d'un avenir plus viable pour notre planète et pour la prospérité de tous ses habitants. Je signale que la Slovénie occupe le huitième rang parmi au moins 150 pays qui s'emploient à réaliser le Programme de développement durable à l'horizon 2030; c'est quelque chose dont je suis fier.

Aujourd'hui plus que jamais, nous avons besoin d'un système multilatéral fort dans lequel l'accent est mis sur une action plus collective, plus opportune et plus efficace. Je voudrais terminer en assurant à l'Assemblée que la Slovénie est déterminée à appuyer l'ONU et à travailler avec tous les partenaires pour obtenir des résultats tangibles et significatifs qui feront progresser la paix, la sécurité, le développement et le respect des droits de l'homme pour tous.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Slovénie de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Borut Pahor, Président de la République de Slovénie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée.

Allocution de M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Zambie.

M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la

République de Zambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Lungu (*parle en anglais*) : Je joins ma voix à celles des autres dirigeants du monde pour féliciter S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son élection en tant que Présidente de l'Assemblée générale à sa soixante-troisième session. La Zambie appuie pleinement les efforts qu'elle fait pour s'acquitter avec diligence de ses responsabilités au sein de l'Assemblée. Nous sommes heureux de constater qu'après plus d'une décennie, une femme occupe à nouveau ce siège important en tant que quatrième Présidente de l'Assemblée générale depuis la création de cette instance internationale.

L'ONU, qui célèbre son soixante-treizième anniversaire le mois prochain, doit continuer de promouvoir avec force la paix internationale, la coopération et le développement de sociétés libérées de la faim, de la pauvreté et des maladies. Ce faisant, nous devons nous efforcer d'explorer de nouvelles idées et des pratiques exemplaires pour répondre aux attentes de nos peuples, dans le contexte d'une utilisation efficace et efficiente de ressources mondiales limitées. Nous sommes donc convaincus que la Présidente apportera une nouvelle dimension à la recherche collective de solutions aux défis économiques, sociaux et politiques auxquels nous sommes confrontés.

Depuis la création de l'ONU, il y a 73 ans, nous pensons que l'Afrique aurait dû faire des progrès remarquables. Pourtant, la structure économique de l'Afrique a très peu changé. C'est une préoccupation exprimée tant dans les instances continentales que dans les instances internationales. C'est pourquoi, la mise en œuvre effective du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Agenda 2063 de l'Union africaine offre à l'Afrique d'énormes possibilités de relancer sa croissance et d'accélérer sa transformation. Ces deux cadres visent à réaliser une croissance inclusive, un développement durable, et la paix et la sécurité pour le continent.

En Zambie, les efforts de développement sont orientés selon la Vision 2030, au moyen de la mise en œuvre de son septième plan national de développement, qui vise à en faire un pays prospère à revenu intermédiaire d'ici à 2030. Pour y parvenir, nous devons surmonter de nombreux obstacles. Notre économie, comme beaucoup d'autres économies en développement, doit être diversifiée. Nous sommes donc déterminés à relever les défis en créant une économie diversifiée

et résiliente, reposant notamment sur les secteurs de l'agriculture, du tourisme et de l'énergie. Cette économie sera soutenue par un solide programme de développement des infrastructures. À cet égard, il faut des partenariats renforcés et mutuellement bénéfiques dans le cadre de la coopération Sud-Sud, ainsi qu'une coopération régionale et une coopération au service du développement, qui demeurent indispensables pour favoriser une croissance diversifiée.

La Zambie est attachée à la mise en œuvre de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, du Programme pour le développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable, notamment ceux qui portent sur les changements climatiques, et le Programme d'action Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement. Par conséquent, mon gouvernement a intégré ces programmes de développement mondiaux à son septième plan national de développement.

Je suis heureux de constater que mon gouvernement fait des progrès constants dans le développement des infrastructures en tant que facteur clef de la relance et de l'amélioration. Nous appliquons également plusieurs mesures et des réformes structurelles dans le cadre du Programme de stabilisation et de croissance économiques. Tout en poursuivant ces objectifs, nous sommes conscients des difficultés qu'il y a à mobiliser des fonds pour le développement, ainsi que de la diminution du financement des donateurs, en particulier au profit des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral. Nous appelons donc tous les partenaires à travailler avec nous pour faire en sorte qu'ensemble, nous puissions réaliser les objectifs de développement durable pour le bien de notre population.

Il est satisfaisant de relever que la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud, qui se tiendra en mars 2019 à Buenos Aires, sera l'occasion d'enregistrer des progrès importants en matière de coopération au service du développement entre les pays du Sud.

S'agissant de la question de la paix, depuis 1945, l'ONU et la communauté internationale n'ont cessé de préconiser avec force la nécessité de préserver et de promouvoir la paix. De récents cadres de développement ont aussi permis de rendre permanents les efforts visant le maintien de la paix et de la sécurité mondiales. C'est pourquoi mon gouvernement appuie pleinement la résolution 2378 (2017) du Conseil de sécurité, sur la réforme du maintien de la paix. La Zambie s'engage

aussi à participer à l'initiative Action pour le maintien de la paix, telle que décrite dans la Déclaration d'engagements communs concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies, adressée aux États Membres par le Secrétaire général en août.

Il me plaît d'indiquer également que, ces derniers temps, mon gouvernement a renforcé sa participation aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies, et qu'il est à présent un des principaux fournisseurs de contingents aux missions de maintien de la paix. En outre, la Zambie est aussi un des pays à donner l'exemple en matière d'accroissement de la participation des femmes aux opérations de maintien de la paix. Nous nous joignons aux autres États Membres pour saluer nous aussi les vaillants Casques bleus, hommes et femmes, et les remercier des sacrifices qu'ils consentent pour promouvoir la paix dans le monde.

Dans le cadre des efforts constants que nous déployons pour contribuer à la paix régionale et mondiale, la Zambie assume depuis peu la présidence de l'Organe de coopération en matière de politique, de défense et de sécurité de la Communauté de développement de l'Afrique australe. Je voudrais assurer les États Membres que nous nous acquitterons de cette tâche avec le plus grand dévouement à la cause de la paix et de la sécurité régionales et mondiales.

S'agissant de l'égalité des sexes et de l'autonomisation économique des femmes, je tiens à réaffirmer l'engagement de mon gouvernement en faveur de l'élimination de toutes les formes de violence et de discrimination à l'égard des femmes et des filles. Nous nous employons à amender et à promulguer de nouvelles lois et politiques qui tiennent compte de la problématique hommes-femmes. Des progrès sont aussi enregistrés dans la mise en œuvre de la politique de scolarisation paritaire (50 % de garçons, 50 % de filles), les écoles étant maintenant tenues par la loi d'inscrire un nombre égal de filles et de garçons.

En 2017, mon gouvernement a commencé à distribuer gratuitement des serviettes hygiéniques aux filles dans les zones rurales et périurbaines pour leur permettre de poursuivre leur scolarité. Ce programme a été mis en place pour améliorer l'accès des filles à l'éducation, étant donné que le manque de serviettes hygiéniques limite souvent leur capacité d'aller à l'école. En outre, nous avons poursuivi la mise en œuvre de la politique de réadmission à l'école des filles enceintes. Ce programme est un succès, puisqu'il a permis à nombre de filles de retourner à l'école après avoir accouché. Nous

pensons que cette mesure est essentielle pour garantir aux filles des chances égales. Nous n'avons aucun doute que ces efforts et beaucoup d'autres créeront une base solide pour la réalisation des objectifs de développement durable, en particulier l'objectif 5 relatif à l'égalité des sexes et à l'autonomisation économique des femmes.

Le monde continue d'être le témoin de mouvements de réfugiés et de migrants massifs et sans précédent, ce qui a eu des répercussions sur les plans politique, social, économique et des droits de l'homme dans nombre de pays hôtes. Je voudrais souligner l'importance d'une action concertée de la part de la communauté internationale pour remédier aux problèmes liés à la crise actuelle des réfugiés et des migrants. Cela permettra de garantir des migrations sûres, ordonnées et régulières, dans le plein respect des droits de l'homme, ainsi qu'un traitement humain des migrants et des réfugiés. C'est pourquoi nous saluons la convocation de la Conférence sur les migrations internationales en décembre, et nous attendons avec intérêt l'adoption historique, à cette occasion, du pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Nous espérons qu'il nous offrira la possibilité l'occasion d'améliorer la gouvernance mondiale en matière de migrations et de réfugiés et de renforcer la contribution des migrants au développement durable. À cet égard, je voudrais souligner la nécessité de respecter le principe de responsabilité partagée s'agissant de l'accueil des réfugiés et des migrants dans le monde et de l'appui qui leur est apporté. En ce qui concerne l'avenir, je voudrais réaffirmer que mon pays est attaché à s'acquitter des obligations internationales découlant de la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et son protocole de 1967. En vertu de ces instruments, la Zambie continuera de jouer un rôle utile pour aider les personnes touchées par les situations de conflit et d'autres violations des droits de l'homme.

Je voudrais saluer la décision du Secrétaire général d'entreprendre de réformer le système des Nations Unies pour le développement, le modèle de gestion de l'Organisation et le pilier sécurité, et le féliciter ainsi que son équipe des progrès faits dans la mise en oeuvre de ces réformes. En revanche, nous sommes profondément préoccupés par le peu de progrès réalisés dans la réforme du Conseil de sécurité. Il convient aussi de rappeler qu'en 2000, lors du Sommet du Millénaire, les dirigeants du monde ont appelé à une conclusion rapide et logique des négociations sur la réforme du Conseil de sécurité. Cinq ans plus tard, au Sommet mondial, ces mêmes dirigeants se sont dits inquiets de la lenteur des progrès et ont demandé que

les négociations sur la réforme du Conseil de sécurité s'accélérent. À ce jour, nous ne sommes pas plus près d'un accord sur cette question si fondamentale, qui vise à rendre l'Organisation des Nations Unies véritablement représentative, démocratique et efficace.

L'année 2019 marquera le quarantième anniversaire de l'inscription de la question de la réforme du Conseil de sécurité à l'ordre du jour de l'Assemblée générale. Les dirigeants de la planète ont confié à la présidence de l'Assemblée générale la responsabilité de mener le processus de réforme du Conseil de sécurité. Et nous espérons que la Présidente pourra faire état de progrès substantiels au moment du quarantième anniversaire, l'année prochaine. Je voudrais réaffirmer que l'Afrique demeure ferme et unie dans son souhait de se voir octroyer deux sièges permanents et cinq sièges non permanents au Conseil de sécurité. Il ne s'agit pas seulement d'avoir la décence de corriger une injustice historique; il s'agit aussi de rétablir la dignité de l'Afrique, qui reste aujourd'hui le seul continent sans représentation permanente au Conseil de sécurité. Dans le même ordre d'idées, nous appuyons l'appel à l'octroi d'un siège non permanent pour les petits États insulaires en développement, qui se heurtent à des défis si singuliers qu'il est impératif que leur point de vue confère une nouvelle dimension à la manière dont l'Organisation des Nations Unies aborde la paix et la sécurité internationales.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Zambie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Edgar Chagwa Lungu, Président de la République de Zambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Joseph Kaliba Kabange, Président de la République démocratique du Congo

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République démocratique du Congo.

M. Joseph Kaliba Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :

Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Joseph Kabila Kabange, Président de

la République démocratique du Congo, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

Le Président Kabila Kabange : Comme plusieurs années auparavant, je me réjouis de prendre la parole du haut de cette tribune, d'abord pour rendre hommage à un digne fils du continent africain, Kofi Annan, qui vient de nous quitter il y a quelques semaines, après avoir marqué notre Organisation d'un engagement exemplaire, au service de la paix. Je salue, ensuite, le leadership incontestable du Secrétaire général, M. António Guterres, dans la défense d'un multilatéralisme fort influencé par une ONU réformée. En même temps, j'adresse mes très vives et chaleureuses félicitations à la Présidente de l'Assemblée générale pour sa brillante élection, reconnaissance évidente de son expérience en qualité de diplomate.

Lors de mon intervention à la soixante-douzième session ordinaire de l'Assemblée (voir A/72/PV.19), j'avais brossé la situation interne de mon pays en affirmant, sur le plan sécuritaire, que grâce aux efforts entrepris, nous avons réussi à inverser la tendance dangereuse au centre du pays et à améliorer significativement la situation, pendant que dans le nord-est, les efforts méritoires fournis par les forces de défense et sécurité nous permettaient de contenir les attaques terroristes. Aujourd'hui, la paix s'est consolidée au centre du pays, en témoigne la réinsertion très avancée des familles qui avaient été forcées de se déplacer à l'intérieur du territoire national ou de s'exiler dans les pays limitrophes, du fait des violences déplorées.

Le défi de la sécurité reste cependant entier dans la région du nord-est, à cause de la persistance des activités terroristes qui n'ont pas endeuillé seulement le territoire de Beni, le 23 septembre dernier, mais aussi d'autres pays de la région. En tout état de cause, ces attaques qui constituent un défi de plus pour tous ceux qui ont à cœur la défense d'un monde libre, débarrassé de toute violence aveugle, ne nous empêcheront pas de poursuivre notre action en faveur de la paix et de la stabilité de notre pays et surtout, d'engager d'autres efforts supplémentaires en vue de la sécurisation du processus électoral en cours.

Au plan politique, en saluant les efforts fournis par toute la classe politique, traduits à travers un consensus global sur le processus électoral, avec pour objectif ultime l'organisation des élections, j'avais mentionné les progrès réalisés, notamment dans la constitution du fichier électoral et l'imminence de la publication du calendrier électoral. En dépit des défis

énormes qui jonchent encore son parcours sur tous les plans, comme l'année passée, je réaffirme le caractère irréversible de la tenue des élections prévues à la fin de cette année. Ainsi, la situation politique de mon pays gagne en lisibilité, toutes les échéances prévues au calendrier électoral, en vue de prochains scrutins, étant à ce jour tenues. Tout sera mis en œuvre afin de garantir le caractère apaisé et crédible desdits scrutins, gage de la consolidation de la stabilité politique et économique, dont la République démocratique du Congo a tant besoin pour son émergence.

« Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », tel est le thème du débat général de la présente session. Cela suggère un regard sans concession sur notre Organisation, en invitant ainsi chaque État Membre à valoriser sa contribution au bénéfice de la collectivité universelle et à protéger les valeurs qui font des Nations Unies le rempart de la solidarité, de la paix et du progrès partagé face aux profondes mutations survenues sur la scène internationale, marquée par l'émergence de nouveaux pôles de développement et l'apparition de nouvelles menaces, dont certaines ont des répercussions planétaires. Ce qui justifie, une fois de plus, tout l'intérêt des réflexions engagées et partagées autour de la réforme de notre Organisation, afin d'en assurer un meilleur fonctionnement. Pour autant, l'efficacité de notre Organisation dans ce nouveau contexte demeure également tributaire de sa capacité à préserver les idéaux sur lesquels repose l'édifice de l'équilibre mondial issu de San Francisco.

Nous ne saurons pas faire de l'ONU une organisation pour tous si l'ingérence caractérisée de certains gouvernements dans les affaires relevant, sans aucun doute, de la politique intérieure des États, en violation des règles qui la régissent, est dangereusement tolérée, sinon banalisée. Voilà qui explique la position de mon pays de dénoncer et de s'opposer à toute ingérence dans le processus électoral en cours, et de financer l'entièreté de ses coûts opérationnels. Par ailleurs, mon pays exige le retour aux fondamentaux en matière de démocratie et des droits de l'homme, un des sujets à la base de la diplomatie à géométrie variable, instrumentalisée à outrance par certains pour affaiblir sciemment des pays qui ont pourtant décidé de se tourner résolument vers le progrès. La République démocratique du Congo, quoique vieille seulement de 58 ans d'âge et d'une quinzaine d'années de démocratie, est fière, aujourd'hui, de partager son

expérience en la matière, tant au sein du Conseil des droits de l'homme, dont il est membre, que dans d'autres fora régionaux et internationaux, et ce, en toute humilité, mais sans complexe, ayant présent à l'esprit que le chemin à parcourir reste encore long.

Nous ne pouvons faire, enfin, de l'ONU, une organisation pour tous au profit des sociétés durables tant que la faune et la flore des pays détenteurs de grands massifs forestiers ne serviront que d'ornement, sous le prétexte bien choisi de constituer le poumon de l'humanité, sinon de réparateurs des dégâts environnementaux causés par les industries du nord, si en même temps, aucune volonté réelle d'allouer des contreparties conséquentes à nos populations ne cristallise des engagements maintes fois souscrits mais jamais tenus.

Il y a près de 15 ans, le continent africain s'était exprimé d'une seule voix pour demander son entrée au Conseil de sécurité en qualité de membre permanent, à l'issue d'une réforme de l'Organisation. Compte tenu des changements multiformes constatés depuis de nombreuses années, au nom de l'équité mise aujourd'hui en exergue dans le cadre de nos présentes assises, l'Afrique souhaite mieux faire entendre sa voix, en écho aux attentes de ses populations, qui réclament davantage de représentativité au sein de l'Organisation de portée universelle, dont l'essentiel des actions de maintien de la paix concernent le continent. Aussi, 20 ans après le déploiement des forces des Nations Unies dans mon pays, et en raison de leurs résultats largement mitigés sur le plan opérationnel, mon gouvernement réitère son exigence du début effectif et substantiel du retrait de cette force multilatérale.

M. Renzi (Saint-Marin), Vice-Président, assume la présidence.

Et pour conclure, je mesure les progrès réalisés aujourd'hui par mon pays qui, il y a encore quelques années, était confiné au rang d'État failli, mais aujourd'hui, affiche des ambitions d'émergence incontestable, tant les signaux économiques, sécuritaires et politiques sont encourageants. Les défis qui se dressent devant nous ne sont, certes, pas les moindres. Mais ils ne peuvent infléchir ma foi en un avenir radieux pour mon pays, où le peuple sait déjouer les pièges de l'histoire et affirmer, avec force, son attachement à son unité, à son indépendance et à sa souveraineté. Je voudrais aussi assurer l'Assemblée que la République démocratique du Congo se tiendra toujours aux côtés de l'Organisation, aussi longtemps que celle-ci restera, elle-même, à nos

côtés, parce qu'elle incarne l'aboutissement le plus concret des efforts de tous pour la paix et le bien-être de notre planète. Il revient cependant aux États Membres d'œuvrer en faveur d'une Organisation plus forte, en préservant, dans leur agir, les valeurs qui l'ont vue naître et dont la portée se trouve, sans conteste, dans la préservation de l'humanité.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République démocratique du Congo de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Joseph Kabila Kabange, Président de la République démocratique du Congo, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République kirghize.

M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Zheenbekov (*parle en kirghize; interprétation en anglais assurée par la délégation*) :
Je tiens à adresser, à tous, mes salutations chaleureuses au nom du peuple antique kirghize épris de liberté, avec son histoire millénaire et ses grandes montagnes. Depuis cette insigne tribune des Nations Unies, je voudrais attirer l'attention de tous sur les questions que la République kirghize juge urgentes et qui exigent des solutions communes aux niveaux national, régional et international.

(l'orateur poursuit en russe)

Je salue, au nom de la République kirghize, tous les participants à la soixante-treizième session de l'Assemblée générale.

La situation politique, économique et environnementale mondiale évolue rapidement. La tendance au régionalisme dans la politique mondiale est en train de s'affirmer. L'augmentation du coût des

marchandises, le manque de liquidités et les guerres de sanctions qui touchent diverses économies se poursuivent. La menace du terrorisme et de l'extrémisme s'étend à tous les pays. La préservation d'un équilibre environnemental est devenue un enjeu mondial pour l'ensemble de la planète. Quelles qu'en soient les causes, ces questions sont une source de préoccupation pour chaque pays, en particulier les petits pays à économie ouverte. Les phénomènes que je viens d'évoquer sont des questions sensibles pour le Kirghizistan. C'est pourquoi je pense qu'il est opportun aujourd'hui de débattre, à l'Assemblée générale, de la pertinence de l'ONU pour tous les citoyens, ainsi que des questions de leadership mondial et de responsabilité mutuelle pour des sociétés pacifiques, équitables et durables. Je voudrais saisir l'occasion qui m'est offerte pour, depuis cette haute tribune de l'ONU, exposer les questions nationales, régionales et mondiales qui revêtent une importance majeure pour notre pays.

La transition pacifique du pouvoir à l'automne 2017 a jeté des bases solides pour la poursuite du développement démocratique progressif du Kirghizistan. Actuellement, le Kirghizistan jouit d'une stabilité politique et sociale, ce qui nous donne l'occasion de fixer des objectifs ambitieux à moyen terme. Le Kirghizistan s'attelle à la mise en place d'un système de démocratie parlementaire dans le pays. Les prochaines élections législatives de 2020 en témoigneront une fois de plus. Nous sommes profondément convaincus que la démocratie parlementaire est la mieux adaptée à la nature du développement de notre société. La lutte contre la corruption reste une priorité de la politique de l'État kirghize. Actuellement, nous nous attaquons à la tâche de la modernisation politique et du développement économique que l'avenir exigera de nous.

Tout d'abord, nous nous concentrons sur la mise en œuvre d'une réforme judiciaire et juridique et sur la réorganisation des forces de l'ordre. Le développement durable de toutes les régions du Kirghizistan est la clef d'un développement réussi et est la question la plus urgente pour le pays. Nous nous sommes fixé pour objectif de rendre le climat plus propice aux investissements et avons commencé à édifier une société de l'information dotée d'une administration publique équitable et transparente. Le Kirghizistan va continuer de renforcer en permanence les principes démocratiques dans le développement de l'État. L'administration publique est axée sur les besoins de chaque individu, tout en garantissant ses droits, ses libertés ainsi que la justice au sein de la société. Toutes les réformes à moyen

et long terme susmentionnées font partie de la stratégie nationale de développement du Kirghizistan pour 2040.

Les dispositions de long terme de la Stratégie nationale de développement répondent à toutes les exigences du Programme de développement durable à l'horizon 2030. À cet égard, nous espérons que l'ONU et les pays partenaires continueront d'appuyer les efforts de développement du Kirghizistan. Mon pays demeure attaché à la mise en œuvre des objectifs du développement durable. Nous considérons que le renforcement de tous les formats de coopération entre les pays d'Asie centrale est le facteur le plus important pour assurer la sécurité, non seulement dans la région mais aussi dans le monde. Il est gratifiant de constater que notre coopération bénéficie d'un élan positif et a atteint un niveau fondamentalement nouveau. Les sommets des chefs d'État et des ministres des affaires étrangères des pays d'Asie centrale sont désormais une tradition.

Pour la République kirghize, la question de l'eau est extrêmement importante. La pratique de ces dernières décennies, s'agissant de l'utilisation des ressources en eau et en énergie en Asie centrale, montre la nécessité d'élaborer de nouvelles approches. Nous sommes convaincus que l'utilisation intégrée des ressources en eau et en énergie dans la région doit être déterminée par un ensemble de mesures visant à assurer le développement durable de tous les États d'Asie centrale. C'est pourquoi le Kirghizistan a toujours préconisé l'élaboration et la mise en œuvre, en Asie centrale, de mécanismes économiques mutuellement bénéfiques dans ce domaine. La République kirghize considère qu'une coopération et un dialogue approfondi sont le seul et unique moyen de régler les problèmes existants. Dans ce contexte, nous considérons également que les organisations régionales, telles que la Communauté d'États indépendants, l'Organisation de Shanghai pour la coopération, l'Organisation du Traité de sécurité collective et l'Union économique eurasiatique, peuvent s'acquitter d'un rôle spécifique et d'une mission nouvelle. Aujourd'hui, il est devenu très important de surmonter les politiques isolationnistes et de développer les vecteurs de la coopération et du partenariat.

Aucun État n'est à l'abri des menaces liées au terrorisme et à l'extrémisme. Les membres de la communauté internationale doivent collaborer plus activement pour lutter contre les fléaux et phénomènes tels que la traite des personnes, les trafics de drogue et d'armes, le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. C'est très important pour nous, car nous

sommes situés à l'intersection de plusieurs réseaux de trafic de drogue. Malheureusement, les mesures prises par la communauté internationale restent insuffisantes. Il importe de s'attacher tout particulièrement à régler ce problème auquel se heurte toute la région. Le Kirghizistan réaffirme son attachement à la mise en œuvre effective de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, et appuie le plan d'action commun. Il est nécessaire de coordonner les efforts des États de la région sur les questions liées à la sécurité, de renforcer la coopération et de partager les informations relatives aux opérations. Le Gouvernement de la République kirghize a approuvé un programme de lutte contre l'extrémisme et le terrorisme à l'horizon 2022. Je remercie l'ONU de son assistance financière et technique dans la lutte contre le terrorisme et le trafic de drogues, et nous attendons avec intérêt un appui accru, s'agissant des questions de sécurité, de la part de nos partenaires de développement.

La transition vers le développement durable restaure les écosystèmes naturels et l'environnement. Le Kirghizistan a conscience que les changements climatiques font peser une lourde menace sur les écosystèmes et les populations. Nous nous sommes déterminés à lutter contre ce phénomène mondial en signant l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Les changements climatiques ont une incidence de plus en plus marquée sur nos glaciers et nos ressources en eau et contribuent à l'augmentation du nombre de catastrophes naturelles qui surviennent dans les régions montagneuses du pays. Ce sont là les principaux thèmes du quatrième Forum mondial de la montagne qui aura lieu au Kirghizistan, et qui se penchera sur l'élaboration de nouvelles méthodes de développement pour veiller à l'avenir prospère des régions de montagne.

Le principal problème régional lié à l'environnement demeure celui des séquelles de l'industrie des matières radioactives de l'ère soviétique, à savoir les résidus d'extraction minière de l'uranium. Pour régler ce problème, le Kirghizistan a organisé plusieurs conférences internationales. Le 27 septembre, à l'ONU, nous avons accueilli un événement consacré aux dangers de l'extraction de l'uranium. Afin qu'un nouvel ensemble de mesures soit pris aux fins de la mise en valeur des résidus d'extraction d'uranium, le Kirghizistan a décidé de prendre l'initiative d'actualiser la résolution 68/218 sur le rôle de la communauté internationale dans la prévention des risques radiologiques en Asie centrale. Je profite

de cette occasion pour remercier nos partenaires de développement de l'appui important qu'ils apportent aux efforts de mon pays pour régler ce problème.

Les difficultés susmentionnées exigent des efforts conjoints de tous les États, ainsi que des institutions mondiales et régionales. Il est nécessaire de créer des mécanismes internationaux fondamentalement nouveaux qui soient adaptés aux défis et aux menaces modernes. L'Organisation a besoin de changements, qui sont d'ailleurs nécessaires au vu des circonstances actuelles. Ces réformes doivent être fondées sur les principes de l'universalité et d'une large représentation géographique, et bénéficier de l'appui le plus large possible des États Membres de l'ONU. Le Kirghizistan s'efforce d'apporter sa juste contribution à la cause commune des Nations Unies que sont la paix, la sécurité mondiale et le développement durable.

Désireux d'appeler l'attention des Nations Unies et du monde sur les problèmes des petits États, le Kirghizistan s'est porté candidat à un siège de membre non permanent du Conseil de sécurité pour la période 2027-2028. Le soutien de pays qui n'ont pas été élus au Conseil de sécurité suscitera une confiance accrue dans l'égalité des Membres de l'ONU et renforcera ainsi la crédibilité de l'Organisation. Le Kirghizistan considère que l'ONU est une organisation internationale universelle faisant autorité.

Il convient de souligner qu'un facteur important pour préserver la paix, la stabilité et l'expansion de la diversité culturelle et de la tolérance réside dans l'approfondissement du dialogue interculturel. C'est ce qu'ont brillamment décrit, avec le talent qu'on lui connaît, les œuvres de notre éminent écrivain de renommée mondiale, Chingiz Aitmatov. Il a apporté une contribution majeure à la construction de la paix et au partage des cultures entre les différents peuples. Cette année, le Kirghizistan et le monde entier célèbrent le quatre-vingt-dixième anniversaire de la naissance de Chingiz Aitmatov.

L'initiative du Kirghizistan d'organiser régulièrement les Jeux nomades mondiaux a été saluée et appuyée par l'Assemblée générale. Ces Jeux ont montré que, en dépit des complexités et des contradictions du monde moderne, les peuples du monde aspirent à l'unité et à la créativité.

(l'orateur reprend en kirghize)

Notre nation considère que l'obtention de son indépendance est son plus grand accomplissement, et elle

a trouvé la place qui lui revient au sein de la communauté mondiale. Le Kirghizistan est reconnu comme un État souverain sur la scène internationale. Comme l'a dit l'illustre fils de la nation kirghize, le célèbre écrivain, philosophe et humaniste Chingiz Aitmatov : « Il n'y a pas de plus grande richesse pour l'homme que de vivre ensemble et en paix ».

Seules l'unité et l'harmonie sauveront le monde. L'unité du peuple est la principale garantie du développement durable de notre pays. La convivialité interethnique dans la société et l'attitude responsable de chaque citoyen à l'égard de la destinée du pays sont le fondement de la réussite. L'indépendance du Kirghizistan et l'unité de son peuple incarnent notre avenir et notre sérénité. Que Dieu accorde sa miséricorde au peuple du Kirghizistan et qu'il laisse la paix régner sur notre pays. Je présente à tous les citoyens du pays mes vœux de santé, de bonne fortune et d'une vie heureuse et paisible. Vive le Kirghizistan indépendant!

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République kirghize de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Sooronbai Zheenbekov, Président de la République kirghize, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République de Gambie.

M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Barrow (*parle en anglais*) : Dieu Tout-Puissant soit loué de nous donner l'occasion de nous réunir une fois de plus à l'Assemblée pour examiner et promouvoir notre programme mondial commun. Je tiens à commencer en remerciant sincèrement S. E. M. Miroslav Lajčák de l'excellent travail qu'il a accompli à la tête de l'Assemblée générale

à sa soixante-douzième session. De même, je félicite M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés de son accession à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Je peux l'assurer que la Gambie, qui assume l'un des postes de vice-président, s'engage à appuyer et à coopérer pleinement durant son mandat.

Le thème du débat général de la soixante-treizième session, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », est très pertinent dans le contexte mondial actuel. Par extension, la mission de l'ONU à l'appui de la paix, du développement et des droits de l'homme reste aussi pertinente qu'elle l'était en 1945, lorsqu'elle a été définie à la suite des terribles expériences et des dommages considérables qui ont marqué cette période sombre. Dans le contexte des problèmes multilatéraux complexes qui continuent de sévir dans le monde, aucun pays ne peut s'épanouir ou régler tous les problèmes auxquels il est confronté dans l'isolement. En tant qu'êtres humains, notre salut suppose de renforcer nos institutions multilatérales et de promouvoir le renforcement de la coopération internationale afin de régler collectivement les problèmes mondiaux. L'ONU offre une possibilité unique de réaliser cet objectif.

Il est évident que pour accomplir des progrès véritables, les dirigeants mondiaux doivent impérativement se montrer efficaces. En conséquence, en tant que dirigeants, nous devons faire tout ce qui est en notre pouvoir pour nous acquitter de nos responsabilités. Cela doit nous pousser à appuyer l'ONU et à investir davantage dans l'Organisation, au lieu de retirer notre participation ou de réduire notre appui financier. Il est ironique qu'à un moment où de multiples problèmes mondiaux apparaissent et s'accroissent, l'appui aux travaux de l'ONU soit compromis par le manque de financement. Ceux d'entre nous qui attachent de l'importance à l'ONU, et ceux qui bénéficient énormément de son action, doivent être les premiers à appeler tous les États Membres à renforcer leur appui à l'Organisation. De fait, l'ONU doit jouer un rôle directeur dans le règlement des problèmes mondiaux, et notre tâche consiste à faire en sorte qu'elle soit dotée des capacités et de l'influence nécessaires et s'acquitte efficacement de son rôle.

Les décisions et les mesures ancrées dans un système international basé sur des règles et fondé sur des accords et processus multilatéraux constituent la base d'une conduite efficace des relations entre les

pays. Nous devons donc rétablir la confiance dans notre ordre international basé sur des règles pour rester pertinents et avancer collectivement vers la réalisation de nos objectifs mondiaux, qui vont de la lutte contre les menaces que posent les changements climatiques et le terrorisme aux questions du désarmement, du commerce, du développement et à d'autres sources de préoccupation pour l'humanité. Je suis certain que seuls un leadership mondial et une coopération internationale efficaces permettront d'assurer le bien-être de tous les citoyens du monde. En tant que dirigeants, nous avons la responsabilité partagée de promouvoir un ordre mondial qui préférera la paix à l'insécurité, éliminera les inégalités croissantes dans le monde entier et nous apportera un développement durable.

En ce qui concerne la Gambie et après avoir connu une impasse politique difficile en décembre 2016, les Gambiens sont parvenus, avec l'appui de leurs partenaires, à rétablir la démocratie et l'état de droit dans leur pays. Nous avons mené le processus électoral national à son terme après avoir organisé des élections législatives et des élections aux gouvernements locaux. Nous menons également une action résolue pour mettre en place des réformes institutionnelles et constitutionnelles. Ces réformes ont commencé dans l'espoir que la Gambie s'engage fermement dans la voie qui lui permettra de devenir un défenseur éminent de la démocratie et des droits de l'homme dans le monde.

Lorsque les Gambiens ont voté pour le changement en 2016, ils aspiraient à devenir maîtres de leur destin. Ils voulaient améliorer leurs conditions de vie de manière significative, pas simplement en surface. C'est pour cette raison que mon gouvernement est en train de mettre en œuvre un plan complet de développement national pour la période 2018-2021. Ce plan vise à transformer la Gambie en mettant l'accent sur des priorités clefs telles que le développement des infrastructures, la transformation de l'agriculture, la stabilité macroéconomique, la création d'emplois et l'emploi. Il vise également à consolider nos acquis démocratiques en s'appuyant sur la bonne gouvernance, l'état de droit et le respect des droits de l'homme. Globalement, notre objectif est de transformer la Gambie en profondeur pour assurer son avenir – un pays qui bénéficie de sources d'énergie fiables, est autonome sur le plan alimentaire et attire des investisseurs. Nous avons également commencé à exploiter et maîtriser les avantages des technologies de l'information et des communications pour catalyser la modernisation et l'autonomisation des jeunes.

Notre plan de développement national a été présenté à une conférence des donateurs tenue à Bruxelles, manifestation couronnée de succès où des promesses de contributions notables ont été faites pour nous aider à atteindre les buts que nous nous sommes fixés en termes de financement. Je me dois d'adresser une fois encore nos vifs remerciements à nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, dont l'ONU, l'Union européenne, la Banque mondiale et bien d'autres, pour leur intérêt et leur soutien. Nous leur en sommes vraiment reconnaissants et nous espérons qu'ils continueront de collaborer avec nous et maintiendront leur appui aux efforts que nous déployons pour concrétiser nos objectifs en matière de développement. La mise en œuvre du plan de développement national se poursuivra au moyen des partenariats et des liens de solidarité qui ont été noués à la réunion de Bruxelles. Le plan a été délibérément conçu de manière à être compatible avec le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et avec l'Agenda 2063 de l'Union africaine.

Dans le cadre de notre action visant à transformer complètement la Gambie, nous sommes conscients de l'importance que revêt une participation véritable de la diaspora gambienne, que l'on appelle affectueusement la huitième région de la Gambie. Notre stratégie en ce sens consiste à recenser et mettre à profit les compétences, les talents et les ressources des Gambiens où qu'ils se trouvent aux fins d'une mise en œuvre réussie du plan de développement national.

L'expérience gambienne démontre que la démocratie produit de formidables dividendes. Nous avons ainsi noté – et c'est un fait remarquable – une diminution du nombre de jeunes qui tentent de s'embarquer dans des voyages dangereux sur la Méditerranée à destination de l'Europe. Le Gambien moyen aspire à rester dans le pays et à contribuer au développement national. Malgré cette évolution positive, je lance un appel vigoureux pour que les interventions destinées à limiter la migration des jeunes soient assorties d'incitations tendant à ce que ceux-ci restent dans leur pays. À ce sujet, nous attendons avec intérêt la conférence de haut niveau qui doit se tenir à Marrakech au mois de décembre en vue d'adopter le nouveau pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Il faut offrir aux jeunes de meilleures possibilités d'éducation et d'emploi afin de les motiver et de leur donner davantage d'espoir au quotidien. Dans cette optique, mon gouvernement est disposé à collaborer avec l'ONU, l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique

de l'Ouest et d'autres groupements régionaux pour mettre au point et appliquer des stratégies et des mesures adéquates.

En tant que pays de la région du Sahel, la Gambie souscrit sans réserve à la mise en œuvre du nouveau plan d'appui qui fait partie de la Stratégie intégrée des Nations Unies pour le Sahel. Nous avons bon espoir qu'il contribuera sensiblement au règlement des difficultés de développement au Sahel, ainsi qu'au maintien de la paix et de la sécurité et à l'établissement de bonnes relations transfrontières. Nous sommes particulièrement enthousiastes de constater que la nouvelle stratégie voit dans le Sahel une terre de possibilités et non de désespérance. De ce fait, nous escomptons qu'elle ouvrira de vastes horizons pour l'Afrique, en particulier sur le plan du maintien de la paix et de la sécurité et en ce qui concerne l'élimination du terrorisme dans la région. Du point de vue stratégique, nous devons démanteler tous les réseaux criminels et le financement de la vente illicite d'organes et de membres du corps humain, grâce à une meilleure communication de l'information et à des initiatives de sécurité aux frontières.

Alors que nous combattons ces forces négatives et que nous essayons de concrétiser notre aspiration à faire taire les armes sur le continent africain d'ici à 2020, nous sommes préoccupés par l'état des missions de paix dans certaines de nos régions qui sont en proie à des troubles, notamment au vu des coupes drastiques opérées dans le budget consacré au maintien de la paix. Il est très inquiétant que l'on n'ait pas les ressources indispensables à ce mandat. La Gambie soutient l'introduction de réformes adaptées pour renforcer les capacités des Nations Unies en matière tant de consolidation que de maintien de la paix, et estime qu'il faudrait y revenir et leur conserver un rang de priorité élevé dans l'ordre du jour de l'Organisation. Mon gouvernement propose que nous nous employions mieux à protéger la vie non seulement des civils innocents mais aussi des hommes et des femmes qui sont nos soldats de la paix. J'en profite d'ailleurs pour rendre hommage aux courageux Casques bleus qui sont tombés au champ d'honneur. Nous engageons nos partenaires à se montrer à la hauteur du défi en faisant en sorte que les conflits ne se prolongent plus. Par conséquent, nous adhérons au programme de réforme du Secrétaire général.

En tant qu'Africains, nous devons assumer la direction du maintien de la paix et de la sécurité sur notre continent. À cet égard, je félicite les dirigeants de l'Éthiopie et de l'Érythrée de leurs efforts

extraordinaires pour instaurer une paix durable dans la Corne de l'Afrique. Ils sont un exemple à suivre pour le reste du continent. Dans une veine similaire, je félicite les dirigeants du Soudan du Sud d'avoir accepté de rétablir la paix et d'œuvrer au développement de leur pays. Nous demandons aux dirigeants de la Libye et de la République centrafricaine d'intensifier, par la voie du dialogue politique, leur action en faveur de la réconciliation nationale et de la paix.

Mon gouvernement réaffirme son appui ferme à la solution des deux États pour installer la paix entre les Palestiniens et leurs voisins. Nous exprimons par ailleurs notre adhésion inconditionnelle à la politique d'une seule Chine. De même, nous reconnaissons le concours apporté par le Gouvernement et le peuple bangladais pour améliorer le sort des musulmans rohingyas. En tant que présidente du prochain sommet de l'Organisation de la coopération islamique, la Gambie a pris l'initiative de plaider, par l'intermédiaire d'une résolution, pour la mise en place d'un mécanisme de responsabilisation qui garantirait que les auteurs des terribles crimes commis contre les musulmans rohingyas soient tenus de rendre des comptes.

M. Bessho (Japon), Vice-Président, prend la présidence.

Si nous souhaitons vivement voir une réforme qui permette au Secrétaire général d'agir efficacement, il est également attendu que la réforme facilite aussi la bonne réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Le Conseil de sécurité aurait dû être réformé depuis longtemps. Je tiens à rappeler que le processus reflète vraiment tous les intérêts et toutes les positions représentés dans les négociations intergouvernementales. Nous sommes convaincus que la voix de l'Afrique doit être pleinement représentée au Conseil de sécurité.

Ma délégation attend avec impatience la soixante-treizième session, en espérant que celle-ci sera une réussite, et nous espérons que l'élection à la présidence contribuera aux efforts menés pour mettre en lumière le sort des femmes et des filles des zones rurales.

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'adresser mes sincères condoléances à la famille du regretté Secrétaire général Kofi Annan. M. Annan faisait entendre un avis formidable sur tout, y compris la réforme de l'ONU. Il défendait la cause d'un monde juste et plaidait avec passion pour la bonne gouvernance

et les libertés fondamentales. Il est clair qu'il laisse un grand vide.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République de Gambie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Adama Barrow, Président de la République de Gambie, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M^{me} Hilda Heine, Présidente de la République des Îles Marshall

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de la Présidente de la République des Îles Marshall.

M^{me} Hilda Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, est escortée dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M^{me} Hilda Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

La Présidente Heine (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur d'adresser à l'Assemblée les vœux de « yokwe » les plus sincères de la République des Îles Marshall.

Dans ses meilleurs moments, l'ONU a constitué une plateforme commune pour toutes les nations, mais en particulier pour les plus vulnérables. À l'heure actuelle, les nations vont dans de nouvelles directions, étirant les liens qui nous maintiennent tous ensemble et poussant le monde à sa limite. Il est impératif que les États Membres de l'Organisation restent unis derrière un ordre international fondé sur des règles qui ne passe pas sous silence la voix des peuples les plus vulnérables. En tant qu'ancien territoire soumis à un accord de tutelle d'importance stratégique de l'Organisation des Nations Unies, les Îles Marshall peuvent parler en connaissance de cause, compte tenu de leur histoire, des temps où la seule volonté des plus puissants ravageait nos côtes et où nous ne faisons pas partie des préoccupations de l'humanité, de même que des temps où celle-ci a fait en sorte que la voix des Marshallais soit entendue. Nous nous félicitons de collaborer avec les plus grandes puissances du monde mais elles doivent avoir nos intérêts à cœur.

Les droits de l'homme sont un idéal universel complexe auquel chacun doit aspirer et que chacun doit défendre. Le Conseil des droits de l'homme recèle un potentiel gigantesque pour promouvoir la transparence et le dialogue et favoriser les progrès. Même si nous devons prendre plus de temps pour aligner soigneusement la mise en œuvre nationale sur les normes mondiales, car aucun modèle n'est applicable à toutes les situations, les Nations Unies ne doivent jamais hésiter à se dresser sur le chemin des acteurs qui cherchent à déroger à ce que les autres voient comme relevant de la décence ordinaire. Ce n'est pas là un constat de pure forme. À la lumière de leur histoire et des problèmes contemporains, les Îles Marshall connaissent les conséquences amères des cas où la communauté internationale détourne le regard par commodité politique. Il faut nettement plus de volonté politique pour veiller à ce que personne, vraiment personne, ne soit laissé de côté. Quelles que soient les lacunes du Conseil des droits de l'homme, c'est aux États Membres qu'il incombe d'y apporter remède. Nous devons régler les choses nous-mêmes. Nous ne resterons pas à regarder en silence.

Pour ces raisons, la République des Îles Marshall a présenté sa candidature au Conseil des droits de l'homme pour la période 2020-2022. Le véritable engagement est dans les actes, pas dans les mots. Par exemple, nous avons non seulement promulgué une législation sur les droits des personnes handicapées pour satisfaire à nos obligations conventionnelles, mais notre Parlement est aussi saisi d'un projet de loi portant modification de plus de 100 statuts existants aux fins d'intégrer systématiquement le souci de ces droits dans tous les secteurs. Nous travaillons à la mise en place d'une démarche similaire en ce qui concerne la problématique femmes-hommes. Nos partenaires, parmi lesquels la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, sont déjà d'une aide précieuse, mais c'est notre volonté politique qui peut en faire une réalité. La défense des droits de l'homme ne consiste pas simplement dans le fait de signer des traités; elle prend la forme d'un changement progressif et visible au niveau de nos collectivités locales.

Les petites nations peuvent jouer un rôle unique dans le système multilatéral. Sans la volonté politique des petits États insulaires en développement, nous n'aurions pas eu la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques ni nombre d'autres grandes réalisations. Nous représentons un quart des membres de cet organe, mais le système des Nations

Unies s'intéresse-t-il à nous en conséquence? Nous aurons du mal à réaliser les objectifs de développement durable, à moins que l'on ne s'attache urgemment à ce que nos propres capacités en matière de données soient mises à profit par le système international. Beaucoup de nos principaux indicateurs de développement social restent stagnants. Nous essayons de changer tout cela, mais nous ne pouvons pas y parvenir sans un système international qui tienne clairement compte de nos particularités.

J'appuie fermement l'initiative du Secrétaire général en faveur d'une réforme du système des Nations Unies – pour faire plus et mieux avec les moyens dont on dispose. Notre actuel coordonnateur résident des Nations Unies n'est pas résident du tout et doit composer avec la tâche impossible de s'occuper en même temps de 10 nations éloignées. J'attends avec intérêt le prochain examen des bureaux multipays des Nations Unies, prévu dans la résolution 72/279, et je suis convaincu qu'il faut opter pour des solutions innovantes à cet égard. L'année courante se prête particulièrement à ce que les organismes des Nations Unies fassent des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement un véritable levier du changement à l'échelle du système.

Il y a des décennies de cela, les petits États insulaires en développement ont mis le monde en garde au sujet des risques découlant des changements climatiques, et ces derniers constituent encore aujourd'hui des menaces radicales. Nous devons à présent consacrer du temps à la sensibilisation. C'est du temps que nous n'avons pas, littéralement. L'Accord de Paris sur les changements climatiques représente un engagement juridique puissant et uni de la part de tous – des plus grands aux plus petits d'entre nous – à n'épargner aucun effort pour faire davantage en vue de limiter la hausse à un maximum de 1,5° C. Je soutiens résolument la tenue du sommet du Secrétaire général sur le climat en 2019. Ce sera l'occasion plus que bienvenue pour les dirigeants aux plus hauts niveaux de réorganiser les priorités et de mettre l'Accord de Paris à exécution en répondant au besoin urgent d'une action et d'une ambition renforcées dans des conditions réelles. Ce n'est pas qu'une promesse morale, c'est aussi une réalité économique, à un moment où les marchés énergétiques commencent déjà à se tourner vers des choix plus judicieux.

Je ne demande pas aux autres de faire ce que nous ne ferons pas chez nous. Cette semaine, j'ai annoncé

que les Îles Marshall visaient dorénavant un objectif de zéro émission nette d'ici à 2050. Nous prenons déjà des mesures, non seulement pour atteindre cet objectif mais également pour relever nos ambitions à court terme et accélérer les efforts d'adaptation. Je sais que nous ne sommes pas les seuls à revoir nos ambitions à la hausse. Le mois dernier, dans la Déclaration de Boe, les dirigeants du Forum des îles du Pacifique ont souligné que les changements climatiques étaient la plus grande menace à la sécurité de notre région. Cette volonté politique doit s'étendre à une assistance d'urgence organisée par rang de priorité pour aider les nations atolls telles que les îles Marshall, dont la survie même est en question, à s'adapter aux dangers liés au climat que nous connaissons déjà et à éviter d'atteindre un point de basculement dans à peine une ou deux décennies. Il faut une action politique sensiblement renforcée dans le domaine du financement climatique pour évaluer les ressources nécessaires et les affecter de telle sorte que les bonnes intentions des partenaires puissent avoir une incidence visible sur le plan local.

En tant que nation atoll insulaire de faible altitude, à un peu plus d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, les Îles Marshall voient leur avenir en suspens, mais elles ne sont pas les seules. Bien que les nations atolls soient les plus vulnérables, notre sort n'en est pas moins partagé non seulement par les autres petits États insulaires en développement mais aussi par beaucoup de pays que l'évolution du climat met en grande difficulté. En ma qualité de Présidente du Forum de la vulnérabilité climatique, je demande à tous les dirigeants du monde de se joindre à moi le 22 novembre pour un sommet virtuel en ligne visant à ce que personne ni aucun pays ne soit laissé de côté.

Les Îles Marshall ont survécu à la période coloniale, à la Seconde Guerre mondiale et aux retombées des essais nucléaires conduits il y a plus de six décennies. Lors de l'adoption de notre Constitution en 1979, et quand nous sommes devenus un État Membre de l'ONU en 1991, nous avions pour seul objectif de bâtir une nation digne d'être léguée à nos enfants. Il ne s'est écoulé que 27 ans depuis lors et, à présent que nous devons faire face aux conséquences des changements climatiques, nous nous demandons quel héritage, en tant que nation, nous laisserons à nos petits-enfants.

La Conférence sur les océans de l'an dernier a posé les bases requises pour que les océans, qui couvrent les deux tiers de la surface de la planète, ne soient plus traités comme une question isolée mais

comme une partie intégrante du développement durable et de la mobilisation mondiale. Les Îles Marshall sont composées à plus de 99 % d'océan. C'est notre culture, notre principale filière économique et notre identité. Le monde doit aller largement au-delà des mots et tendre vers l'action car nous devrions tous être gravement alarmés par ce qui devient trop souvent une spirale infernale.

Plus tôt dans l'année, les huit dirigeants du Pacifique des parties à l'Accord de Nauru concernant la coopération dans la gestion des pêches d'intérêt commun se sont réunis aux Îles Marshall, pour la première fois depuis 2010. Entre-temps, nous avons réécrit les règles des marchés mondiaux du thon, afin qu'il ne s'agisse pas uniquement d'un débouché économique pour nos générations futures mais que le secteur demeure également une source précieuse de sécurité alimentaire pour le monde et que nos pêches au thon à la senne coulissante restent les plus importantes de la planète.

À cet égard, je me réjouis des activités de communication et de mobilisation menées par les dirigeants du Groupe des Sept, sous la direction du Canada, pour appeler davantage l'attention sur les océans et les pêches. Les sources internationales de financement du développement doivent améliorer leur fourniture d'un appui direct et ciblé. La pollution marine causée par les plastiques ravage les eaux mondiales, et la pêche illégale dans le Pacifique est plus qu'une infraction aux lois et aux traités; elle est un problème de sécurité majeur pour la région.

La semaine prochaine, les Îles Marshall accueilleront le lancement d'une initiative régionale visant à éliminer une bonne fois pour toutes de notre région la pêche illicite, non déclarée et non réglementée. Il faudrait que les organisations régionales de gestion des pêches intensifient leurs efforts de lutte contre la pêche illicite, et nous ne devrions pas avoir peur de dénoncer publiquement les pires contrevenants.

En tant que première femme cheffe d'État ou de gouvernement dans la région indépendante des îles du Pacifique, j'affirme qu'il est vital que les Nations Unies accélèrent leur action destinée à ce que toutes les femmes, et en particulier nos plus jeunes générations, comprennent qu'il leur revient de droit un rôle à tous les niveaux de la prise de décisions, y compris aux plus hauts niveaux de la direction politique et du développement économique. Après tout, nous les femmes représentons la moitié de la population mondiale, et pourtant la parité

n'est pas encore effective dans les rangs des dirigeants de la planète.

Cela fait trop d'années que les discussions multilatérales sur l'élimination des armes nucléaires tournent en rond. Je me félicite vivement des progrès enregistrés où que ce soit en la matière et je conserve un optimisme prudent face aux efforts déployés en vue de parvenir à la sécurité dans la péninsule coréenne grâce à une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Toutefois, tant que cela ne s'est pas produit, les Îles Marshall appuient résolument l'application intégrale des sanctions du Conseil de sécurité, y compris dans le secteur maritime.

Les menaces que représentent les essais atmosphériques dans l'océan Pacifique sont évidemment une préoccupation pour moi et les autres dirigeants des îles du Pacifique, sachant que, pour les citoyens marshallais, les retombées des essais nucléaires ne sont pas seulement un héritage historique mais également une réalité contemporaine. Il s'agit des seuls cas où les Nations Unies ont expressément autorisé des essais d'armes nucléaires, et les conséquences en sont catastrophiques. Les 67 essais d'armes nucléaires conduits entre 1946 et 1958 ont eu et continuent d'avoir des répercussions sur plusieurs générations.

Il a été procédé à ces essais quand nous avions le statut de territoire soumis à un accord de tutelle d'importance stratégique des Nations Unies; certains avaient même été autorisés par le Conseil de tutelle dans ses résolutions 1082 (XIV) et 1493 (XVII). Nulle autre nation, nul autre peuple ne devrait jamais avoir à porter un tel fardeau. C'est non seulement une leçon que le monde doit assimiler, mais aussi une situation où l'ONU a déjà proposé son aide.

Mon gouvernement a récemment établi une commission nationale des questions nucléaires qu'il a chargée de travailler en étroite collaboration avec les collectivités touchées et les organismes régionaux et internationaux pour mieux formuler nos problèmes complexes et élaborer une stratégie de justice en la matière. Il est capital d'accélérer tous les efforts possibles afin de nous aider à traiter des aspects relatifs aux droits de l'homme et à l'environnement de nos citoyens touchés.

Le Conseil de sécurité et l'ONU dans son ensemble doivent s'adapter et changer. Le monde n'est plus celui d'il y a sept décennies. Il importe de réaliser la réforme du Conseil de sécurité et de lancer dans ce but,

au cours de la présente session de l'Assemblée générale, des négociations fondées sur des textes.

La décolonisation et les droits de l'homme sont deux questions importantes dans la région des îles du Pacifique. J'affirme avec force la position des dirigeants du Forum des îles du Pacifique qui consiste à reconnaître la coopération constructive des pays du Forum avec l'Indonésie en ce qui concerne les élections et les droits de l'homme en Papouasie occidentale, et leur engagement à poursuivre le dialogue de manière ouverte et constructive.

La République des Îles Marshall est favorable à ce que l'on reconnaisse la participation importante de Taïwan dans le cadre du système des Nations Unies, et notamment de programmes et d'organismes tels que l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Organisation mondiale de la Santé et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Le peuple taïwanais mérite d'être traité sur un pied d'égalité, et l'ONU devrait régler la grave question des 23 millions de Taïwanais qui sont exclus du système des Nations Unies – laquelle ne nous semble pas abordée dans la résolution 2758 (XXVI).

Taïwan met en œuvre les objectifs de développement durable et a publié un examen national volontaire. Elle a les moyens de contribuer à un large éventail de programmes des Nations Unies dans l'intérêt du monde entier. Des maladies comme la tuberculose ne connaissent pas de frontière, et Taïwan a aligné son cadre de décision sur l'action mondiale à cet égard. Taïwan est l'un des principaux partenaires de ma propre nation dans la lutte contre les maladies non transmissibles, qui connaissent à présent des niveaux critiques. Le fait d'empêcher la participation de Taïwan ne sert pas le bien-être de l'humanité.

Enfin, il est impératif qu'en tant que nations vraiment unies nous embrassions la devise nationale de la République des Îles Marshall, « *Jepilpin ke Ejukaan* », qui signifie « la réalisation par l'action commune ». Ce que nous, dirigeants, faisons à l'ONU et ailleurs, nous le laissons en héritage à la prochaine génération et à celles qui suivront.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier la Présidente de la République des Îles Marshall de l'allocution qu'elle vient de prononcer.

M^{me} Hilda Heine, Présidente de la République des Îles Marshall, est escortée hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République dominicaine.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Medina Sánchez (*parle en espagnol*) : En premier lieu, je tiens à féliciter l'Ambassadrice María Fernanda Espinosa Garcés de son élection à la présidence de l'Assemblée générale et à lui souhaiter toute la réussite possible. C'est un grand honneur pour moi de m'adresser une nouvelle fois à l'Assemblée générale en tant que Président de la République dominicaine. Pour mon pays, c'est une occasion spéciale car, l'an prochain, la République dominicaine siègera pour la première fois au Conseil de sécurité, en qualité de membre non permanent.

Je commencerai donc par remercier, au nom du peuple dominicain et en mon nom propre, les États Membres de l'ONU pour le soutien qu'ils ont apporté à notre candidature au Conseil de sécurité. Je remercie en particulier les membres du Groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes de nous avoir investis de leur confiance. Notre but durant ce mandat sera de faire entendre la voix de l'Amérique latine et des Caraïbes dans l'une des instances qui ont la plus grande responsabilité mondiale en matière de maintien de la paix.

Bien sûr, nous sommes déterminés à affirmer, tant au Conseil de sécurité qu'à l'Assemblée, les mêmes principes inaltérables qui nous guident en tant que nation. Le respect des droits de l'homme, de la démocratie, de la liberté et de la diversité présidera par conséquent à notre action au Conseil de sécurité. Nous ferons tout notre possible pour être dignes de la confiance que l'on nous a témoignée, en étant pleinement conscients

que, bien que fragiles, la stabilité et la sécurité sont des objectifs prioritaires qui doivent être préservés et sur la voie desquels les progrès se font pas à pas et jour après jour.

Il est clair pour nous que, dans un organe où l'on aborde des questions qui peuvent changer le cours de l'histoire et la destinée de millions de personnes, on ne peut pas chercher des solutions faciles ou drastiques, car il n'en existe pas. Dès lors, notre pays fera toujours la part belle au dialogue et à la compréhension et cherchera toujours des solutions pacifiques. Nous voulons toujours faire tout ce qui est possible pour trouver un terrain d'entente et favoriser le consensus, qui est le meilleur outil de la paix et du développement. Par conséquent, nous encouragerons à tout moment les peuples à se rapprocher par la médiation et le dialogue démocratique, en ouvrant des espaces pour un avenir fait de paix partagée.

Depuis sa création il y a plus de sept décennies, l'Organisation des Nations Unies a joué un rôle central dans l'édification d'un monde plus stable et plus sûr pour les êtres humains de toute la planète. Cependant, nous ne pouvons jamais considérer la stabilité comme un acquis définitif; nous ne pouvons pas baisser notre garde quand nous savons par exemple que, dans notre seule région, 35 % des habitants appartiennent à la classe dite vulnérable et pourraient donc retomber dans la pauvreté au moindre revers.

De la même façon, il faut reconnaître que, comme bien d'autres choses, la sécurité n'est pas bien répartie. Nous savons tous qu'il y a, dans les Amériques et dans beaucoup d'autres endroits du monde, des territoires où la perspective de vivre dans la paix et sans peur relève pratiquement de l'utopie, en raison du contrôle que la criminalité organisée exerce sur ces territoires.

Que pouvons-nous alors faire pour rendre ce monde plus stable? Quelles mesures pouvons-nous prendre pour que la sécurité ne soit pas seulement le privilège d'une poignée de pays choisis mais s'étende au monde entier et vaille pour chaque quartier et chaque village? Naturellement, je ne suis pas le seul à poser ces questions – chacun d'entre nous les a posées à un moment ou à un autre – et je n'y apporterai pas de réponses définitives, qui ne peuvent être trouvées et formulées qu'en travaillant ensemble. Je me contenterai de mentionner ce que je considère comme deux des principales menaces à la stabilité et à la sécurité mondiales : d'une part, les changements

climatiques et, d'autre part, le trafic de stupéfiants et la criminalité organisée.

À première vue, ils peuvent apparaître comme des phénomènes très différents, mais leur complexité et leur portée mondiale en font deux des principaux défis qui se posent à l'humanité. Dans les deux cas, les conséquences sont la destruction de milliers de familles, des dommages collatéraux touchant tous les aspects du développement humain, et des États débordés par l'ampleur des difficultés qu'ils doivent surmonter.

Commençons par évoquer les conséquences des catastrophes naturelles. Il se produit de plus en plus souvent des phénomènes naturels de ce genre. Il nous suffit d'ouvrir le journal ou d'allumer la télévision pour voir les effets des changements climatiques semer le chaos quelque part sur la planète. Du typhon qui s'est récemment abattu sur les Philippines, le plus fort qu'on ait connu depuis des décennies, aux saisons des ouragans qui punissent les îles des Caraïbes avec une violence croissante, aucun endroit du monde n'est à l'abri. L'an dernier, l'ouragan Irma a totalement inondé La Havane, et il a fallu des semaines et des semaines pour que les choses reviennent à la normale. En parallèle, à Porto Rico, à Antigua-et-Barbuda et sur d'autres îles des Caraïbes, il a fallu des mois pour se relever du passage de l'ouragan Maria, qui a non seulement entraîné des pertes économiques mais aussi fait un nombre considérable de morts.

En République dominicaine, nous sommes fermement déterminés à faire face aux conséquences des changements climatiques. Cela signifie que nous travaillons simultanément à trois niveaux : local, national et international. C'est en effet au niveau local que la vie quotidienne des gens évolue. C'est là que des tragédies prennent des accents douloureusement réels et où le travail de construction, de préparation et de sensibilisation doit commencer.

C'est aux niveaux local et national que notre gouvernement a la plus grande capacité d'action et où nous améliorons la résilience et réinstallons les communautés qui vivent près de nos plus grands bassins versants, qui sont hautement vulnérables aux phénomènes météorologiques. Par ailleurs, nous menons de nombreuses activités de sensibilisation, en formant notamment des milliers d'enseignants et de techniciens qui feront la promotion du développement durable dans leurs écoles et leurs communautés.

Vient ensuite le niveau national, et là aussi, nous travaillons sans relâche, tant dans nos stratégies d'intervention rapide que dans le domaine de la prévention. Ainsi, par exemple, nous plantons des millions d'arbres sur tout notre territoire, tout en investissant comme jamais auparavant dans les énergies renouvelables. Non seulement avec de telles mesures nous soutenons notre économie, mais elles nous permettraient également de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 25 % d'ici à 2030, un objectif dont nous sommes très satisfaits.

Cependant, la lutte contre le changement climatique est l'affaire de tous, et c'est pourquoi le dernier niveau, le plus étendu et le plus important des trois, le niveau international, est essentiel. C'est un domaine dans lequel, s'il n'y a pas de volonté politique, la plupart des efforts restent vains et affectent négativement tous les progrès réalisés aux niveaux local et national. C'est pourquoi je réitère ici, devant l'Assemblée, l'importance d'aller au-delà des bonnes intentions et de se concentrer sur des actions concrètes.

Parmi ces actions, je voudrais une fois de plus souligner l'urgence de financer et de mettre en œuvre des initiatives telles que le Mécanisme international de Varsovie relatif aux pertes et préjudices liés aux incidences des changements climatiques, ce qui permettra de compenser la destruction des infrastructures et des écosystèmes et d'atténuer les risques pesant sur nos populations. Ce fonds est indispensable pour éviter que les catastrophes naturelles ne détruisent en quelques heures ce que de nombreuses nations ont mis des décennies à construire.

Je ne citerai qu'un seul exemple, sachant que notre cas n'est pas le plus dramatique de la région des Caraïbes. L'année dernière, le passage des tempêtes Olga et Maria dans notre pays a entraîné la destruction d'infrastructures d'une valeur de plus d'un milliard de dollars. Imaginons ce que cela signifie pour un pays dont le budget annuel de l'État est déjà limité. Mais surtout, le fonds Varsovie contribuera à protéger la vie précieuse de millions d'êtres humains, apportera la tranquillité d'esprit dans leurs foyers et leur permettra d'avoir un avenir sans l'incertitude permanente de se sentir menacés chaque fois qu'ils voient la pluie arriver. Pour toutes ces raisons, il nous semble impératif que les pays qui ont le plus contribué aux émissions de gaz responsables des changements climatiques contribuent proportionnellement à ce fonds créé pour en atténuer les effets.

D'autre part, comme je l'ai décrit précédemment, nous considérons le trafic de drogues et le crime organisé comme une menace à la sécurité et à la stabilité mondiales d'une ampleur semblable aux changements climatiques. Le trafic de substances illicites fait des milliers de victimes chaque année, en particulier parmi les jeunes, fauchant des vies qui sont extrêmement précieuses pour nos peuples. Et comme si cela ne suffisait pas, ce trafic imprègne nos institutions, déséquilibre nos économies, menace nos valeurs et n'apporte que dégradation et destruction à notre tissu social. Là où le crime organisé s'installe, la sécurité et la paix de nos peuples se détériorent toujours au fil du temps. C'est pourquoi, dans ce domaine également, comme pour les changements climatiques, la lutte contre la drogue doit être menée sur trois niveaux – local, national et international – afin d'obtenir des résultats efficaces.

Dans le cas de notre pays, l'intervention locale est axée sur les campagnes de prévention et la prise en charge de nos jeunes, en les soutenant grâce à des formations et des opportunités entrepreneuriales, tout en améliorant les quartiers dans lesquels ils vivent et en permettant aux gens de se réapproprier les espaces publics, le tout dans le but de tenir les populations les plus vulnérables loin des réseaux criminels.

Au niveau national, les forces de sécurité et notre Direction nationale du contrôle des drogues mènent la lutte dans tout le pays dans le cadre d'un plan global visant à renforcer les actions contre le trafic de drogues. Entre autres initiatives, nous sommes en train d'acquérir de nouveaux équipements de haute technologie et de renforcer la sécurité dans nos ports et aéroports en augmentant le nombre d'agents et de contrôles. Nous effectuons par ailleurs des interventions approfondies dans les zones où le taux de criminalité est le plus élevé. Dans le même temps, nous avons progressé avec l'adoption d'une loi contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme fondée sur les recommandations du Groupe d'action financière (GAFI), qui met l'accent sur les mesures visant à prévenir et à combattre le blanchiment d'argent utilisé par les trafiquants de drogue pour rendre leurs opérations rentables.

Enfin, au niveau international, nous avons des accords bilatéraux et multilatéraux avec les États-Unis, l'Union européenne et les pays du Système d'intégration de l'Amérique centrale, en plus de participer à l'Initiative pour la sécurité dans le bassin des Caraïbes, et ce dans le but de coordonner

nos efforts et d'améliorer notre efficacité dans la lutte contre le trafic de drogues et le crime organisé. Grâce à de telles initiatives, nous sommes mieux préparés à lutter ensemble contre ce fléau qui menace l'intégrité de nos économies et de nos démocraties. Toutefois, nous devons insister sur la nécessité d'approfondir cette coordination internationale.

Nous pouvons faire beaucoup de progrès si nous unissons nos forces, partageons l'information et nous soutenons mutuellement dans cette tâche. Là encore, nous estimons que c'est aux pays, qui, avec leur demande intérieure de stupéfiants, ont mis en marche le mécanisme international du trafic de drogues et du crime organisé, qu'il incombe de faire preuve d'un engagement accru. Nous ne pouvons ignorer le fait que ce sont précisément les États en développement qui constituent la première ligne de défense contre le trafic de drogues, protégeant ainsi les pays les plus développés.

Pour remplir ce rôle, nos pays dépensent chaque année des milliards de dollars, ce qui n'est cependant jamais suffisant face aux ressources déployées par le crime organisé, qui est sans aucun doute un facteur clef de la désintégration sociale que connaissent nombre de nos pays. Comme dans le cas des changements climatiques, ce sont les pays les plus développés et ayant la plus grande capacité de consommation qui doivent mobiliser davantage de ressources, de coopération et de volonté politique si nous voulons vraiment combattre ce phénomène avec un espoir de victoire.

En nous attaquant aux effets du trafic de drogues et des changements climatiques, nous allons résoudre certaines des causes structurelles qui conduisent les pays à sombrer dans la pauvreté et les inégalités sociales. Si les Nations Unies et les pays développés veulent aider à combattre la pauvreté de manière plus complète et plus franche, ces deux fronts constituent un moyen intelligent, humain et rentable de le faire. Nous en appelons une fois de plus de cette tribune à eux, à leur responsabilité et à leur solidarité pour faire de notre planète un lieu plus sûr.

Les changements climatiques, le trafic de drogues, la pauvreté, les inégalités sociales et les migrations massives sont autant de problèmes interdépendants que nous devons résoudre d'urgence. Comme nous l'avons souligné aujourd'hui, la meilleure et peut-être la seule façon d'y parvenir est d'agir à tous les niveaux de réponse au problème, afin que les accords que nous signons dans un espace comme les Nations Unies ne restent pas sans impact sur la vie des gens, afin que les besoins

réels de nos peuples trouvent leur expression dans leurs institutions nationales et même internationales.

C'est pourquoi nous devons tous continuer à agir, selon nos capacités, mais sans relâche et avec le même objectif : former un monde toujours plus stable, plus sûr et plus développé; un monde où tous les hommes et toutes les femmes peuvent réaliser leur projet de vie. C'est l'objectif ultime vers lequel la République dominicaine continuera d'œuvrer. Nous le ferons dans nos villages, dans nos quartiers et dans toutes nos villes, avec nos voisins immédiats, avec tous les membres de l'Assemblée générale et, l'année prochaine, si Dieu le veut, également au sein du Conseil de sécurité, dans ce nouveau rôle que nous serons honorés d'assumer.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République dominicaine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Danilo Medina Sánchez, Président de la République dominicaine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée.

Allocution de M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine.

M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, est escorté dans la salle de l'Assemblée.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S.E.M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Izetbegović (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de prendre la parole devant l'Assemblée pour la quatrième et dernière fois en tant que Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine. Je félicite M. Miroslav Lajčák pour la manière dont il a géré l'Assemblée générale à sa soixante-douzième session. Il a travaillé sans relâche, avec le Secrétaire général Guterres, pour rendre l'Organisation plus efficace. Je suis heureux que l'ordre du jour de la session de cette année continue de mettre l'accent sur ces efforts.

Je félicite M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection. Le fait qu'elle ne soit que la quatrième femme à avoir assuré la présidence de l'Assemblée générale depuis 1946 est un rappel que l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes doivent rester une priorité majeure.

Il y a deux ans, à cette tribune (voir A/71/PV.12), je me suis penché sur un certain nombre de voies et moyens permettant de rendre le monde plus juste et plus prospère pour tous. Aujourd'hui, il n'y a guère de raison de se réjouir en ce qui concerne les progrès réalisés. Les défis ont continué de se multiplier de manière incontrôlable. Les anciens conflits ont été amplifiés et de nouveaux conflits ont été créés. Par rapport aux 30 dernières années, un plus grand nombre de pays sont aujourd'hui plongés dans des crises plus violentes et plus perturbatrices, qui entraînent des divisions toujours plus grandes. Ces crises et conflits modernes sont rarement confinés à leur lieu d'origine. Ils secouent des régions entières et prolifèrent souvent à l'échelle transnationale.

Un nombre record de civils sont victimes d'attaques armées aveugles mais délibérées. Beaucoup d'autres sont victimes de persécution, de discrimination, de marginalisation et de violations des droits fondamentaux de la personne. D'autres encore sont victimes de catastrophes naturelles. Le nombre de réfugiés, de personnes déplacées et de ceux qui ont un besoin urgent d'aide humanitaire continue d'augmenter.

C'est dans cette optique que je souhaite me pencher sur trois questions qui sont essentielles à l'examen des problèmes mondiaux auxquels nous sommes confrontés : le multilatéralisme, le droit international et l'ordre mondial fondé sur des règles. Je pense que l'adhésion au multilatéralisme, le respect du droit international et l'engagement commun en faveur d'un ordre mondial fondé sur des règles constituent notre seul espoir et le seul moyen de relever les défis complexes que nous devons affronter.

Qu'il s'agisse de la prévention ou du règlement des conflits, de la sécurité, du développement, des changements climatiques, de la prolifération nucléaire, du terrorisme, des migrations ou des droits de l'homme, aucun de ces problèmes ne peut être traité et résolu de manière efficace par un, trois ou cinq pays seulement. Chacune de ces questions a une dimension transnationale. Pour être efficaces, les solutions doivent s'appliquer avec responsabilité et dans le respect des normes et règles internationales convenues, s'appuyer

sur des coalitions fortes bâties sur la confiance mutuelle et sur une vision et un leadership progressistes, inclusifs et démocratiques qui reposent sur une nouvelle conception de la souveraineté nationale.

Pourtant, aujourd'hui, nous assistons à de graves attaques contre l'ordre international fondé sur des règles et contre les buts, principes et normes du droit international. Ces attaques constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Il existe de nombreux exemples dans notre passé récent qui montrent les conséquences d'un mépris du droit international et de l'ordre international fondé sur des règles. Ces chapitres sombres de notre histoire sont le résultat direct de l'incapacité de la communauté des nations à respecter les règles et les normes sur lesquelles repose notre ordre mondial lorsque celles-ci ont été contestées.

Nos citoyens veulent vivre dans un monde pacifique où la dignité humaine est respectée et les libertés et droits fondamentaux sont protégés. C'est la raison d'être de l'Organisation. Cette obligation va bien au-delà de nos frontières ou de nos intérêts nationaux. Aucun gouvernement ne peut se concentrer uniquement sur la stabilité et la prospérité de sa propre population tout en ignorant ce qui se passe au-delà de ses frontières, dans sa région, et dans le monde en général. Pour paraphraser Franklin Roosevelt, la structure nécessaire pour faire face à nos multiples défis, notamment bâtir et maintenir la paix dans le monde, ne peut être l'œuvre d'un seul individu ou d'un seul pays, grand ou petit, mais elle doit être l'œuvre de la coopération du monde entier. Ces mots sont aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient il y a plus de 70 ans.

Les approches coopératives ont joué un rôle décisif dans l'élimination de la variole, la vaccination d'un nombre record de nourrissons contre des maladies évitables et la lutte contre la menace du sida. Des efforts concertés et l'alliance de toutes les nations sont nécessaires pour contenir les risques d'un affrontement nucléaire et relever les défis mondiaux tels que l'égalité des sexes, les changements climatiques et la poursuite des criminels de guerre au niveau international. L'esprit du multilatéralisme est essentiel pour réaliser et maintenir la paix, la sécurité et le développement dans le monde. Un homme qui a milité pour le multilatéralisme sur la scène internationale tout au long de sa vie professionnelle, l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan, a dit un jour :

« Plus que jamais auparavant dans l'histoire de l'humanité, nous partageons un destin commun. Nous ne pouvons le maîtriser que si nous y faisons face ensemble. Et c'est pourquoi [...] nous avons les Nations Unies ».

Nous devons réaffirmer que l'Organisation des Nations Unies est un véritable symbole du multilatéralisme. C'est la seule instance qui rassemble près de 200 pays pour trouver des solutions communes aux problèmes mondiaux qui nous touchent tous. C'est la seule instance qui a la capacité, le dévouement et la compassion nécessaires pour résoudre ces problèmes. C'est la seule instance où les voix des grands et des petits pays peuvent être entendues sur un pied d'égalité, même si toutes ces voix ne sont pas toujours considérées de la même manière. La Bosnie-Herzégovine est fermement attachée à la préservation et au renforcement de l'ONU, de ses valeurs et principes, de ses missions et mandats, de sa pertinence, de sa crédibilité et de sa cohésion.

Nous devons sans cesse nous rappeler les valeurs et principes fondamentaux consacrés par la Charte des Nations Unies, qui incarnent l'essence même de l'ordre international fondé sur des règles. Ces principes et valeurs demeurent aussi pertinents aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1945. La responsabilité première de l'Organisation et de tous ses États Membres est de respecter et de protéger ces engagements face aux défis modernes qui les mettent à rude épreuve.

Un leadership et un engagement forts de l'ONU, en particulier du Conseil de sécurité, conformément aux normes du droit international, sont indispensables dans des situations telles que celles de l'Ukraine, de la Syrie, de l'Iraq et de la Libye, et dans d'autres régions en proie à des crises. Cependant, nos réponses aux crises et conflits modernes ont malheureusement été marquées par le mépris du droit international, le rejet du multilatéralisme et le non-respect de l'ordre international fondé sur des règles, et par l'inaction et l'indifférence face aux souffrances humaines et aux violations des droits fondamentaux.

Prenons le Moyen-Orient, par exemple. Le conflit en Syrie est entré dans sa huitième année, et nous ne sommes pas près d'y mettre un terme. Certaines des violations les plus persistantes du droit international humanitaire de l'histoire moderne, notamment l'emploi aveugle d'armes chimiques, continuent d'y être commises sans discontinuer. Le bilan des victimes civiles ne cesse de s'alourdir. La situation humanitaire continue de se détériorer.

Il en va de même en ce qui concerne le conflit israélo-palestinien, qui dure depuis plus d'un demi-siècle et qui est à l'origine d'une immense souffrance humaine. Il est inadmissible de prendre une région en otage quand l'intérêt national individuel va à l'encontre des intérêts des civils, qui sont prisonniers d'éternels cycles de violence.

La Bosnie-Herzégovine continuera d'appuyer les efforts multilatéraux visant à trouver des solutions qui permettront de rétablir durablement la paix et la stabilité pour le peuple syrien et de répondre aux attentes légitimes des Israéliens et des Palestiniens d'avoir deux États démocratiques vivant côte à côte à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément au droit international. La recherche de ces solutions est autant une question politique qu'une question d'humanité commune.

Notre ambition partagée de ne laisser personne de côté est également mise en péril par la menace en constante évolution que représentent la radicalisation, l'extrémisme violent et le terrorisme. Ce fléau moderne se nourrit des conflits armés, mais également des injustices sociales et politiques, de la discrimination, de la marginalisation et de l'exclusion, de la pauvreté, du chômage et des difficultés économiques.

L'extrémisme violent et le terrorisme se jouent des frontières physiques et virtuelles. Les extrémistes et les terroristes changent constamment de tactiques et inventent de nouveaux moyens de se propager. Ils sont déterminés à créer une fracture entre les sociétés et en leur sein, mais aussi à entraver les efforts que nous déployons pour maintenir la paix et la sécurité, protéger les droits de l'homme et promouvoir le développement durable. Notre réaction doit donc être ferme, cohérente, globale et ancrée dans le cadre international de lutte contre le terrorisme que nous avons mis en place. La Bosnie-Herzégovine reste fermement décidée à contribuer aux initiatives mondiales visant à combattre et éliminer cette menace moderne sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. C'est un grave problème de notre époque qu'il faut combattre à tous les stades et par tous les moyens dont nous disposons.

Le dispositif de consolidation de la paix des Nations Unies conserve toute son importance dans la lutte contre tous les problèmes persistants que pose l'instauration d'une paix durable dans le monde. Nous reconnaissons qu'il est important de mobiliser les efforts de consolidation de la paix de l'ONU à un stade précoce, parallèlement aux activités de maintien

de la paix. La Bosnie-Herzégovine appuie la vision et l'action du Secrétaire général, M. Guterres, visant à généraliser l'approche de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix en tant que priorités de l'ONU.

La Bosnie-Herzégovine est fière de contribuer à la réalisation de ces objectifs à travers sa participation aux missions de maintien de la paix des Nations Unies au Soudan du Sud, à Chypre, en Afghanistan, en République démocratique du Congo et au Mali. Nous avons rejoint les plus de 130 autres pays et organisations qui ont souscrit à la Déclaration d'engagements communs du Secrétaire général concernant les opérations de maintien de la paix des Nations Unies. Nous appuyons l'action qu'il mène pour renforcer les missions de maintien de la paix des Nations Unies et améliorer leur efficacité.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est le lien le plus puissant qui relie les divers piliers de l'action de l'ONU. Sa mise en œuvre représente la feuille de route la plus importante vers la paix, la sécurité et la prospérité mondiales. Elle aidera les États et les sociétés à créer des institutions résilientes capables de détecter, de gérer et d'absorber les tensions; de combattre et d'éliminer les causes profondes des conflits et d'empêcher leur résurgence; et de créer des conditions propices à un développement durable pour tous en réduisant la pauvreté, les inégalités et la discrimination, en garantissant le respect des droits de l'homme et en luttant contre la dégradation de l'environnement. Le Programme 2030 est un catalyseur pour un développement durable et inclusif, fondé sur le respect des droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. Nous estimons qu'il constitue le meilleur moyen de prévenir les conflits et l'instabilité.

Une coopération mondiale et régionale solide, que ce soit en matière de prévention et de règlement des conflits, de lutte contre le terrorisme ou de mise en œuvre du Programme 2030, est essentielle à la réussite de tous ces efforts. La Bosnie-Herzégovine attache une grande importance à la coopération établie dans sa région des Balkans occidentaux. Nous restons déterminés à promouvoir cette coopération, notamment dans le contexte de notre marche commune vers l'adhésion à l'Union européenne.

La Bosnie-Herzégovine s'efforce de protéger et de promouvoir les valeurs et les principes que partagent tous les pays. Nous estimons que les idéaux, valeurs et principes consacrés par la Charte des Nations Unies et les normes inscrites dans le droit international ne

devraient jamais être violés ou ignorés. Nous estimons qu'il incombe à tous les pays – grands et petits, puissants et moins puissants – de défendre les nobles valeurs et principes sur lesquels est fondée l'Organisation. Qu'un seul d'entre nous ne veule pas défendre ces valeurs et ces principes, et tous nos efforts s'avèreront moins efficaces.

Sur cette note, je laisse l'Assemblée méditer sur les paroles d'un grand homme, Nelson Mandela, dont nous commémorons le centenaire de la naissance,

« Ce qui compte dans la vie n'est pas le simple fait d'avoir vécu. C'est ce que nous avons apporté à la vie des autres qui détermine l'importance de la vie que nous avons menée. »

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Bakir Izetbegović, Président de la Présidence collégiale de la Bosnie-Herzégovine, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Allocution de M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique

Le Président par intérim (parle en anglais) :
L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Président de la République du Mozambique.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté dans la salle de l'Assemblée générale.

Le Président par intérim (parle en anglais) :
Au nom de l'Assemblée générale, j'ai l'honneur de souhaiter la bienvenue à l'Organisation des Nations Unies à S. E. M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

Le Président Nyusi (parle en portugais; interprétation en anglais assurée par la délégation) :
C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à l'Assemblée générale durant le débat général de sa soixante-treizième session.

Nous saluons chaleureusement S. E. Mm^e María Fernanda Espinosa Garcés et la félicitons de son élection à la présidence de cette session de l'Assemblée générale, sur le thème « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables

et durables ». Nous l'assurons du plein appui du Mozambique dans l'accomplissement de son mandat.

Nous félicitons le Président sortant, M. Miroslav Lajčák, de sa réussite exceptionnelle et de sa détermination à mobiliser la communauté internationale pour mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030.

Nous exprimons notre gratitude au Secrétaire général, M. António Guterres, pour son travail dévoué et la manière dont il dirige l'Organisation au service de la paix et de la sécurité internationales et du développement durable.

Je tiens moi aussi à présenter nos sincères condoléances suite au décès de l'ancien Secrétaire général, Kofi Annan. M. Annan a honoré l'Afrique et le monde entier par son dévouement à de justes causes mondiales. L'Assemblée se réunit également à un moment qui devrait être celui du centième anniversaire de Nelson Mandela, cette icône de la lutte pour la liberté, la paix, l'égalité et la fraternité. Ces deux grands hommes doivent inspirer notre lutte collective pour un monde meilleur fait de paix, de prospérité, de sécurité et de bien-être pour nos peuples.

Le Mozambique reconnaît le rôle de l'ONU dans la promotion du dialogue et la défense du principe de règlement pacifique des conflits qui continuent de toucher des peuples et des pays, de provoquer des violations des droits de l'homme et d'entraver un développement durable et sans exclusive. L'ONU est l'enceinte mère du dialogue multilatéral, unissant l'engagement des États à mettre en œuvre des programmes mondiaux et d'autres instruments qui devraient nous permettre de réaliser nos objectifs communs. Un monde inégal et fracturé doit s'appuyer sur le multilatéralisme pour combler ses lacunes. Les progrès accomplis à ce jour démontrent sans l'ombre d'un doute que l'impératif mondial que constitue le partage des responsabilités est un élément essentiel à l'édification d'un monde pacifique, juste et harmonieux. On citera à titre d'exemples la mise en œuvre de l'Accord de Paris sur les changements climatiques et les efforts récents visant à éliminer les armes nucléaires et à réglementer et humaniser les migrations pour éviter des catastrophes humanitaires. Dans cette liste, je me dois également de relever les questions qui se rapportent aux droits de l'homme et à la bonne gouvernance, au règlement pacifique des conflits et au financement du développement, entre autres.

À cet égard, le Mozambique appuie les efforts du Secrétaire général visant à réformer le système des Nations Unies afin qu'il soit adapté à sa mission. Le Mozambique salue également son approche sans exclusive qui consiste à coopérer avec les États Membres de l'ONU à tous les stades du processus. Outre les réformes en cours, l'accélération de la réforme du Conseil de sécurité est un autre élément urgent et important qui contribuera grandement à réaffirmer la pertinence du rôle de l'Organisation dans sa recherche de solutions durables aux menaces à la paix et à la sécurité que doit affronter l'humanité. Les difficultés qu'éprouvent les États Membres à se mettre d'accord dans le cadre des négociations sur ces questions limitent également la capacité du Conseil de sécurité à agir en tant qu'un des piliers de l'Organisation, faute de quoi il sera impossible de mettre en œuvre le Programme 2030. Ces réformes permettront à l'ONU de rester pertinente pour tous les peuples, ce à quoi nous aspirons tous.

Pour ce qui est de la paix et de la sécurité, le Mozambique continue de suivre avec une profonde préoccupation les nombreux foyers de tensions et d'instabilité politique créés par des conflits internes et interétatiques, en particulier en Afrique et au Moyen-Orient. Nous suivons de très près l'évolution des tensions dans la péninsule coréenne, ainsi que les problèmes croissants que posent partout le fondamentalisme et l'extrémisme violent. Nous espérons que les initiatives de paix en cours au niveau mondial, ainsi que les mesures visant à réprimer le recrutement et à endiguer le financement des groupes terroristes, nous permettront de continuer à promouvoir le développement pacifique des peuples.

Le droit à l'autodétermination des peuples du Sahara occidental et de la Palestine reste une source de préoccupation pour la communauté internationale. L'absence de progrès vers l'organisation d'un référendum sur l'autodétermination du peuple du Sahara occidental est une source de préoccupation constante pour tous les peuples épris de paix. S'agissant du problème palestinien, nous croyons en la solution des deux États avec deux peuples vivant côte à côte, sur la base des principes du droit international qui prônent les relations de bon voisinage, la coexistence pacifique, le dialogue et la tolérance. Et le Mozambique s'associe une fois de plus à la majorité des États représentés dans cette salle pour appeler à la normalisation des relations politiques, diplomatiques, économiques et financières entre Cuba et les États-Unis d'Amérique.

Le Mozambique travaille également d'arrachepied pour éliminer les obstacles à la paix, promouvoir l'inclusivité et créer un environnement propice au développement équitable et durable. Notre engagement en faveur d'un dialogue national constructif nous a permis d'avancer de manière significative vers le règlement de nos différends et d'édifier une paix véritable et durable, qui joue un rôle prépondérant dans la création d'un environnement propice au renforcement de l'unité nationale et de la réconciliation ainsi qu'au relèvement de notre économie. Après avoir prêté serment en tant que Chef de l'État en janvier 2015, j'ai décidé de m'engager personnellement dans la quête de la paix. J'ai pris cet engagement parce que mon pays et mon peuple restaient aux prises avec des conflits tragiques, qui alimentaient les guerres et s'abattaient sur la population. Heureusement, les armes dans mon pays se sont tuées il y a plus de deux ans grâce au dialogue direct que j'ai instauré avec le chef défunt de la Résistance nationale mozambicaine. Un consensus s'est dégagé sur tout ce qui a été réalisé dans mon pays, et la paix est ma plus grande réussite en tant que Président. En juillet, grâce à ce dialogue, l'Assemblée mozambicaine a promulgué une loi d'amendement de la Constitution et modifié nos lois électorales, introduisant des éléments novateurs afin de décentraliser le pays pour régler le conflit post-électoral et renforcer notre démocratie.

Ces mesures concrètes adoptées dans le contexte du dialogue politique marquent une avancée irréversible du multipartisme dans notre pays, car nous avons l'intention, contrairement aux précédents cycles électoraux, d'organiser nos prochaines élections générales sans la participation de partis politiques armés. Un processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration est donc en cours pour les derniers éléments armés de l'opposition. Comme preuve du fait que le Mozambique est réellement partisan de la démocratie, nous organiserons le 10 octobre des élections municipales dans 53 municipalités, avec la participation de nombreux partis politiques et d'associations de la société civile. À la fin de l'année prochaine, nous organiserons des élections générales, conformément au consensus approuvé par l'Assemblée de la République. Compte tenu de la complexité de cette question, tant sur le plan financier que technique, mon gouvernement saisit cette occasion solennelle pour remercier la communauté internationale de son appui et de son aide, qui n'est pas facile à obtenir. Nous avons encore beaucoup à faire pour réaliser la paix, la réconciliation et le développement, et nous appelons

donc à une augmentation de cette assistance pour nous aider à mener à bien le processus de désarmement, de démobilisation et de réintégration des derniers éléments armés, qui va bientôt commencer.

Le peuple mozambicain est déterminé à vivre en paix, et mon gouvernement est également déterminé à lutter contre la criminalité organisée qui déstabilise et menace nos initiatives de développement national. Nous sommes déterminés à neutraliser les groupes criminels qui tentent de perturber l'ordre public et la tranquillité dans certaines parties de la province septentrionale de Cabo Delgado. Tout le monde doit collaborer avec nous dans la lutte contre ces criminels, parce que leurs crimes sont mondiaux, qu'ils impliquent des nationaux ou des non-ressortissants. Nous ne pouvons pas penser à la démocratie ou aux droits de l'homme lorsque le droit fondamental de l'humanité à la vie est en danger.

Le Mozambique prend ses engagements à l'égard des objectifs du développement durable de manière très responsable, et nous avons donc aligné notre programme national pour 2015 sur le Programme pour le développement durable à l'horizon 2030. Nous sommes fermement convaincus que nous pouvons créer une société plus juste, plus équitable et plus solidaire en mettant en œuvre ces objectifs qui représentent la base sur laquelle nous pouvons élargir la justice sociale dans notre pays. Mon gouvernement a déployé des efforts considérables pour mettre en œuvre notre programme national afin de créer davantage de possibilités pour nos citoyens, en particulier les femmes et les jeunes, dans le cadre de la garantie de dividendes démocratiques dans notre société.

Rendre les Nations Unies pertinentes pour tous, c'est ne laisser personne derrière soi, un objectif extrêmement important que nous ne devons pas négliger. Nous devons donc accorder une attention particulière aux politiques et stratégies visant à protéger la pleine jouissance des droits des personnes, à promouvoir l'égalité des sexes et à améliorer le renforcement des capacités des femmes, des jeunes et des autres groupes vulnérables, qui constituent la majorité de notre population. La justice sociale exige également que nous promouvions l'égalité des sexes, un domaine dans lequel nous avons fait des progrès significatifs aux niveaux politique, économique et des entreprises.

Nous avons également entrepris des efforts pour améliorer l'accès de tous aux services de santé, d'éducation, d'eau et d'assainissement de base. Un autre élément clef sur lequel nous travaillons pour renforcer

la pertinence des Nations Unies pour nos peuples est d'assurer leur sécurité alimentaire et nutritionnelle en donnant la priorité à l'agriculture dans notre stratégie nationale de développement. Depuis le début de notre nouveau cycle de gouvernance en 2015, nous avons mobilisé nos ressources intérieures, encouragé tout le monde à travailler dur et augmenté notre productivité agricole et animale afin d'atteindre l'un des objectifs du développement durable, à savoir l'élimination de la faim d'ici à 2030, ce qui exigera encore plus d'investissements publics et privés.

En ce qui concerne la lutte contre la corruption, autre fléau qui entrave notre capacité d'atteindre nos objectifs mondiaux, régionaux et nationaux, mon gouvernement a encouragé l'adoption de mesures visant à améliorer tous les aspects de la gouvernance, politique, économique et des entreprises en adoptant des lois, des politiques et des stratégies visant à combattre la corruption. Nous continuons de renforcer nos capacités institutionnelles et humaines afin d'assurer l'application de nos lois anti-corruption et de sensibiliser tous les membres de la société et des institutions aux effets délétères de ce fléau. Nous devons toujours respecter le principe de la séparation des pouvoirs institutionnels.

En ce qui concerne les changements climatiques, le Mozambique, pays très vulnérable à leurs effets, a continué à prendre des mesures d'adaptation et de résilience dans le cadre de l'Accord de Paris, que nous avons ratifié en juin. Nous avons adopté une politique de conservation de la biodiversité à laquelle 25 % de notre territoire est consacré. Nous avons également favorisé le développement des collectivités dans la zone de conservation et encouragé leur participation à la protection et à la préservation de nos précieuses ressources naturelles. Nous avons encouragé l'utilisation des énergies renouvelables dans les zones rurales, la gestion durable des ressources naturelles, la conservation des écosystèmes et de la biodiversité et le partage des avantages. Je voudrais lancer un appel depuis cette tribune en faveur de la coopération financière et technologique internationale pour renforcer notre capacité à poursuivre nos efforts.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'attachement inconditionnel du Gouvernement de la République du Mozambique au rôle crucial de l'ONU dans la recherche de solutions aux problèmes qui affligent l'humanité. L'Organisation des Nations Unies sera toujours la plateforme qui nous rassemblera tous dans un engagement collectif en faveur des nobles idées sur lesquelles cette

organisation universelle a été fondée – préserver les générations futures du fléau de la guerre et promouvoir le progrès social, de meilleures conditions de vie et une liberté plus grande. Continuons d'être fidèles aux idéaux suprêmes consacrés par la Charte des Nations Unies et travaillons ensemble à l'édification de sociétés pacifiques, équitables et durables.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président de la République du Mozambique de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Filipe Jacinto Nyusi, Président de la République du Mozambique, est escorté hors de la salle de l'Assemblée générale.

Point 8 de l'ordre du jour Allocution de M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre du Japon.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Abe (Japon) (*parle en japonais; texte anglais fourni par la délégation*) : On m'a accordé le privilège de continuer d'être le dirigeant du Japon pour les trois prochaines années. Lorsque je m'adresse à l'Assemblée générale aujourd'hui pour la sixième année consécutive, je le fais avec un sentiment de détermination renouvelée.

Au cours des trois prochaines années, je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour renforcer le système de libre-échange et pour refondre la structure d'après-guerre des relations internationales en Asie du Nord-Est. À mon avis, le peuple japonais espérait beaucoup voir ses dirigeants nationaux faire office de porte-drapeaux du libre-échange, puisque le Japon a connu une croissance remarquable après la guerre grâce aux avantages que présentait un système économique libre et ouvert pour le commerce. Ce système de libre-échange a permis aux pays d'Asie de décoller les uns après les autres et a favorisé l'émergence de la classe moyenne dans tous ces pays, dans le contexte des investissements directs à grande échelle que le Japon a réalisés dans ces pays depuis les années 80. Dans tous les cas, cela a été rendu possible grâce à un système économique international

fondé sur des règles, libre et ouvert. Si le Japon, le pays qui a tiré le plus grand profit de ce système, ne devait plus accorder son appui au maintien et au renforcement de ce système, de quel autre pays pourrions-nous nous attendre qu'il s'en porte garant? La responsabilité du Japon est en effet immense.

Il s'agit également de la mission de notre pays, ancrée dans notre histoire. Hormis le charbon qui a soutenu l'industrialisation du Japon moderne, notre nation ne dispose pas d'autres ressources. Toutefois, en récoltant les fruits du commerce, le Japon d'après-guerre a pu réaliser, malgré l'absence de ressources, une croissance qualifiée de miraculeuse. Le Japon est le tout premier pays à avoir démontré, par son expérience, le principe du lien qui existe entre le commerce et la croissance et qui relève désormais du bon sens. Aujourd'hui, le Japon souhaite faire profiter le monde des bienfaits du commerce.

Il fut des moments où j'ai pu m'élever au-dessus d'intenses débats nationaux en me faisant le chantre du libre-échange. J'ai été particulièrement heureux lorsque l'Accord de partenariat économique stratégique transpacifique a été arrêté et approuvé rapidement par la Diète de notre pays. Qui plus est, le Japon et l'Union européenne ont signé un accord de partenariat économique dont l'ampleur et la portée méritent une mention particulière dans l'histoire. Cela dit, nous ne devons pas nous reposer sur nos lauriers. Il me faut intensifier mes efforts et viser encore plus loin.

Outre l'attachement du Japon à l'Organisation mondiale du commerce, qui est un acquis, je ferai tout mon possible pour mener à bien des négociations sur un partenariat économique régional global, qui permettra de créer une immense zone de libre-échange en Asie de l'Est. Plus que tout, j'apprécie grandement nos nouveaux pourparlers avec les États-Unis sur des relations commerciales libres, équitables et réciproques. Le Japon et les États-Unis promeuvent tous deux depuis de nombreuses années le système de libre-échange à l'échelle internationale. J'en veux pour preuve les investissements directs du Japon qui ont créé quelque 856 000 emplois aux États-Unis, un chiffre que seul le Royaume-Uni devance. Aujourd'hui, alors que 1,74 million de véhicules sont exportés chaque année du Japon aux États-Unis, le nombre de voitures japonaises fabriquées aux États-Unis s'élève à 3,77 millions. Voilà un exemple de situation gagnant-gagnant par excellence! Je compte que le Japon et les États-Unis maintiendront ces relations. Mais cela ne se limite

pas à nos liens bilatéraux avec les États-Unis. Sous la bannière du libre-échange, le Japon a noué avec de nombreux pays et régions des relations dans le cadre desquelles nous pouvons nous apporter un concours mutuel, et nous continuerons de le faire à l'avenir. Afin d'étendre des règles économiques libres et équitables, adaptées au XXI^e siècle, à la vaste région qui va de l'Asie et du Pacifique à l'océan Indien, les pays qui ont créé le système et en ont tiré le plus d'avantages – c'est-à-dire, des pays comme le Japon – doivent prendre la tête des efforts. Telle est ma conviction!

Au début de ma déclaration, j'ai dit que je ferai tout ce qui est en mon pouvoir pour refondre la structure d'après-guerre qui persiste en Asie du Nord-Est. Avec le Président Vladimir Poutine, je m'efforce à présent de sortir de l'impasse dans laquelle se trouvent nos pays depuis plus de 70 ans, sans qu'il n'y ait eu de progrès. Le Président Poutine et moi-même nous sommes rencontrés au début de ce mois à Vladivostok pour notre vingt-deuxième réunion au sommet, et je vais le rencontrer à nouveau dans un avenir proche. Nous devons régler le différend territorial entre le Japon et la Russie et conclure un traité de paix entre nos deux pays. Une fois qu'un traité de paix russo-japonais aura été signé, la paix et la prospérité en Asie de l'Est seront plus sûres.

L'année dernière, depuis cette même tribune, j'ai vivement exhorté la Corée du Nord à régler les questions relatives aux enlèvements, aux armes nucléaires et aux missiles (voir A/72/PV.8). Ayant moi-même appelé à l'application intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, je suis extrêmement intéressé par le potentiel de changement en Corée du Nord, qui se trouve maintenant à la croisée des chemins : soit elle saisit cette occasion historique qui lui est offerte, soit elle la laisse passer. La Corée du Nord dispose à la fois de ressources naturelles inexploitées et d'une main-d'œuvre dont la productivité peut être considérablement améliorée. Le Japon ne modifiera pas sa politique qui vise à surmonter notre triste passé et à normaliser nos relations avec la Corée du Nord ne changera pas, une fois que les questions des enlèvements, des armes nucléaires et des missiles seront réglées. Nous apporterons un soutien sans faille à la Corée du Nord pour l'aider à libérer son potentiel. Toutefois, il est une chose que je me dois de répéter encore et encore. Nous voulons le retour de tous les Japonais enlevés. Je suis déterminé à y parvenir et pour régler cette question, je suis également prêt à briser le mur de méfiance mutuelle qui existe entre nous et la Corée du Nord, à prendre un nouveau départ et à

rencontrer en personne le Président Kim Jong-un. À ce jour, rien n'a été décidé quant à une réunion au sommet entre le Japon et la Corée du Nord, mais si elle se tient, je suis déterminé à ce qu'elle contribue au règlement de la question des enlèvements.

Je voudrais également faire quelques brèves observations sur les relations entre le Japon et la Chine. Les visites mutuelles au niveau des dirigeants, qui ont commencé cette année, vont se poursuivre avec ma visite en Chine le mois prochain, suivie de celle du Président Xi Jinping au Japon. Ces rencontres permettront de renforcer nos relations bilatérales et d'améliorer la stabilité de l'ensemble de la région.

Lorsque nous aurons transformé la structure de confrontation géopolitique qui prévaut actuellement en Asie du Nord-Est, le couloir maritime menant de l'océan Arctique à la mer du Japon et de l'océan Pacifique à l'océan Indien deviendra de plus en plus important. Le Japon, qui est situé juste au-dessus et possède une vaste zone économique exclusive, espère que nous pourrions garantir la stabilité et la paix dans ces eaux, ainsi que dans les espaces aériens au-dessus de cette région. Les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est sont au confluent des océans Pacifique et Indien et ce sont nos ancêtres, vivant dans ce que nous appelons aujourd'hui les pays insulaires du Pacifique, qui ont franchi il y a fort longtemps ces deux océans pour apporter leurs produits dans la lointaine Afrique de l'Est. Ce que j'appelle notre stratégie libre et ouverte pour la région indo-pacifique découle de notre souhait de préserver les bienfaits de la haute mer en collaboration avec ces pays, ainsi qu'avec les États-Unis, l'Australie, l'Inde et d'autres, et de fait, tous les pays et tous les peuples qui partagent les mêmes objectifs. Ce que nous devons garantir, c'est que la vaste étendue de nos mers et de nos espaces aériens soient régis par l'état de droit et un ordre fondé sur des règles, lesquels doivent être étayés par de solides institutions, d'où ma stratégie.

L'autre jour, des étudiants étrangers au Japon sont fièrement rentrés dans leur pays d'origine – Malaisie, Philippines et Sri Lanka – avec en main de nouveaux titres universitaires, des maîtrises en politique de sûreté et de sécurité maritimes qui ne peuvent être obtenues qu'au Japon. Outre les étudiants que les garde-côtes japonais envoient au programme, ce dernier accueille également de hauts fonctionnaires de diverses autorités de garde-côtes de toute l'Asie. Les étudiants, qui ont obtenu leur diplôme l'autre jour, constituaient la troisième cohorte à suivre ce programme. L'ordre maritime est une question

non pas de pouvoir, mais d'état de droit et d'un ordre fondé sur des règles. Chaque année, les diplômés d'une classe, qui ont appris cette vérité immuable et en ont fait un principe de vie, quitteront les rivages du Japon pour partir en mer. Cela est très prometteur. Cultiver les personnes qui protégeront et défendront une région indo-pacifique libre et ouverte, voilà précisément en quoi consiste la noble mission du Japon.

Alors que je préparais cette allocution, j'ai créé un nouveau programme, certes modeste. Au début de 2019, nous allons inviter au Japon une dizaine d'enseignants de l'école primaire et de l'école secondaire du premier cycle de la bande de Gaza. Ce sera le premier groupe de ce genre et nous continuerons d'inviter des enseignants chaque année. Ces enseignants, qui se rendront dans un lieu comme le Japon, si différent pour eux à la fois sur le plan culturel et historique, verront naturellement la situation à Gaza et au Moyen-Orient dans une perspective plus large, et nous espérons que l'expérience leur permettra de voir leur ville et leur région sous un jour nouveau et leur apportera d'une manière inédite un certain réconfort. Il va sans dire que pour que la paix soit instaurée, des efforts doivent être déployés de part et d'autre. Mais nous formons le vœu que ce programme donnera une lueur d'espoir aux enseignants de Gaza et aux enfants dont ils ont la charge. Dans 20 ans, 200 enseignants auront fait l'expérience d'une visite au Japon et les élèves qu'ils auront enseignés se compteront par milliers. J'attends ce jour avec impatience.

L'objectif de la diplomatie japonaise, que j'ai, dans une certaine mesure, exposé à l'Assemblée aujourd'hui, est de contribuer à apporter un degré de certitude dans l'avenir du monde et de la région. En outre, ce que je veux, c'est que les jeunes qui vivront dans le Japon de demain relèvent les défis avec vigueur. Le devoir de notre génération est de créer un environnement propice à ce qu'il en soit ainsi. C'est un peu comme si un vent nouveau venait à souffler au Japon.

Fin avril et début mai de l'année prochaine, S. M. l'Empereur abdiquera et S. A. I. le Prince héritier lui succédera au trône. En fait, ce sera la première succession impériale en 200 ans à résulter de l'abdication d'un empereur en exercice, et en octobre 2019, nous accueillerons des invités de marque venus du monde entier pour lui exprimer leurs vœux. En juin prochain, le Japon accueillera le sommet du Groupe des 20. En tant que président de la réunion, j'ai l'intention de diriger moi-même les discussions sur les questions auxquelles la communauté internationale est

confrontée, notamment l'état de l'économie mondiale et les questions environnementales. Peu après, en août, le Japon accueillera la septième réunion de la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique. La Conférence, que le Japon accueille avec diligence depuis 1993, a gagné la confiance indéfectible des dirigeants nationaux de toute l'Afrique. Au cours de cette conférence, nous discuterons de la couverture sanitaire universelle, dont j'ai souligné l'importance à plusieurs reprises. Et n'oublions pas que le Japon accueillera l'an prochain la Coupe du monde de rugby et qu'en 2020, Tokyo accueillera les Jeux olympiques et paralympiques. Notre regard continuera d'être tourné vers l'avenir.

Lorsque le Japon et le peuple japonais ont le regard résolument tourné vers l'avenir, le Japon gagne en vitalité. Les Japonais tournés vers l'avenir seront des personnes déterminées à assumer la responsabilité d'atteindre les objectifs du développement durable. La prochaine génération de jeunes Japonais sera le digne porte-drapeau de l'esprit des Nations Unies. J'en suis absolument certain.

Pour terminer, je voudrais dire qu'en l'absence de progrès dans la réforme du Conseil de sécurité, la place de l'ONU dans le monde du XXI^e siècle est déjà sérieusement remise en question. Mais c'est précisément la raison pour laquelle le Japon ne faiblira jamais dans ses contributions à l'Organisation. Je conclurai donc en faisant la promesse que le Japon, aux côtés du Secrétaire général António Guterres, militera pour que la réforme du Conseil de sécurité et de l'ONU dans son ensemble aille de l'avant.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre du Japon de l'allocution qu'il vient de prononcer.

M. Shinzo Abe, Premier Ministre du Japon, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution du Premier Ministre de la République d'Arménie.

M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à

S. E. M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. Pashinyan (Arménie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter S. E. M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Nous espérons que les travaux menés sous sa conduite avisée seront fructueux.

C'est un grand honneur pour moi de prendre la parole à l'Assemblée en tant que dirigeant d'un mouvement devenu Premier ministre de l'Arménie à la suite d'une révolte populaire désormais connue sous le nom de « révolution de velours ». Je voudrais prendre un moment pour partager l'histoire de notre victoire sur le régime autoritaire qui a précédé cette révolution. Le peuple arménien a réussi à provoquer une révolution totalement imprévue et sans précédent, qui s'est déroulée sans violence, sans victimes ni troubles à l'ordre public. Ce n'est pas un hasard, car notre intention était de faire une révolution fondée sur l'amour et la solidarité. Dès le départ, nous avons déclaré que nous rejetions toute forme de violence. Nous avons déclaré que même si la violence était utilisée contre nous, nous ne réagirions pas par la violence. Nous avons déclaré que nous répondrions en tendant nos mains ouvertes vers le ciel et par des sourires et de l'amour.

Lorsque nous avons entamé ce processus politique, nous n'étions que quelques dizaines à marcher de Goumri, la deuxième plus grande ville d'Arménie, à Erevan, la capitale. Quand nous sommes arrivés à Erevan et que nous avons montré à quel point nous étions déterminés et attachés au principe de la non-violence, notre nation entière s'est dressée contre le régime en place, dans l'unité et la solidarité. Nous avons gagné sans un seul coup de feu et sans victimes, rien que par des manifestations pacifiques. Nous avons déjoué tous les pronostics. Même des experts et des groupes de réflexion bien connus étaient sceptiques quant à nos chances de victoire. Contre toute attente, j'ai été élu Premier ministre, et ce par un Parlement où je ne comptais que quatre votes fiables, dont le mien. Pourtant, nous l'avons fait. Nous l'avons fait parce que la population a été ferme dans ses revendications et que le Parlement, qui avait été élu un an auparavant, n'avait d'autre choix que de suivre la volonté du peuple.

Bien que ce parlement continue à fonctionner aujourd'hui, il ne représente plus la volonté du peuple, de la même manière qu'il avait échoué à le faire avant

et pendant la révolution. Pourquoi? La réponse courte est que les élections qui l'ont mis en place se sont caractérisées par l'achat massif des votes, l'utilisation abusive des ressources administratives et l'oppression.

L'élection du conseil municipal d'Erevan, qui a eu lieu juste avant mon départ pour New York, a constitué un test important de notre capacité d'organiser des élections libres, justes et pluralistes. Le fait que, pour la première fois depuis l'accession de l'Arménie à l'indépendance, tous les grands partis ont félicité le vainqueur et personne n'a remis en cause les résultats officiels montre qu'une culture politique totalement nouvelle s'est installée en Arménie. Dans le même esprit, nous nous préparons maintenant à des élections législatives anticipées dans notre pays. Des élections libres, régulières et transparentes deviendront une réalité irréversible en Arménie et apporteront des institutions démocratiques fortes et dynamiques qui fonctionnent grâce à un système de contrôles et de contrepoids. La protection des droits de nos citoyens et la garantie de la liberté de parole et d'autres formes d'expression et de réunion figurent en bonne place dans le programme de notre gouvernement. Désormais, il n'y aura plus aucune possibilité de manipuler le processus électoral et de saper la confiance du peuple.

Je voudrais également souligner que la situation actuelle en Arménie ne se limite pas uniquement à un changement de gouvernement ou de parti au pouvoir. Elle représente la mise en place d'un nouveau système politique et de gouvernance, que nous avons baptisé « le pouvoir direct du peuple » ou « la gouvernance directe par le peuple ». Afin d'institutionnaliser ce système, nous entendons garantir l'expression de la volonté populaire non seulement par des élections, mais aussi par des référendums locaux et nationaux, afin d'impliquer notre population dans le processus décisionnel.

Ayant moi-même été prisonnier politique, je comprends à quel point il est important de pouvoir s'exprimer et décider de son propre avenir. Maintenant que nous avons pris nos responsabilités, notre équipe a une vision claire et la volonté politique forte nécessaires pour lancer des réformes fondamentales visant à éliminer la corruption, à créer des mécanismes de gouvernance transparents, responsables et efficaces, à préserver les droits de l'homme et l'état de droit, à garantir l'indépendance du système judiciaire et à promouvoir la croissance économique par un environnement commercial libre et concurrentiel et un climat favorable aux investissements.

En dépit de la transformation radicale de notre vie politique intérieure, notre politique étrangère ne connaîtra, pour sa part, aucun revirement. La continuité de la politique étrangère de l'Arménie montre que notre pays est un partenaire fiable et prévisible. Nos engagements internationaux ne sont pas sujets à révision. Notre position est claire : l'Arménie est prête à s'engager dans un dialogue constructif et à coopérer avec tous ses partenaires. Toutefois, nous n'avons pas l'intention de développer nos relations avec un partenaire au détriment d'un autre.

Nous soulignons l'importance du rôle joué par le multilatéralisme aux niveaux mondial et régional. La coopération de l'Arménie, sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, est globale et dynamique. Sans trop entrer dans les détails, je voudrais mentionner nos contributions à la paix mondiale par l'intermédiaire des opérations de paix dirigées et appuyées par l'ONU, avec leur impressionnante portée géographique, qui s'étend de l'Afghanistan au Liban et du Kosovo au Mali. Cela revêt une importance particulière pour notre pays. Étant nous-mêmes confrontés à de graves problèmes de sécurité, nous savons que la sécurité d'un pays est inextricablement liée à celle de tous les autres et que la paix mondiale requiert une action concertée.

Nous sommes une nation véritablement mondiale, avec des centaines de communautés arméniennes dispersées dans le monde entier, ce qui explique la sensibilité de l'Arménie aux menaces mondiales qui pourraient mettre en danger nos compatriotes dans différentes parties du monde. La communauté arménienne en Syrie, qui est assez importante, est confrontée à une menace existentielle en raison de la crise en cours dans le pays. L'Arménie a tenté de faire quelque chose en envoyant une aide humanitaire dans les régions les plus vulnérables, et nous sommes prêts à renforcer notre mission humanitaire pour répondre aux besoins les plus pressants de notre communauté en Syrie. En tant que nation qui a connu l'horreur du génocide, les Arméniens sont extrêmement conscients des problèmes de sécurité auxquels sont confrontés leurs compatriotes et sont prêts à tout mettre en œuvre pour les protéger.

Le règlement pacifique du conflit du Haut-Karabakh continue d'occuper une place centrale dans notre programme de politique étrangère. Le statut et la sécurité de la République d'Artsakh sont des priorités absolues pour l'Arménie dans le processus de négociation. Toute tentative de régler le conflit

par des moyens militaires est une menace directe à la sécurité régionale, à la démocratie et aux droits de l'homme. L'Arménie continuera de contribuer de façon constructive au règlement pacifique du conflit dans le cadre du format des Coprésidents du Groupe de Minsk de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE), seul à disposer d'un mandat reconnu par la communauté internationale pour s'occuper du conflit.

L'Azerbaïdjan doit changer son attitude à l'égard des négociations, qui est irrespectueuse, renoncer à toute idée de solution militaire et mettre en œuvre tous les accords antérieurs. En outre, si l'Azerbaïdjan est véritablement attaché au processus de paix, il doit commencer à parler au principal intéressé du conflit, à savoir le Haut-Karabakh. L'Azerbaïdjan proclame, chaque fois qu'il en a l'occasion, que le Karabakh doit faire partie de son territoire et qu'il ne négociera pas avec le Haut-Karabakh. La question qui se pose est de savoir comment l'Azerbaïdjan peut revendiquer un droit sur le Haut-Karabakh sans même parler avec ce dernier. Est-ce possible? C'est possible seulement si le Gouvernement azerbaïdjanais veut le territoire, mais pas les personnes qui y habitent. Il devient dès lors évident que l'intention des dirigeants azerbaïdjanais est de débarrasser le Karabakh des Arméniens, comme ils l'ont fait au Nakhitchevan. Cela autorise le Haut-Karabakh à affirmer que si le Karabakh était rattaché à l'Azerbaïdjan, cela signifierait l'extermination totale de sa population. En conséquence, le Karabakh ne doit pas être rattaché à l'Azerbaïdjan, sauf si on veut provoquer un nouveau génocide arménien.

Pour résumer, je voudrais réaffirmer que le conflit ne peut et ne doit être réglé qu'au moyen de compromis de la part de toutes les parties, dans un climat propice à la paix et non la guerre. Dernier point, mais non des moindres, je voudrais également exprimer ma satisfaction au Secrétaire général pour son appui indéfectible à l'approche adoptée et aux efforts déployés par les Coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE.

Le thème de notre débat, « Faire de l'ONU une organisation pour tous : une force mondiale fondée sur des responsabilités partagées, au service de sociétés pacifiques, équitables et durables », montre la nature cohérente de notre approche du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable. L'Organisation des Nations Unies et son programme de développement doivent effectivement être utiles et accessibles à tous. Personne ne doit être laissé pour compte, comme nous n'avons de

cesse de le répéter dans nos efforts collectifs. En juillet de cette année, l'Arménie a présenté, au Forum politique de haut niveau pour le développement durable, son premier rapport national facultatif sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable. Cet exercice important a coïncidé avec une période politique décisive animée par des processus démocratiques dynamiques et par le lancement d'un large éventail de réformes dans mon pays. L'Arménie est attachée à la création et au développement d'une plateforme novatrice et fondée sur la connaissance, qui tirera parti des effets de la mise en œuvre du programme de développement et qui l'accélénera.

À cet égard, nous sommes conscients du rôle indispensable de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, ainsi que de l'importance de la coopération avec d'autres partenaires potentiels. En tant que membre nouvellement élu du Conseil économique et social et que candidate au Conseil des droits de l'homme pour la période 2020-2022, l'Arménie fera tout ce qui est en son pouvoir pour contribuer à la réalisation des objectifs de développement durable, ainsi qu'à la protection et à la promotion des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Nous célébrons cette année le soixante-dixième anniversaire de deux de nos plus importants documents relatifs aux droits de l'homme, à savoir la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. Chacun a sa propre histoire, et chacun est devenu une pierre angulaire du développement du droit international. Ils ont servi de base permettant à l'Arménie de lancer le Forum mondial contre le crime de génocide. Cette année, le Forum mondial sera consacré aux questions de la prévention du génocide grâce à l'éducation, à la culture et aux musées. J'encourage les délégations à y assister et à contribuer à ses travaux.

(l'orateur poursuit en français)

« Vivre ensemble » est le thème du dix-septième sommet de l'Organisation internationale de la Francophonie, qui va se tenir en octobre prochain à Erevan, capitale arménienne âgée de 2 800 ans. C'est un grand honneur et un privilège pour l'Arménie de faire partie de la grande famille francophone, et de promouvoir la tolérance et le respect mutuel à travers la coopération dans le domaine de la culture, de l'éducation et de l'innovation. Je réitère une nouvelle fois nos invitations au Sommet de la Francophonie avec plusieurs manifestations prévues dans ce cadre.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Premier Ministre de la République d'Arménie de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Nikol Pashinyan, Premier Ministre de la République d'Arménie, est escorté de la tribune.

Allocution de M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc

M. M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté à la tribune.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) : J'ai le grand plaisir de souhaiter la bienvenue à S. E. M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, et de l'inviter à prendre la parole devant l'Assemblée générale.

M. El Othmani (Maroc) (*parle en arabe*) : Pour commencer, je tiens à féliciter M^{me} María Fernanda Espinosa Garcés pour son élection à la présidence de l'Assemblée générale à sa soixante-treizième session. Nous lui souhaitons plein succès dans cette noble tâche.

Je voudrais également exprimer ma reconnaissance pour les efforts inlassables déployés par le Secrétaire général António Guterres en ce qui concerne la réforme de l'Organisation, le renforcement de son rôle et la réalisation de ses nobles objectifs. Je réitère le plein appui du Maroc à ses initiatives, en particulier dans les domaines du maintien et de la consolidation de la paix, de la modernisation des mécanismes de travail de l'Organisation et de la réalisation du développement durable.

Le monde est confronté à des défis divers et à des transformations consécutives qui nous obligent à adopter des approches novatrices afin de faire progresser le multilatéralisme, qui connaît une véritable crise. Nous devons donc définir des notions consensuelles pour aborder les problèmes mondiaux et rendre les organisations internationales efficaces et capables de s'adapter aux transformations permanentes. Aborder et débattre de cette réalité est non seulement un acte intellectuel, mais aussi un appel explicite à réfléchir de manière réaliste et objective aux résultats des travaux de l'ONU en vue de promouvoir ses capacités afin d'atteindre ses objectifs.

Dans ce contexte, le Maroc, à travers la vision de S. M. le Roi Mohammed VI, estime que le développement de l'action multilatérale exige de prêter une attention

particulière aux trois piliers que sont la sécurité, le développement et les droits de l'homme. L'année 2018 a fait avancer le Programme de développement durable à l'horizon 2030 qui a été adopté en 2017. C'est aussi l'occasion de rappeler deux événements historiques de notre entreprise collective qui ont établi l'identité de l'Organisation des Nations Unies, consacrée au partage de valeurs humaines universelles et à la consolidation de la paix et de la sécurité internationales.

Le premier événement historique a eu lieu il y a 70 ans, lorsque l'ONU a déployé sa première mission de maintien de la paix. Cela nous amène à rappeler le rôle fondamental que joue l'Organisation dans le maintien de la paix sur la base du règlement pacifique des différends internationaux et régionaux, du respect de la souveraineté des États, de leur intégrité territoriale et de leur indépendance. À la soixante-septième session de l'Assemblée générale, S. M. le Roi Mohamed VI, par l'intermédiaire du Prince Moulay Rachid, a souligné à cette tribune que :

« La réalisation de la paix et de la sécurité internationales reste consubstantielle à la mission historique dévolue à l'ONU. En effet, le déploiement de dizaines de milliers de Casques bleus dans toutes les régions du monde pour assurer la protection des civils et mettre en place une plateforme propice au dialogue politique entre les protagonistes, est la preuve irréfragable du rôle vital qui échoit à l'Organisation dans ce domaine. »
(A/67/PV.10, p. 10 et 11)

Dans la lettre qu'il a adressée au Secrétaire général au début de ce mois, Sa Majesté le Roi a également souligné la satisfaction du Royaume du Maroc pour l'initiative qu'il a prise d'organiser, au cours de la présente session, une réunion de haut niveau sur l'action pour le maintien de la paix des Nations Unies. Le Maroc appuie pleinement le communiqué final de cette réunion.

Le deuxième événement historique est l'adoption, le 10 décembre 1948, de la Déclaration universelle des droits de l'homme, dont nous allons célébrer le soixante-dixième anniversaire cette année. La Déclaration a jeté les bases des droits de l'homme universels et a conduit à l'établissement de valeurs universelles communes dans le domaine des droits de l'homme. Elle a également servi d'incitation à adopter d'autres conventions internationales sur les droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels. À ce titre, le Maroc souligne son attachement aux droits de l'homme, tels

qu'ils sont reconnus sur le plan international. Nous demandons de nouveau que les nobles principes des droits de l'homme soient des éléments de convergence entre les nations, sans aucune politisation partisane.

Une action multilatérale fondée sur l'équilibre, le réalisme, l'efficacité, l'ouverture et l'ambition figure parmi les priorités de la politique étrangère du Royaume du Maroc, telle qu'établie par Sa Majesté le Roi. Aujourd'hui plus que jamais, nous devons travailler de concert pour identifier des approches consensuelles fondées sur l'humanité et la solidarité afin de lutter contre les difficultés communes, en particulier en ce qui concerne les changements climatiques, la lutte contre le terrorisme, et les migrations. C'est dans cet esprit que Sa Majesté a lancé une mobilisation mondiale afin de limiter les effets des changements climatiques. Il a fait de la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques, qui s'est tenue au Maroc, un événement historique pour la mise en œuvre des engagements pris à la Conférence de Paris sur les changements climatiques.

Dans le même ordre d'idées, le Maroc a contribué avec détermination et fermeté à la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme et les menaces qui pèsent sur la sécurité des frontières. Compte tenu de son expérience reconnue, mon pays a contribué à l'élaboration d'approches internationales, régionales et nationales dans ce domaine. Le Royaume du Maroc a poursuivi sa contribution pour mobiliser la communauté internationale contre le terrorisme, notamment par l'intermédiaire de sa présidence commune – aux côtés des Pays-Bas – du Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

S'agissant des migrations, S. M. le Roi Mohammed VI, en tant que pionnier des politiques migratoires au sein de l'Union africaine, a présenté l'Agenda africain sur la migration, qui a été adopté à Addis-Abeba au 31^e Sommet de l'Union africaine en janvier 2018. Au niveau international, le Maroc coprésidé avec l'Allemagne le Forum mondial sur la migration et le développement. Les résultats de ces manifestations internationales et africaines ont contribué à renforcer les préparatifs de la conférence intergouvernementale pour adopter le pacte mondial sur les migrations.

Au cours des derniers mois, et pour la première fois de l'histoire, des négociations ont abouti à un consensus international sur le pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières. Le pacte mondial sera adopté à la réunion de haut niveau qui doit avoir lieu à Marrakech, au Royaume du Maroc, les 10 et 11 décembre prochains. Cette réunion sera un moment de transformation historique dans la gestion des migrations. Elle va établir un nouvel ordre mondial fondé sur le dialogue, la concertation et la

coopération, tout en abordant positivement la migration comme une dynamique humaine fondamentale dans le développement des sociétés, rapprochant les civilisations et favorisant le développement. Bien entendu, tout le monde est le bienvenu à Marrakech.

Compte tenu de son identité africaine fermement ancrée et de ses liens historiques et humains étroits avec les pays africains, le Maroc a fait de ses relations avec le continent africain l'une des principales priorités de sa politique étrangère, dans le cadre d'une vision stratégique intégrée et volontariste. Le Maroc est fier de son caractère africain et de ses relations particulières avec ses frères africains. S. M. le Roi Mohammed VI est impatient de proposer des solutions africaines à tous les problèmes africains qui font partie des préoccupations internationales afin d'appuyer les efforts africains et internationaux pour instaurer la paix, le développement et une bonne gouvernance.

Le Maroc appuie toutes les initiatives visant à parvenir à la prospérité et à la stabilité sur le continent africain, et c'est la raison pour laquelle nous sommes honorés de coprésider, avec le Sénégal, l'initiative Durabilité, stabilité et sécurité, dont l'objectif est de lutter contre la désertification en Afrique en reconquérant les terres arides et en assurant la stabilité à leurs habitants, leur permettant, ainsi qu'à leurs familles, de mener une vie digne. Je saisis cette occasion pour appeler les États Membres de l'Organisation des Nations Unies à participer activement au succès de cette manifestation importante qui concerne l'Afrique et son développement.

Le Maroc est membre du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine et entend assumer la responsabilité qui lui incombe de mobiliser tous les efforts pour préserver la sécurité et la paix tout en promouvant la stabilité sur le continent africain, à l'appui des efforts des Nations Unies dans ce domaine.

Les dangers auxquels est confrontée la région du Moyen-Orient exigent une solution juste et durable à la question palestinienne, qui est au cœur du conflit dans la région, ainsi que de sa sécurité et de sa stabilité. Le Royaume du Maroc appelle l'ONU à faire porter ses efforts sur la relance du processus politique sur la base de mandats internationaux et bilatéraux pour que le peuple palestinien puisse exercer ses droits légitimes, en particulier celui de créer un État indépendant sur l'ensemble du territoire national palestinien, avec Jérusalem-Est pour capitale.

Le Royaume du Maroc est conscient de l'importance de Jérusalem pour les trois religions monothéistes et pour le monde entier. Je souligne que le Maroc rejette toute modification du statut historique, juridique et politique de la ville de Jérusalem, compte tenu du fait que S. M. le Roi Mohammed VI préside

le Comité d'Al-Qods. Nous appelons à des efforts internationaux visant à maintenir son statut et à la protéger contre toute action à son encontre.

Une autre source de préoccupation dans la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord est l'ingérence de certaines puissances régionales dans les affaires intérieures de certains pays arabes, y compris le Royaume du Maroc. Cette ingérence porte atteinte à leur sécurité et à leur stabilité et menace leur souveraineté, leur intégrité territoriale et leur unité nationale. Le Royaume du Maroc saisit cette occasion pour réaffirmer son rejet et sa condamnation de ces comportements agressifs et destructeurs. Il demande à ces puissances de s'abstenir d'adopter une telle approche, qui va à l'encontre du droit international, des relations internationales et du principe de bon voisinage. Nous les appelons à adopter des décisions informées et à contribuer sincèrement et courageusement à faire de la région, un lieu sûr, stable et attrayant.

Le différend régional artificiel portant sur le Sahara occidental demeure la principale source qui alimente l'instabilité dans la région et constitue un obstacle aux actions communes et à l'intégration de la région du Maghreb. C'est pourquoi il est impératif de s'employer sérieusement à trouver une solution politique durable au moyen d'efforts auxquels l'Algérie, si elle est sérieuse, doit être effectivement et directement associée, étant donné sa responsabilité historique et politique dans la création, l'alimentation et la prolongation du conflit.

Le Royaume du Maroc souligne son plein attachement au mandat adopté par le Conseil de sécurité aux fins du règlement de ce différend artificiel. Le Conseil est le seul organe international mandaté pour traiter l'aspect politique du différend, en adoptant un esprit de réalisme et de consensus et en s'efforçant de parvenir à une solution réaliste, pratique et durable, comme le prévoient ses résolutions, en particulier la résolution 2414 (2018). À cet égard, le Maroc affirme son appui aux efforts déployés par le Secrétaire général et son Envoyé personnel pour le Sahara occidental, en vue de parvenir à une solution politique définitive et concertée à ce différend artificiel, sur la base de la position exprimée par S. M. le Roi Mohammed VI dans son discours du 20 août, à l'occasion du soixante-cinquième anniversaire de la Révolution du Roi et du peuple. Sa Majesté a souligné que

« C'est en toute confiance et en toute responsabilité que le Maroc maintient son adhésion à la dynamique lancée par le Secrétaire général des Nations Unies, en collaboration avec son Envoyé personnel. Cet engagement repose sur les mêmes fondamentaux que Nous avons définis dans le dernier Discours de la Marche Verte. À ce

propos, Nous notons avec satisfaction qu'il y a de plus en plus de concordance entre ces principes et les positions internationales. »

Parallèlement, le Maroc continue de tout mettre en œuvre pour promouvoir son modèle de développement au Sahara méridional. Nous sommes favorables à un système avancé et décentralisé qui permettrait aux habitants du Sahara marocain de gérer leurs propres affaires dans un environnement de démocratie, de stabilité et de développement durable.

C'est avec un profond regret que nous rappelons la situation catastrophique dans laquelle vivent nos frères détenus dans les camps de Tindouf. Nous réitérons notre demande ferme et non négociable à la communauté internationale de contraindre l'Algérie à assumer toutes ses responsabilités politiques, juridiques et humanitaires en tant que pays hôte. Elle devrait permettre au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés d'exécuter son mandat en procédant à un recensement de ces personnes, sur la base des résolutions du Conseil de sécurité et en réponse aux nombreux appels lancés par le Secrétaire général et divers organismes humanitaires au fil des ans.

Nous sommes fermement convaincus que les grands changements et transformations que connaît notre monde aujourd'hui exigent d'urgence des efforts importants et concertés de la part de tous les membres de la communauté internationale, quels qu'ils soient et quels que soient leurs intérêts. Le multilatéralisme est incompatible avec l'isolement et le maintien du statu quo. Il est un symbole de progrès, de compréhension et d'adaptation. Le système multilatéral, en dépit des critiques qu'il rencontre, reste nécessaire pour relever les défis et les problèmes auxquels est confrontée la communauté internationale.

Le Royaume du Maroc continuera d'être un membre actif et responsable de l'Organisation des Nations Unies et de la communauté internationale. Le Royaume du Maroc continuera de croire dans les principes de l'Organisation, dans laquelle nous avons confiance, grâce à ses activités multilatérales.

Le Président par intérim (*parle en anglais*) :
Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc de l'allocation qu'il vient de prononcer.

M. Saad-Eddine El Othmani, Chef du Gouvernement du Royaume du Maroc, est escorté de la tribune.

La séance est levée à 21 h 10.